

BLESSE JE CHANTE ENCORE

"LE COQ HARDY DE VERDUN"



LES  
MUTILES AUX CHAMPS



LES  
**MUTILÉS AUX CHAMPS**

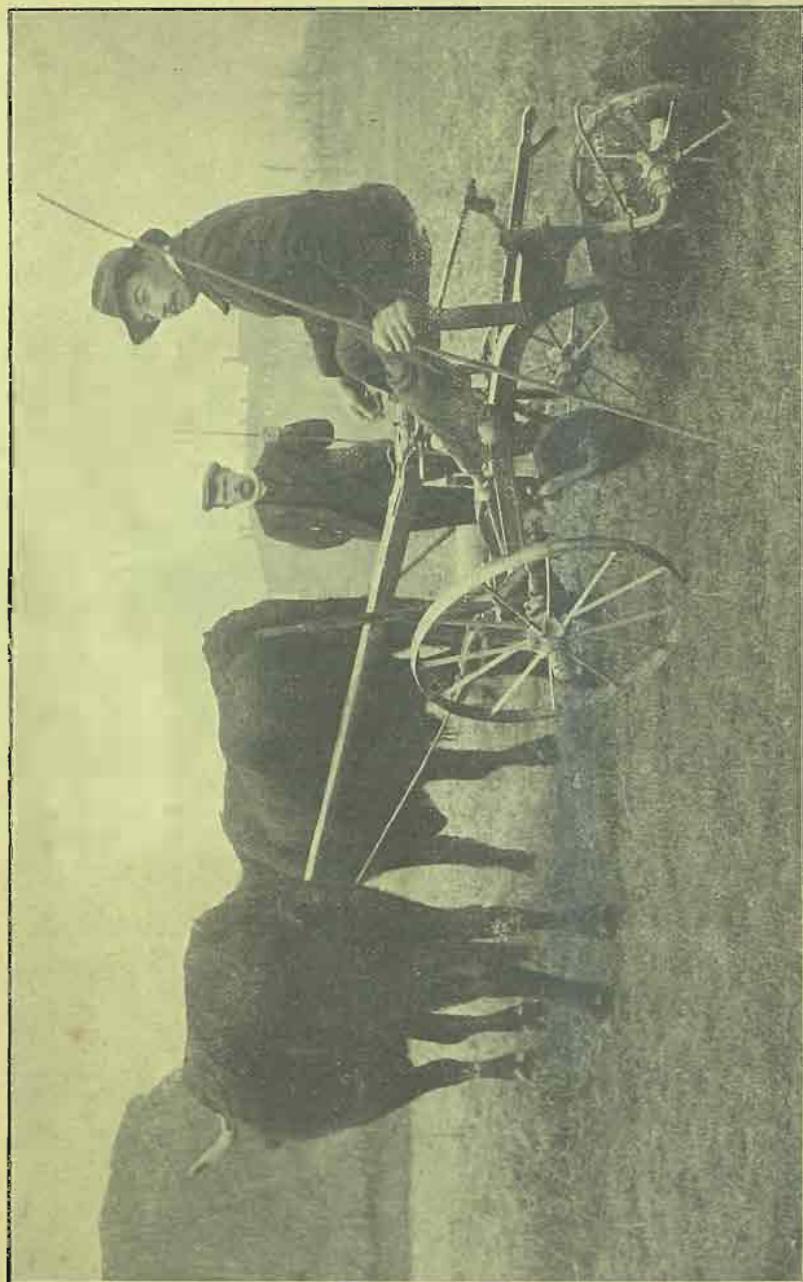


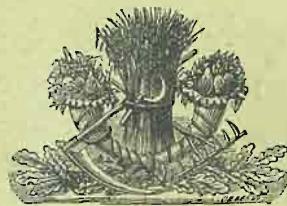
Photo Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.

AMPUTÉ DE LA CUISSE GAUCHE CONDUISANT UNE CHARRUE CANADIENNE A SIEGE.  
LES CHARRUES A SIEGE PRESQUE UNIQUEMENT EMPLOYÉES EN AMÉRIQUE COMMENCENT A SE RÉPANDRE EN FRANCE.  
ELLES PERMETTENT A TOUS LES AMPUTÉS DE FAIRE SANS FATIGUE D'EXCELLENTS LABOURS.

SERVICE DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE  
78, RUE DE VARENNE, PARIS

---

LES  
**MUTILÉS AUX CHAMPS**



Cette brochure est remise gratuitement aux Mutilés.  
Elle est vendue à toute autre personne 2 francs l'exemplaire,  
ou 2 fr. 25, franco par poste.

**PARIS**  
IMPRIMERIE DE VAUGIRARD  
H.-L. MOTTI, DIRECTEUR  
12 et 13, Impasse Ronsin

—  
1918



MINISTÈRE  
DE  
L'AGRICULTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE

Paris, le 25 Septembre 1917.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

à M. BRANCHER

Chef du Service de la Main-d'œuvre agricole

Chef adjoint du Cabinet du Ministre.

MON CHER AMI,

*Sous votre inspiration et celle de votre excellent collaborateur, M. Henry Girard, attentif comme vous-même à tout ce qui peut servir la cause de notre agriculture, le Service de la main-d'œuvre agricole a pris l'initiative de la rédaction d'un guide à l'usage de nos cultivateurs blessés en combattant.*

*Les agriculteurs mutilés, même si avant la guerre ils avaient momentanément abandonné la terre, peuvent y retourner et, dans le calme des champs, par une vie saine au grand air, non seulement guérir leurs blessures d'une façon aussi complète que possible, mais encore trouver des moyens d'existence capables de leur procurer, pour eux et leurs familles, une aisance appréciable. Cette heureuse utilisation de leur activité, nos cultivateurs la doivent à la diversité des travaux ruraux, à la part d'intelligence et d'initiative que chacun d'eux suppose et à la façon dont ils peuvent s'adapter aux amputations les plus sévères et, à plus forte raison, aux impotences de moindre gravité. Ainsi leur est-il loisible de se remettre à une tâche plus que jamais nécessaire, car nourrir le pays, c'est lui permettre de récueillir les fruits de la victoire préparée sur les champs de bataille.*

*En vous remerciant de votre heureuse idée et en exprimant le vœu que ce guide puisse être entre les mains de tous ceux à qui il est destiné, je tiens à vous associer ceux qui ont collaboré à l'œuvre entreprie.*

*Pour apporter à l'ouvrage lui-même des documents pris sur le vif, les médecins du Service de Santé n'ont rien négligé, assistés des directeurs de nos Ecoles d'agriculture dont ils ont su s'assurer le concours : le Dr Cestan, chef du Centre neurologique de la 9<sup>e</sup> région, le Dr Camus, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chef du Service central de physiothérapie du Gouvernement militaire de Paris, M. Duchein, directeur de l'Ecole d'agriculture d'Ondes ont fourni pour le texte des matériaux oraux ou écrits. D'autre part, le Dr Chatin, chef de l'Hôpital complémentaire N<sup>o</sup> 40 à Lyon, l'Institut Sandar Limonest ont envoyé d'excellentes photographies ; M. P. Berthault, fils de notre regretté directeur de l'Agriculture, a gracieusement prêté les clichés du Journal d'Agriculture Pratique ; MM. J.-B. Bailliére ont communiqué ceux du Paris-Médical et de la Vie Agricole et Rurale, et M. René Dage en a donné d'originaux. Tous je les remercie sincèrement et je n'ai garde d'oublier les généreux donateurs qui, par la largeur de leur geste, permettent d'assurer l'envoi dans nos formations sanitaires du tract auquel, par leur travail personnel, MM. Vuigner et Roger de Saint-Maurice, ingénieurs agronomes, se sont efforcés de donner un caractère à la fois utile et original.*

*Agréez, mon cher ami, l'assurance de mes très cordiaux sentiments.*

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,

FERNAND DAVID.

PREMIÈRE ÉDITION

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Arrêtée au 15 Janvier 1918

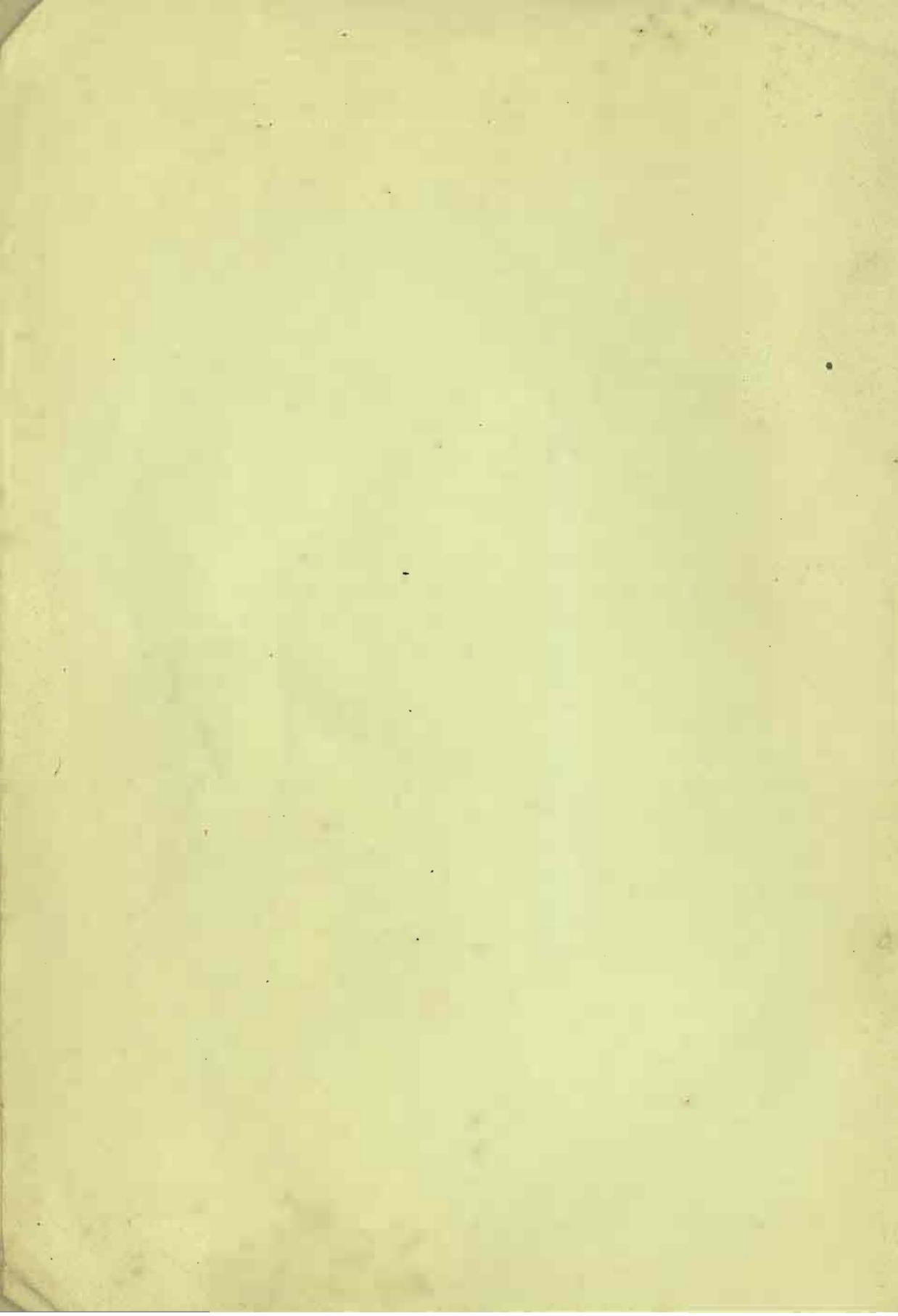
Compagnie de Saint-Gobain. . . . .	5.000.	»
Société Nationale de Protection de la Main-d'Œuvre agricole . . . . .	1.000.	»
Imprimerie de Vaugirard. . . . .	100.	»
M. H.-L. Motti . . . . .	100.	»
<i>Vouloir</i> , Revue économique et sociale . . . . .	50.	»
Société des Agriculteurs de France. . . . .	500.	»
Société des Anciens Etablissements Panhard et Levassor . . . . .	1.000.	»
Grands Magasins du Bon Marché . . . . .	200.	»
Bazar de l'Hôtel de Ville. . . . .	1.000.	»
<i>L'Information agricole</i> . . . . .	200.	»
Maison A. Gaulin, Machines de Laiterie . . . . .	100.	»
Compagnie Française des Phosphates. . . . .	20.	»
Comptoir National d'Escompte de Paris . . . . .	50.	»
Société Anonyme des Engrais et Produits Chimiques du Centre	200.	»
Crédit Foncier de France. . . . .	100.	»
Maison Clause, Graines d'élite, à Brétigny-sur-Orge . . . . .	250.	»
Société des Etablissements Egrot. . . . .	50.	»
Etablissements de Constructions mécaniques de Vendeuvre. . . . .	20.	»
Compagnie du Phospho Guano . . . . .	100.	»
Maison Vilmorin-Andrieux et Cie. . . . .	200.	»
Etablissements Simon Frères, Cherbourg. . . . .	200.	»
<i>L'Intransigeant</i> . . . . .	100.	»
Etablissements Guillot-Pelletier . . . . .	20.	»
Banque de France. . . . .	1.000.	»
M. Grange, propriétaire-agriculteur à Macau (Gironde). . . . .	100.	»
M. G. Lefebvre-Albaret. . . . .	50.	»
Etablissements « Au Planteur de Caïffa » . . . . .	100.	»
Etablissements A. Gougis, à Auneau. . . . .	100.	»
La Bénédictine . . . . .	200.	»
MM. Ch. Faul et Fils. . . . .	100.	»
Etablissements Beauvais et Robin, à Angers. . . . .	20.	»
<hr/>		
A reporter . .		12.230.
<hr/>		

A reporter . . 12.230. »

	<i>Report.</i>	12.230. »
L'Union, Compagnie d'Assurances contre l'Incendie . . . . .	50. »	
Société des Etablissements « Agricultural » Schweitzer et C <sup>ie</sup> . . . . .	100. »	
Société Anonyme des Produits Chimiques de Saint-Denis. . . . .	25. »	
Fédération Nationale d'Assistance aux Mutilés des Armées de Terre et de Mer. . . . .	500. »	
Baron Robert de Rothschild. . . . .	100. »	
« L'American Tractor », Tracteurs agricoles, Paris. . . . .	100. »	
Aéroplanes Voisin . . . . .	300. »	
Lieutenant Jantet, Contrôleur de la Main-d'Œuvre agricole. . . . .	5. »	
M. Grand, Directeur des Services agricoles des Hautes-Alpes. . . . .	5. »	
Cartoucherie Française. . . . .	200. »	
Marmonier Fils, Matériel vinicole, Lyon. . . . .	100. »	
Sucrerie Centrale d'Etrépagny. . . . .	100. »	
Grands Magasins du Louvre. . . . .	200. »	
Banque de Paris et des Pays-Bas . . . . .	50. »	
Grands Magasins des Nouvelles Galeries . . . . .	20. »	
Grands Magasins du Printemps . . . . .	200. »	
M. Tissut, agriculteur . . . . .	5. »	
Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture . . . . .	100. »	
S. A. R. le Prince Georges de Grèce. . . . .	100. »	
M. David-Mennet, Président de la Chambre de Commerce de Paris. . . . .	500. »	
Papeteries de La Haye-Descartes. . . . .	50. »	
Etablissements Hutchinson . . . . .	100. »	
Papeteries de Vidalon . . . . .	100. »	
Société Anonyme des Matières colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis . . . . .	250. »	
M. Geoffroy Linyer . . . . .	2. »	
<i>L'Action française</i> . . . . .	100. »	
Sucrerie, Raffinerie et Etablissements agricoles de Vauciennes. . . . .	100. »	
MM. Geoffroy et Delore. . . . .	500. »	
M. G. de Grandmaison, député . . . . .	25. »	
Syndicat de la Presse Parisienne. . . . .	2.000. »	
M. Roger Lehideux . . . . .	50. »	
Société des Raffinerie et Sucrerie Say. . . . .	1.000. »	
Société de Bourdon, Sucrerie, Raffinerie, Distillerie . . . . .	1.000. »	
Roffo et C <sup>ie</sup> , Machines Agricoles . . . . .	50. »	
Société Centrale d'Apiculture . . . . .	20. »	
Le <i>Progrès Agricole et Viticole</i> de Montpellier . . . . .	50. »	
Comte Potocki . . . . .	100. »	
	<i>A reporter.</i>	20.487. »

---

	<i>Report.</i>	20.487. »
Société des Aviculteurs Français . . . . .	100. »	
M. Mermillod, agriculteur à Goussainville . . . . .	20. »	
Général Patey, Secteur postal 105 . . . . .	250. »	
Etablissements Bergougnan, de Clermont-Ferrand . . . . .	100. »	
Association de l'Industrie et de l'Agriculture . . . . .	200. »	
Compagnie des Chemins de Fer du Nord . . . . .	500. »	
Commandant Droit . . . . .	20. »	
Compagnie des Chemins de Fer du Midi . . . . .	500. »	
Chambre de Commerce d'Agen . . . . .	100. »	
M. Charles Le Sénéchal, de Pontivy . . . . .	10. »	
« Les Blessés au Travail » . . . . .	200. »	
M. L. Morel d'Arleux, à la Queue-en-Brie . . . . .	20. »	
Chambre Syndicale des Constructeurs de Machines Agricoles . . . . .	200. »	
Compagnie des Chemins de Fer de l'Est . . . . .	500. »	
Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée . . . . .	500. »	
TOTAL au 15 Janvier 1918 =	<u>23.707. »</u>	



# AUX INVALIDES

DE LA

# GRANDE GUERRE

---

Après avoir reçu votre glorieuse blessure, lorsque, remis du choc opératoire, vous avez songé au passé d'avant-guerre et pensé à l'avenir, vous vous êtes demandé anxieusement si, demain comme hier, vous pourriez encore vivre des travaux des champs dans votre pays d'origine. Peut-être avez-vous pensé, peut-être vous a-t-on dit, que seul un homme ayant deux bonnes jambes et deux bras vigoureux peut vivre du métier de cultivateur et que, faute de remplir ces conditions, il vous faudrait quitter la campagne natale pour aller en ville travailler à l'atelier.

Beaucoup de vos camarades blessés avant vous ont partagé cette erreur, ils ont délaissé leur village pour la ville et là ils n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'à l'atelier le mutilé, perdu dans la masse des ouvriers valides, leur est trop souvent inférieur. Ils souffrent moralement et pécuniairement de cette infériorité et regrettent amèrement d'avoir abandonné la campagne où ils avaient vécu jusqu'à la guerre.

Or, la terre de France si bonne et généreuse, pleine de sollicitude pour ses défenseurs, est prête à assurer une vie aisée dans l'abondance à tous ceux de ses enfants qui lui restent fidèles ou lui reviennent las de la vie des villes.

Quelle qu'ait été votre situation antérieure : propriétaire, fermier, métayer, journalier agricole, domestique de culture, vacher, berger, etc..., quelle que soit votre mutilation vous pouvez encore vivre d'un métier rural et même avoir à la campagne une situation meilleure qu'avant la guerre.

Êtes-vous propriétaire, fermier, métayer, chef d'exploitation en un mot ? Vous pouvez continuer votre métier. Il y aura peut-être quelques travaux, moins nombreux que vous le pensez, dont votre mutilation vous rendra l'exécution difficile ou impossible ; mais votre pension de réforme vous permettra de confier ces travaux à un journalier et vous pourrez vous occuper plus spécialement de la direction de votre ferme, des soins du bétail, de la conduite de petites entreprises, telles qu'élevage de volailles ou d'abeilles, culture d'osier, vannerie, etc..., pouvant vous rapporter beaucoup plus que vous coûteront les quelques travaux dont vous vous serez déchargé sur autrui.

Dès que votre blessure, cicatrisée, n'exigera plus de soins incessants, demandez à quitter le dépôt de physiothérapie où déjà vos membres ont été réentraînés à la pratique des mouvements usuels, soit seuls, soit à l'aide d'appareils de secours. Ces premières leçons ne vous auront pas été inutiles, car elles vous auront appris à décomposer les mouvements et, par suite, à les exécuter avec un effort moindre, mais le principe une fois acquis vous avez mieux à faire. Demandez à aller dans une école de rééducation agricole où, en attendant d'être muni d'un appareil et d'obtenir la liquidation de votre pension, tout en recevant les soins encore nécessités par votre état, vous apprendrez à mieux conduire votre ferme, à mieux acheter et vendre, à bien faire tous les travaux de culture compatibles avec votre mutilation, à bien diriger la basse-cour et le rucher, de façon que, lorsque vous rentrerez chez vous, non seulement vous ne serez pas diminué, mais vous aurez acquis des connaissances vous permettant de tirer de votre exploitation plus de bénéfices qu'avant la guerre.

Êtiez-vous journalier, domestique de culture, berger, vacher, etc..., vous pouvez encore trouver à la campagne une occupation très lucrative. Ou bien vous préférerez garder l'inté-

gralité de votre pension et prendre un emploi au mois ou à l'année, ou bien vous aimerez mieux profiter des facilités qui vous sont consenties par la loi pour devenir propriétaire en abandonnant au besoin une partie de votre pension.

Dans le premier cas, si votre mutilation vous permet de continuer votre ancien métier sans difficulté, vous aurez tout intérêt à le faire et à profiter de l'occasion qui vous est offerte de vous perfectionner dans une école de rééducation agricole en atten-



Cl. *Journal d'Agriculture Pratique*.

AMPUTÉ DU BRAS GAUCHE LABOURANT AVEC UN PORTE-OUTIL JULIEN.

dant votre réforme. Les connaissances que vous pourrez acquérir vous permettront de trouver facilement une bonne place bien payée.

Si, au contraire, votre mutilation vous rend difficile l'exercice de votre ancien métier, nous vous conseillons d'en choisir un parmi ceux énoncés plus loin qui soit compatible avec votre invalidité et puisse être pratiqué dans votre région d'origine. Sitôt que votre blessure sera cicatrisée vous pourrez aller à la campagne dans un centre de rééducation agricole où, tout en achevant de vous remettre au grand air, vous apprendrez le nouveau métier que vous aurez choisi : berger, vacher, conducteur d'appareils de culture mécanique, apiculteur, aviculteur, etc.

Nombreux sont vos camarades qui, au sortir de l'école de rééducation où nous vous conseillons d'entrer, se sont placés dans des conditions bien meilleures que celles qu'ils avaient avant la guerre.

*Non seulement leur pension n'est pas diminuée d'un sou,* mais ils ont reçu à leur sortie un diplôme qui a grandement facilité leur établissement. Il est même question actuellement d'accorder une prime à tout agriculteur mutilé qui, étant passé par un centre de rééducation, continue à exercer une profession agricole.

Soucieux de vous permettre de choisir judicieusement une nouvelle profession si vous ne pouvez plus exercer l'ancienne, nous avons, avec le concours éclairé de vos meilleurs médecins, réuni dans les pages qui suivent une liste des diverses impotences résultant des blessures de guerre. Chacune d'entre elles étant désignée par un numéro en chiffres romains, demandez au médecin traitant de bien vouloir vous indiquer quel est votre cas et retenez le numéro qui le désigne.

En tournant la page, vous trouverez l'énoncé des professions agricoles pouvant être exercées par des mutilés, chacune marquée d'un numéro en chiffres arabes.

Enfin, dans un dernier tableau, nous avons indiqué pour chaque impotence les professions qu'elle permet d'exercer et vous pourrez y voir, en face du numéro en chiffres romains qui désigne votre invalidité, les professions qui vous sont accessibles, désignées par leurs numéros en chiffres arabes. Dès lors, rien ne vous sera plus facile que de choisir parmi ces métiers celui qui est le plus conforme à vos goûts et à vos aptitudes.

Toutefois, même ainsi limité, le choix qui vous demeure offert pourra vous laisser quelque embarras. Pour vous aider à trouver la solution la meilleure, nous reprenons l'étude des professions agricoles dont nous vous donnons l'énumération et nous vous indiquons, pour chacune d'elles, quelques renseignements pratiques, susceptibles de vous éclairer complètement.

Nous envisageons pour terminer une dernière question dont vous saisissez certainement tout l'intérêt. Il ne suffit pas de vou-

loir ou de pouvoir se consacrer à un métier déterminé, il faut aussi que ce métier puisse être exercé avec succès dans la région où vous êtes appelé à vivre. Bien souvent, vous vous sentirez attiré vers le village natal dont vous connaissez tous les êtres et où vous avez laissé vos anciens souvenirs. Dans ce coin de notre France, quels sont les travaux agricoles compatibles avec votre blessure dont l'heureuse association fera tomber l'argent dans la caisse familiale ? Voici ce que nous avons voulu vous dire encore en vous présentant sous leurs aspects caractéristiques les diverses régions de notre beau pays.

Si vous voulez bien lire le petit livre que nous venons vous offrir, vous verrez que, dans le calme réparateur de nos belles campagnes françaises, vous pouvez vivre heureux de la vie familiale, grâce à votre pension à laquelle viendront s'ajouter les bénéfices que vous procureront de petits travaux peu pénibles dont vous vous ferez un jeu.

---

*Les blessés qui, après avoir lu cet ouvrage, désireraient des renseignements complémentaires, pourront s'adresser au*

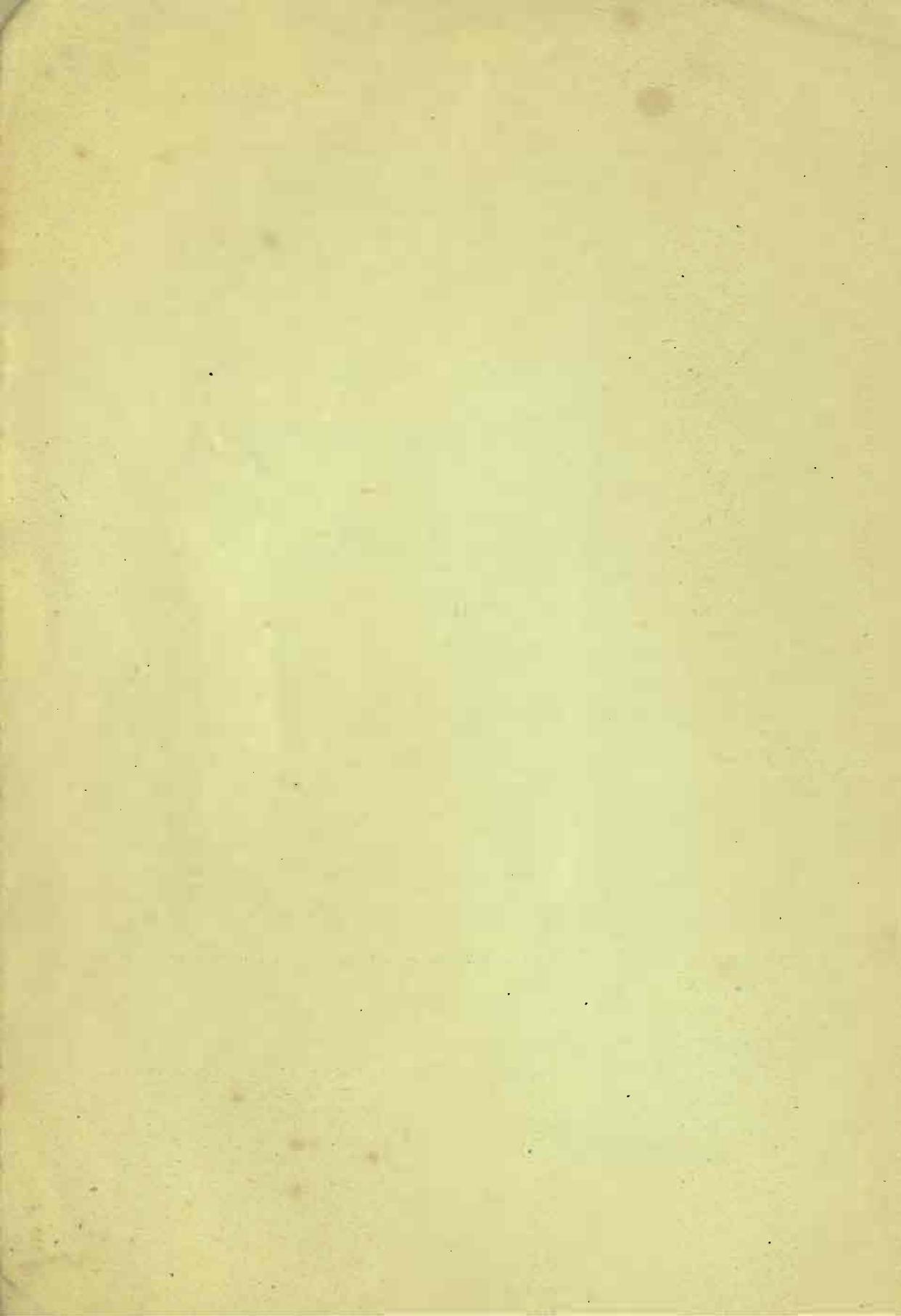
**Service de la Main-d'Œuvre agricole**

**Section Technique**

**Cabinet du Ministre de l'Agriculture**

**78, Rue de Varenne,**

**Paris (VII<sup>e</sup>).**



# CLASSIFICATION DES IMPOTENCES

par rapport au rendement du travail rural

(d'après M. le Dr GESTAN, Chef du Centre de Neurologie de la 9<sup>me</sup> région)

NUMÉROS DES IMPOTENCES	QUALITÉ DE L'IMPOTENCE	CAUSES PATHOLOGIQUES DE L'IMPOTENCE			
		Doigts immobilisés		en flexion	par
I	Perte fonctionnelle <i>totale, non appareillable</i> , de la main.			en extension	arthrites, lésions des ten- dons, contracture, lésions des nerfs (médian, cubital).
II	Perte fonctionnelle <i>partielle, non appareillable</i> , atteignant le 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> doigt, avec liberté de saisir un objet avec pouce, index, médius épargnés.	4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> doigts	immobilisés supprimés paralysés	par	arthrites, lésions des ten- dons, névrite du nerf cubital, lésions métacar- piennes, etc.
III	Perte fonctionnelle <i>partielle non appareillable</i> , atteignant <i>pouce et index</i> .	Pouce et index	immobilisés paralysés	par	arthrites, lésions tendineuses, lésions métacar- piennes, amputations, névrite du nerf médian.
IV	Impotence de la main <i>appareillable</i> .		Amputation poignet, avant-bras, doigts. Paralysie radiale.		
V	Impotence isolée du coude <i>en extension</i> sur le bras.	Avant-bras en extension sur le bras par . . . . .			arthrite du coude, paralysie des mus- cles fléchisseurs et pseudo-con- tracteurs.
VI	Impotence isolée du coude <i>en flexion</i> à 90°.	Soit avec appareil de prothèse (résection, amputation). Soit naturellement (ankylose, contracture).			
VII	Impotence isolée de l'épaule avec difficulté d'élever le bras du tronc.		Résection de l'épaule, de l'omoplate. Arthrite de l'épaule. Paralysie du circonflexe, du plexus brachial (radiculaire supérieure).		
VIII	Association de ces diverses impotences : 1 <sup>o</sup> main impotente avec coude ou épaule intacts ; 2 <sup>o</sup> impotence de tout le bras.		Lésions articulaires diffuses. Lésions musculo-tendineuses diffuses. Paralysie complète par lésion : 1 <sup>o</sup> du plexus bra- chial. 2 <sup>o</sup> de la moelle. 3 <sup>o</sup> du cerveau.		
IX	Impotence de la jambe avec . . . . .	1 <sup>o</sup> station debout non fatigante. 2 <sup>o</sup> marche pas fatigante.	Amputation basse bien appareillée. Ankylose et bonne position du pied, du genou (extension). Raccourcissement léger de la jambe, pied bot bien corrigé par chaussure orthopédique. Paralysie du nerf sciatique poplité externe corrigée par appareil. Tic léger de la marche.		
X	Impotence de la jambe avec . . . . .	1 <sup>o</sup> station debout fatigante. 2 <sup>o</sup> marche difficile.	Amputation de la cuisse. Ankylose en mauvaise position de flexion du genou. Pied très déformé par pied bot, lésions métatar- siennes. Arthrite de la hanche. Paralysie du nerf sciatique total. Paralysie légère par lésion du cerveau ou de la moelle.		
XI	Impotence grave de la jambe : avec { 1 <sup>o</sup> station debout. . . . . 2 <sup>o</sup> marche. . . . . } très fatigantes.		Amputation haute de la cuisse. Gros tic de la marche. Paralysie très prononcée par lésion du cerveau et de la moelle. Lésions <i>bilatérales</i> des deux jambes par lésions . . . . . articulaires. osseuses. nerveuses.		

## LISTE DES PROFESSIONS AGRICOLES

pouvant être exercées par des mutilés

---

1. — CHEF D'EXPLOITATION (PROPRIÉTAIRE, FERMIER, MÉTAYER).
  2. — BORDIER.
  3. — CHEF DE CULTURE.
  4. — GARDE-CHASSE ET PÊCHE.
  5. — GARDE DE PROPRIÉTÉS ET DE FORÊTS PARTICULIÈRES.
  6. — JARDINIER.
  7. — CONDUCTEUR D'APPAREILS DE CULTURE MÉCANIQUE.
  8. — ENTREPRENEUR DE BATTAGES ET DE CULTURE MÉCANIQUE.  
MÉCANICIEN RURAL.
  9. — VITICULTEUR.
  10. — HORTICULTEUR.
  11. — ARBORICULTEUR.
  12. — CULTURE DE L'OSIER ET VANNERIE.
  13. — HERBAGER.
  14. — VACHER.
  15. — EMPLOYÉ DE LAITERIE.
  16. — BEURRERIE.
  17. — FROMAGERIE.
  18. — ROUSSAGE ET TEILLAGE INDUSTRIEL DU LIN ET DU CHANVRE.
  19. — CIDRERIE.
  20. — ÉLEVAGE DU MOUTON.
  21. — ÉLEVAGE ET ENGRAISSEMENT DU PORC.
  22. — ÉLEVAGE DU VER A SOIE.
  23. — ÉLEVAGE DES ANIMAUX DE BASSE-COUR.
  24. — ÉLEVAGE DU LAPIN.
  25. — PISCICULTURE.
  26. — ÉLEVAGE DES ABEILLES.
-

## TABLEAU DES PROFESSIONS AGRICOLES

pouvant être exercées par les blessés  
suivant les diverses impotences qu'ils présentent

(d'après M. DUCHEIN, Directeur de l'École d'Agriculture d'Ondes).

NUMÉROS DES IMPOTTENCES	PROFESSIONS QUE LE BLESSÉ PEUT EXERCER
I	1, 2, 3, 4, 5, 23, 24.
II	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
III	1, 2, 3, 4, 5, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
IV	1, 2, 4, 5, 6, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
V	1, 2, 3, 4, 5, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
VI	1, 2, 3, 4, 5, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
VII	1, 2, 3, 4, 5, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
VIII	1, 2, 3, 4, 5, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25.
IX	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.
X	1, 2, 3, 12, 26.
XI	12.

NOTA. — *Les professions indiquées comme pouvant être exercées peuvent l'être presque sans diminution de rendement.*



## RENSEIGNEMENTS SUR LES DIVERSES PROFESSIONS AGRICOLES

---

Maintenant que vous connaissez les métiers ruraux entre lesquels votre impotence vous laisse le choix, nous allons, ainsi que nous vous l'avons annoncé, vous mettre à même de voir s'ils sont conformes à vos goûts et à vos aptitudes et peuvent vous permettre de bien vivre et de pourvoir aux besoins de votre famille. C'est afin de vous éclairer sur ces différents points que nous avons réuni les renseignements qui suivent :

### Chef d'exploitation (propriétaire, fermier, métayer).

Si vous êtes propriétaire exploitant, fermier ou métayer, le meilleur conseil que nous puissions vous donner est de continuer à exercer votre profession. Il est d'ailleurs bien probable que vous n'avez qu'un désir : retrouver le plus tôt possible avec votre famille, la terre qui réclame votre présence pour être de nouveau convenablement cultivée.

En attendant que vos enfants aient grandi et soient capables de vous venir en aide, votre pension vous permettra de payer un journalier à qui vous demanderez de faire les quelques travaux dont votre invalidité vous interdit l'exécution. Vous pourrez aussi vous entendre avec un voisin moyennant simple échange de bons procédés ; rien n'empêche, par exemple, que vous alliez faire en voiture une livraison à la gare tandis que celui que vous obligerez ainsi tiendra pour vous les mancherons

de la charrue. Au reste les circonstances où vous aurez besoin d'autrui sont peu nombreuses : « Il n'est pas, dit le docteur Boureau, d'amputé du bras à quelque niveau que ce soit, pas d'impuissant du membre supérieur qui ne puisse, quand il était autrefois cultivateur, trouver dans la vie agricole d'emplois où son existence ne soit plus largement assurée que dans une occupation urbaine. La prothèse peut se faire de deux façons :

1<sup>o</sup> *Par l'adaptation industrielle des leviers des machines agricoles* ;

2<sup>o</sup> *Par une série de cinq mains de travail d'un prix peu élevé, robustes, montées sur un bras très simple et peu coûteux ; il pourra exécuter, ainsi outillé, tous les travaux qu'exige sa culture. »*

Et ce qui est vrai du membre supérieur ne l'est pas moins du membre inférieur, en effet, dans l'arsenal de notre matériel agricole, nous trouvons toute la série des machines à sièges : charrues, pulvériseurs, cultivateurs, faucheuses, râteaux, faneuses, moissonneuses, etc..., etc..., qui permettent à l'exploitant blessé aux jambes de continuer sa culture.

Votre intérêt est d'ailleurs de chercher à restreindre dans la plus large mesure le nombre des travaux qu'il vous est impossible d'exécuter et vous pouvez facilement y parvenir :

1<sup>o</sup> *Par une rééducation à la fois fonctionnelle et professionnelle* ;

2<sup>o</sup> *Par l'adoption d'appareils de prothèse spécialement établis en vue de l'exécution des différents travaux agricoles* ;

3<sup>o</sup> *Par le choix judicieux des machines dont la conduite ne nécessite pas de faire des mouvements qui vous sont interdits.*

Voyons ensemble, si vous le voulez bien, comment réaliser le programme que nous venons de tracer brièvement.

Vous êtes réformable, mais quel que soit votre désir très compréhensible de retourner rapidement dans vos foyers, il ne faut

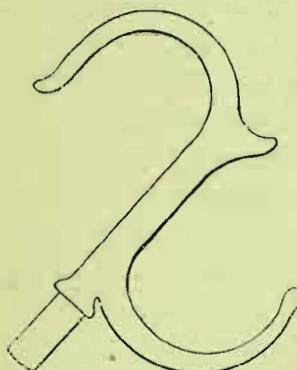


Cl. *Vie Agricole et Rurale*.  
CROCHET OSCILLANT DU  
DR BOUREAU.

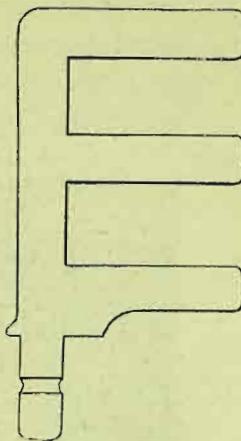
pas compromettre votre rétablissement et risquer de demeurer à charge à vous-même et aux vôtres alors que vous êtes grandement améliorables. Même en bonne voie de guérison, votre blessure exige encore des soins que vous ne sauriez recevoir chez vous et, tant que ces soins sont nécessaires, le médecin doit vous garder avant de vous présenter au conseil de réforme. Forcé ainsi d'attendre l'heure de la libération, vous avez tout intérêt à tromper la longueur de l'attente en vous occupant d'une manière agréable en même temps que profitable au maximum à votre santé et à votre avenir. Ce sont des conditions que vous trouvez heureusement réalisées au centre de rééducation agricole. Que le mot ne vous effraie pas ! Il ne s'agit pas d'une école comme celle de votre enfance où, sagement assis sur un banc, vous n'aviez qu'à écouter en silence les leçons du maître. S'il est vrai que le centre de rééducation

comporte un enseignement théorique, le professeur qui connaît la pratique de ce qu'il a mission d'enseigner sait bien que vous aussi, par l'exercice de votre métier, ayez acquis une expérience profitable ; il cause avec vous de vos essais et fait de ses entretiens des conversations pleines de bonne humeur et d'entrain où chacun cherche à se rendre utile à soi-même en même temps qu'aux camarades.

A l'école, ainsi comprise, vous serez d'ailleurs au grand air, vous aurez plus de liberté, vous parlerez du métier avec des camarades cultivateurs comme vous, vous aurez la distraction des yeux en voyant la moisson grandir, les animaux de la ferme



Cl. *Vie Agricole et Rurale.*  
MAIN DE CONDUCTEUR  
DE MACHINES DU DR BOUREAU.



Cl. *Vie Agricole et Rurale.*  
LA MAIN PORTE-GUIDES  
DU DR BOUREAU.

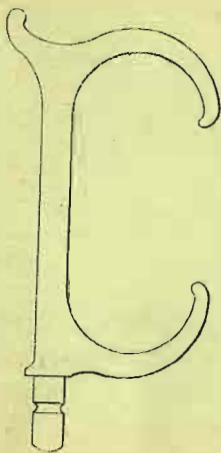
naître, croître, donner lait, viande ou laine, et les heures qui vous séparent du retour au village vous sembleront moins longues que dans un hôpital de la ville.

Sous la direction du médecin et d'agriculteurs éclairés vous réapprendrez, petit à petit, à faire les mouvements nécessaires à l'exécution des différents travaux agricoles : c'est la rééducation *fonctionnelle* qui rend les membres à même de remplir leurs fonctions, elle est aussi *professionnelle* puisqu'elle apprend à faire les mouvements nécessités par l'exercice de la profession.

Si vous avez besoin d'appareils de prothèse, vous recevrez ceux qui sont le mieux conçus pour vous permettre, étant donnée votre invalidité, d'exécuter le plus grand nombre possible des travaux que réclame votre exploitation. Les photographies que vous trouverez dans ces pages vous en montrent quelques-uns et parlent à vos yeux mieux que de longues explications. Ce dont l'image vous donne un premier aperçu, les maîtres de l'école de rééducation vous le font toucher du doigt sur le vif et, guidé par eux, vous pourrez faire le choix de machines faciles à conduire malgré

votre invalidité. Par exemple, certains blessés des bras labourent sans trop de peine avec des charrues à support et à relevage automatique, d'autres avec la charrue brabant double. Un blessé du bras droit peut faucher avec une faucheuse coupe à gauche ; un blessé des jambes laboure avec une charrue à siège, il conduit un pulvériseur à disques, cultive et sème avec un cultivateur à siège muni d'un semoir mécanique, etc., etc.

Rétablissement dans votre santé éprouvée trop souvent par une perte de sang abondante ou un séjour prolongé au lit, amélioré quant à l'amplitude des mouvements de vos membres blessés, munis de l'appareil le mieux adapté à votre impotence et aux travaux que vous aurez à exécuter, instruit dans la conduite des machines les plus propres à vous rendre votre valeur, vous

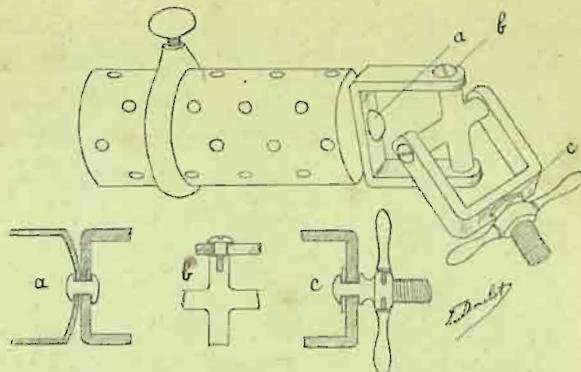


Cl. *Vie Agricole et Rurale*.  
MAIN DE CONDUCTEUR  
DE MACHINES  
DU DR BOUREAU.

apprendrez aussi au centre de rééducation agricole à occuper lucrativement vos loisirs en les consacrant à de petites entreprises d'élevage de volailles, d'apiculture, de culture d'osier et de vannerie, etc...

Ces « à côtés » de l'agriculture sont malheureusement négligés dans nos fermes, ils nourrissent cependant leur homme et vous pouvez espérer d'eux qu'ils paient dix fois les travaux dont vous êtes obligés de vous décharger sur autrui.

Quand nous indiquerons les bénéfices que peuvent retirer d'occupations, peut-être nouvelles pour vous, ceux qui s'y adonnent avec méthode, vous n'hésitez plus à en faire l'expérience et ne négligerez pas l'occasion qui vous est offerte d'apprendre, tout en vous soignant, à retirer de votre exploitation des bénéfices supérieurs à ceux qu'elle vous donnait avant la guerre.



CL. *Vie Agricole et Rurale.*

LE PORTE-OUTIL DE JULIEN, DIT « CULTIVATEUR ».

### Comment vous pouvez devenir propriétaire.

Si vous n'êtes pas propriétaire, vous pouvez le devenir grâce au *crédit individuel à long terme*. Les caisses régionales de crédit peuvent, en effet, vous consentir des prêts de longue durée destinés à faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation et la reconstitution de petites exploitations rurales. Ces prêts peuvent atteindre la somme de 8.000 francs et sont remboursables dans un délai maximum de 15 années, par annuités calculées au taux d'intérêt de 2 %. Ils doivent être garantis

par une hypothèque ou un contrat d'assurance sur la vie.

Pour fixer vos idées, prenons un exemple. Dans votre village une maisonnette plaisante est entourée d'un jardin et de quelques champs et prés, vous désireriez bien en faire l'acquisition, car la possession de cet immeuble vous permettrait d'entretenir deux bonnes vaches, un ou deux cochons, une belle basse-cour, un rucher, de cultiver quelques ares d'osier pour occuper vos soirées. Mais voilà, le malheur est qu'il vous faudrait avoir 4.200 francs pour l'acheter et dépenser 7 à 800 francs de réparations afin d'en faire un logis propre et vous n'avez pas cette somme. Qu'à cela ne tienne, allez à la caisse locale de crédit qui vous prêtera les 5.000 francs dont vous avez besoin ; vous pourrez ensuite



CL. *Journal d'Agriculture Pratique*.

AMPUTÉ DU BRAS DROIT, MUNI D'UN PORTE-OUTIL JULIEN « CULTIVATEUR » A BESSORT AMORTISSEUR, AUX MANCHERONS DE LA CHARRUE.

mettre 15 ans pour rembourser le prêt qui vous a été consenti en payant chaque année 389 fr. 10 et, au bout de quinze ans, vous serez bien et dûment propriétaire. Il va sans dire que si les bénéfices que vous retirez de votre exploitation vous permettent de vous libérer plus rapidement, il vous est loisible de le faire en versant chaque année une somme plus forte. Par

exemple, pour vous libérer en 10 ans, il vous faudrait verser 556 fr. 65 par an (1).

Mais, direz-vous, ce n'est pas tout de pouvoir acheter une maison, un jardin et des terres, il faudrait aussi avoir de quoi acheter les vaches, les porcs, les volailles, les ruches, les instruments pour cultiver... C'est entendu, aussi le *crédit à court terme* met-il à votre disposition, à un taux très avantageux, des avances de fonds appréciables pour l'achat d'engrais, de semences, d'instruments, d'animaux, le paiement de salaires d'ouvriers agricoles, de fermages, etc... La durée de ces prêts peut varier, selon l'opération pour laquelle ils ont été consentis, de trois mois à un an.

Les sommes nécessaires à l'acquisition de bétail ou de matériel peuvent aussi être mises à votre disposition par une autre forme de crédit, le *crédit à moyen terme*, qui permet aux caisses régionales de crédit de consentir des prêts d'une durée maxima de cinq ans et dont le montant peut aller jusqu'à 5.000 francs.

Pour bénéficier de l'une quelconque de ces formes de crédit

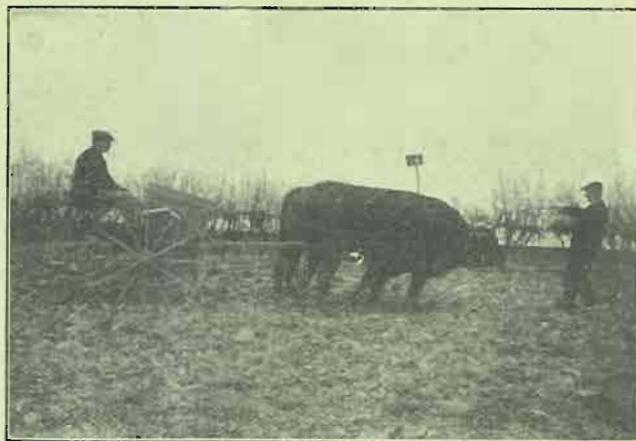


Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

CULTIVATEUR JEAN AVEC SON SEMOIR CONDUIT PAR DES MUTILÉS.

(1) Il existe une loi, dite loi Ribot, en date du 10 avril 1908, complétée par des dispositions subséquentes, qui peut également vous aider à acquérir une maison avec un petit champ, grâce à des avances spéciales qui sont faites par l'Etat à des Sociétés, appelées Sociétés de Crédit Immobilier. Vous pouvez vous adresser à celles-ci pour tous renseignements à ce sujet. (Le Siège de leur Fédération est à Paris, 9, rue de Solférino.) Cette loi permet, en outre, d'assurer la conservation du bien dans la famille.

De nouvelles propositions ont été récemment présentées au Parlement en vue d'accorder des facilités toutes particulières aux mutilés qui désireraient bénéficier de cette législation. Elles viendront prochainement en discussion.

Enfin, la loi du 12 juillet 1909 permet de faire déclarer insaisissable tout bien composé d'une maison et d'un jardin dont la valeur n'excède pas 8.000 francs.

l'agriculteur doit être membre : 1<sup>o</sup> d'un syndicat agricole ou d'une société d'assurances mutuelles agricoles de la région ; 2<sup>o</sup> d'une caisse locale de crédit agricole mutuel, conditions qui sont bien faciles à réaliser puisqu'on peut devenir membre en sollicitant le prêt (1).]

Vous comprendrez aisément les avantages que ces différentes



Photo. Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.

BINAGE ET BUTTAGE DES POMMES DE TERRE EXÉCUTÉS PAR DIVERS MUTILÉS.

formes de crédit présentent pour vous, surtout si vous êtes marié, puisqu'elles vous permettent soit d'acquérir une petite exploitation, soit de prendre une ferme à bail ou de vous livrer à l'aviculture, à l'apiculture, à l'élevage des lapins, à la culture de

(1) Pour avoir des renseignements complémentaires sur le crédit agricole, écrivez au *Service du Crédit et de la Mutualité*, au Ministère de l'Agriculture, 78, rue de Varenne, Paris, en exposant votre cas.

l'osier et à la vannerie ou tout autre industrie rurale qui sera d'autant plus rémunératrice que vous aurez acquis dans un centre de rééducation agricole les connaissances nécessaires pour conduire intelligemment et mener à bien votre petite entreprise.

### Bordier.

Le « bordage » est un mode d'exploitation en usage dans certaines régions et qui convient très bien aux mutilés désireux de se consacrer plus spécialement à l'élevage du bétail, des volailles ou des abeilles en y joignant certaines petites industries ru-



Photo. Centre de rééducation et d'appareillage de Lyon.  
AMPUTÉ DU BRAS GAUCHE FAUCHANT A LA FAUX  
A L'AIDE D'UN PORTE-OUTIL JULIEN DIT « AGRICULTEUR ».

rales, telles que la vannerie. Le « bordier » loue au propriétaire, moyennant 100 à 200 francs par an suivant la qualité du sol, la jouissance d'une maison d'habitation avec des logements nécessaires pour les animaux de rente et la basse-cour

ainsi que le droit à tous les fourrages, pailles, racines fourragères et tubercules venant sur la « borderie » qui a généralement une surface de 6 à 10 hectares. *Le propriétaire se charge de labourer toutes les terres*, de semer et récolter les céréales et *de faire tous les transports pour le bordier*. Ce dernier sème les prairies artificielles, les plantes-racines, plante les pommes de terre ou topinambours, entretient ces cultures et en fait la récolte.

Lorsque vous est venue à l'esprit la pensée de devenir vous-même propriétaire, peut-être vous êtes-vous senti retenu par l'importance des débours à faire pour vous établir. Le bordage heureusement met fin à vos hésitations, il rend possible la réalisation de votre rêve d'habiter à la campagne avec votre famille la petite maison dont le jardin fournira les légumes nécessaires à votre consommation et voici qu'il vous est permis de nourrir quelques vaches, moutons ou cochons, entretenir une basse-cour nombreuse et un beau rucher. Grâce au bordage, en effet, vous êtes débarrassé du souci des gros travaux, ceux dont l'exécution parfois pénible était interdite à votre impotence et quelques billets de cent sous, facilement prélevés sur votre pension dont ils ne sont qu'une faible partie, suffisent à vous assurer la jouissance de la maison et du jardin en même temps que vous est fournie la nourriture de votre bétail.

Reste à vous procurer le cheptel de votre petite exploitation ; le crédit agricole à court ou moyen terme dont nous vous parlions tout à l'heure vous met en mains les fonds nécessaires et, comme il ne s'agit plus, le propriétaire amenant tout le gros matériel, que d'acheter bestiaux, volailles, abeilles, semences, petits outils, le débours est considérablement réduit. Sûr de rentrer dans les avances qu'il vous a fallu demander, vous vous mettrez à l'œuvre en toute confiance et bientôt vos élevages prospères assureront à votre foyer une honnête aisance.

### Métayer.

Beaucoup parmi vous ne savent pas exactement en quoi consiste le métayage ; c'est un mode d'exploitation dans lequel

le propriétaire apporte la terre, les bâtiments, le cheptel en totalité ou pour partie, et le métayer son travail, celui de sa famille et, s'il y a lieu, partie du cheptel. Les frais et les produits sont partagés par moitié.

Vous comprenez tout de suite combien sont avantageuses pour vous les conditions du métayage, surtout dans le cas assez fréquent où le propriétaire se charge de fournir le bétail, les animaux de trait et les machines. Il ne vous reste plus alors qu'à vous installer avec votre famille dans la maison mise gratuitement à votre disposition et à bien cultiver le domaine pour avoir part aux produits.

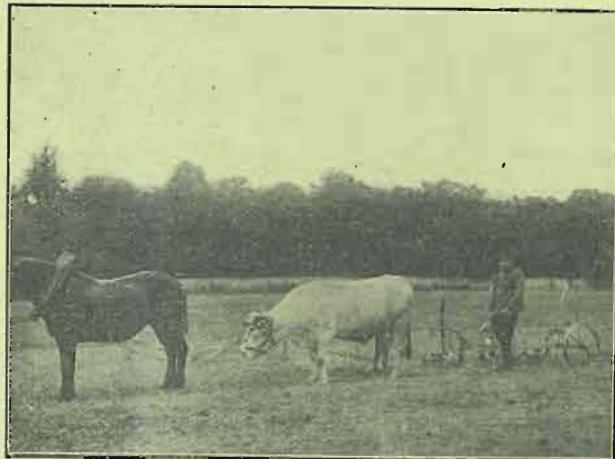


Photo René Dage.

AMPUTÉ DE L'AVANT-BRAS GAUCHE CONDUISANT UN CULTIVATEUR.

Nous venons de voir comment il vous est possible d'entreprendre une petite exploitation d'élevage de volailles, d'apiculture, d'avoir quelques chèvres et moutons, une oseraie, soit en devenant propriétaire grâce au crédit agricole, soit en vous établissant bordier. Mais le paiement d'une annuité ou d'un loyer, si faibles soient-ils, vous fait quelque peu hésiter ; si vous surmontez cette première hésitation, une autre appréhension vous saisit : surtout si vous étiez simple ouvrier agricole avant la guerre, vous aurez peut-être peur de vous trouver seul et sans appui à la tête de votre petite exploitation, il vous semble que vous auriez grand besoin d'un conseiller expérimenté pour guider vos premiers pas et vous éviter les fâcheuses écoles. Le métayage vous permet d'avoir, sans avances à faire, la maison qui vous abritera ainsi que votre famille, les champs, la moitié

ou même la totalité du cheptel mort ou vif et, surtout, il vous donne en la personne du propriétaire un *associé*, un guide sur lequel vous pouvez absolument compter et qui est autant que vous intéressé au succès de votre commune entreprise, puisque le bénéfice qu'il en retire est égal à celui que vous en retirez vous-même. Nous pouvons dire qu'on n'a jamais vu une famille de métayers honnête et laborieuse ne pas réussir ; la plupart d'entre elles au contraire ont fait beaucoup d'économies et sont devenues à leur tour propriétaires.

### Charretier-Bouvier.

A l'encontre de ce que beaucoup de gens s'imaginent, la profession de charretier peut être exercée par un grand nombre



Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

MUTILÉ FAISANT UN LABOUR A PLAT AVEC UNE CHARRUE TILBUEY  
A SIÈGE.

de mutilés. Nous avons vu des amputés du poignet, et même de l'avant-bras, garnir les chevaux, les mettre aux voitures, les conduire, diriger les machines agricoles.

Peuvent adopter le métier de charretier, ou celui de bouvier, les mutilés dont les impotences sont désignées par les numéros : II, III, IV, IX.

### Garde particulier (Garde-chasse et pêche, Garde forestier particulier).

Après l'agriculture et l'élevage il est peu de métiers aussi passionnantes que celui de garde-chasse. Est-il permis, en effet, de vivre des minutes plus pleines d'une saine émotion que celles passées dans la forêt à l'aube naissante, défilé derrière les buissons, retenant votre souffle pour suivre le braconnier qui va relever ses collets ? Il s'arrête, se penche et va saisir le lièvre ou le lapin convoité quand, bondissant de votre cachette avant qu'il ait eu le temps de revenir de sa surprise, vous mettez la main sur lui et le gratifiez d'un procès-verbal en bonne et due forme. Est-il rien de plus captivant que cette chasse à tous les ennemis du gibier, qu'ils soient à plume ou à poil à deux ou à quatre pattes, chasse où l'habileté et la ruse sont plus nécessaires que la force physique ? Qu'y a-t-il de plus attrayant enfin que l'élevage du gibier de tous genres, l'élevage et le dressage du chien ?

Mais il est inutile de vous vanter plus longtemps les charmes de cet art, la plupart d'entre vous les connaissent pour les avoir goûts. Nous voulons maintenant vous montrer les avantages que vous pouvez retirer de l'exercice de la profession de garde-chasse. D'abord il vous est permis de l'adopter même si vous êtes amputé complètement d'un bras, donc à plus forte raison si vous n'avez qu'une impotence d'un des membres supérieurs, par contre il est nécessaire que vous ayez deux bonnes jambes.

Le traitement que vous êtes à même d'espérer varie naturellement avec votre savoir faire, il dépend aussi de l'étendue de la propriété que vous aurez à surveiller. S'il n'est parfois que de quatre cents francs par an il peut s'élever jusqu'à deux mille francs et plus si vous savez pratiquer votre art avec toutes les finesse désirables. Une maison et un jardin sont presque toujours mis à la disposition du garde et de sa famille avec l'autorisation pour lui d'avoir une basse-cour et souvent une ou deux chèvres. Les petits profits sont nombreux : pièces des invités les

jours de chasse ainsi que lièvres, lapins et perdreaux qui viennent améliorer l'ordinaire, pièces pour chaque procès-verbal dûment dressé, primes pour la destruction des animaux nuisibles, produits de l'élevage et du dressage de quelques chiens, etc...

Si donc vous avez le désir de devenir garde-chasse et présentez les aptitudes nécessaires, il faut absolument que vous appreniez ce que doit connaître un homme de l'art, c'est-à-dire :

1<sup>o</sup> Quelques éléments de législation de la chasse et de la pêche, notamment comment dresser un procès-verbal ;

2<sup>o</sup> L'élevage du gibier ;

3<sup>o</sup> La destruction des animaux nuisibles ;

4<sup>o</sup> L'élevage et le dressage du chien ;

5<sup>o</sup> Quelques notions sur l'aménagement et le cubage des bois, la surveillance des coupes, car presque toujours le garde-chasse est en même temps garde forestier.

Vous serez récompensé de la peine que vous aurez eue à acquérir ces diverses connaissances, non pas seulement par les pièces qui tomberont plus nombreuses dans votre escarcelle, mais aussi par la satisfaction légitime que vous éprouverez, les soirs de grande chasse, en voyant les invités émerveillés contempler le tableau magnifique que vous aurez dressé sur la pelouse du rendez-vous.



Photo. Centre de physiothérapie du Grand-Palais.

LABOUR À LA BÈCHE EXÉCUTÉ PAR UN AMPUTÉ DE LA JAMBE DROITE MUNI DU SABOT DE GOUGET.

retenir votre attention. Un second, au moins aussi intéressant, est que le jardinage est un art véritable qui fait sortir des mains

### Jardinier.

La culture des jardins comporte une série nombreuse de soins délicats qui ont pour un mutilé le très grand avantage de n'exiger pour la plupart qu'une dépense de force limitée ; c'est un premier point de nature à

de celui qui s'y livre avec intelligence une foule de produits savoureux ou charmants souvent très bien payés. Une large initiative laisse au jardinier, même à gages, une indépendance plus grande qu'à beaucoup d'autres employés.

On peut concevoir l'exercice du métier de jardinier de plusieurs façons :

1<sup>o</sup> Vous achetez ou louez un terrain attenant à une maisonnette ; sur ce sol qui doit être meuble, fertile et autant que possible facile à arroser, vous produisez des légumes, des fleurs et des fruits et vous allez les vendre à vos risques et périls sur le marché de la ville voisine ou vous les envoyez par chemin de fer sur des centres plus éloignés où les prix sont meilleurs ;

2<sup>o</sup> Vous vous placez comme jardinier, moyennant un salaire mensuel ou annuel, chez un particulier qui généralement vous



Photo. Centre de rééducation et d'apparaillage de Lyon.  
AMPUTÉ DU BRAS DROIT LABOURANT AVEC UNE FOURCHE  
A L'AIDE DU PORTE-OUTIL JULIEN, DIT « CULTIVATEUR ».

logé et, presque toujours, vous donne les légumes nécessaires à votre famille ;

3<sup>o</sup> Vous avez un jardin assez grand pour subvenir à vos besoins, mais ne donnant pas de produits pour la vente, ce jardin n'occupe pas tout votre temps et vous vous louez comme jardinier à la journée pour remplir vos heures disponibles.

La première opération voit son succès lié à la réussite des récoltes et aux prix de vente obtenus. Elle entraîne un certain aléa, mais aujourd'hui où augmente la consommation des légumes alors que la guerre a enlevé bien des jardiniers, on peut dire qu'elle est dans la grande majorité des cas une source de bénéfices intéressants. Dans la banlieue des grandes villes, 70 à 75 ares de terrain font vivre le maraîcher et sa famille et leur permettent de se retirer sur leurs vieux jours à l'abri du besoin après avoir quelquefois au cours de leur carrière active fourni du travail à un ou deux journaliers.

Le travail en maison bourgeoise supprime tout imprévu : qu'il fasse beau, pluie, vente ou grêle, à la fin de chaque mois rentre au logis le salaire convenu. On est, il est vrai, moins libre qu'à son compte, mais l'élévation des gages est une compensation à cette moindre indépendance ; nous ne connaissons guère de jardinier au courant de son métier gagnant avant la guerre moins de 1.000 francs par an, nous avons au contraire souvent entendu parler de 1.200, 1.500 et 1.800 francs par an et nous savons que ce ne sont pas là les prix les plus élevés. Comme nous vous l'avons dit tous ces prix sont avantagés du logement, des légumes et quelquefois du chauffage ; ils impliquent la connaissance de ce qu'on est convenu d'appeler « les quatre branches du jardinage ».

La troisième façon d'exercer le métier de jardinier, c'est-à-dire le louage à la journée est, pour le mutilé surtout, aussi avantageuse que les deux autres, elle permet de se spécialiser dans certains travaux : taille d'arbres fruitiers, tracé de jardins, etc..., que les possesseurs de petits jardins qu'ils travaillent eux-mêmes ne connaissent pas ou n'ont pas le temps de pratiquer. S'il est adroit, le jardinier à la journée se fait rapidement une clientèle et il est très recherché dans les campagnes où souvent on se

plaint qu'il ne puisse donner à chacun tout le temps désirable. La demande fait monter les prix ; nous pouvons vous citer 6 et 10 francs par jour sans compter les menus « à côtés » (telle la nourriture) qui souvent améliorent le gain final. Remarquez que le jardinier à la journée n'a besoin d'autre capital que celui qui lui est nécessaire à l'achat et à l'entretien de ses outils : bêches, pioches, râteaux, binettes, serpettes et sécateurs, brouette ; il a son jardin particulier avec un rucher, une basse-cour et des lapins pour occuper sa famille, il vit sur son propre fonds et sa paye est presque tout bénéfice, aussi pensons-nous bien faire de vous conseiller le métier. Nous vous engageons, au contraire, à ne pas vous louer comme simple employé chez un maraîcher ou jardinier producteur, vos blessures souvent en ne vous



Photo René Dage.

LABOUR A LA BÈCHE EXÉCUTÉ PAR UN AMPUTÉ DE LA CUISSE DROITE.

laissant pas la liberté de tous vos mouvements vous mettraient là dans un état d'infériorité par rapport à un camarade valide parfois moins habile que vous. Meilleure serait pour vous une place de jardinier en second ou garçon jardinier chez un propriétaire amateur.



CL. *Journal d'Agriculture Pratique.*  
BINAIS EXÉCUTÉ PAR UN AMPUTÉ DU BRAS DROIT  
A L'AIDE D'UN PORTE-OUTIL JULIEN « CULTIVATEUR ».

est l'eau, surtout pour la culture maraîchère. Vous ne l'ignorez certainement pas, mais nous sommes conduits à vous le rappeler parce que vous pourriez être préoccupé du transport de l'eau dans des arrosoirs trop lourds pour vos membres mutilés. Cette préoccupation dans bien des cas n'a pas lieu de vous arrêter, car, de plus en plus, dans les cultures maraîchères et dans les jardins potagers de luxe, l'eau sous pression est

Les quatre branches du jardinage que vous devez connaître sont:

*La production des légumes;*

*La floriculture ou culture des fleurs;*

*L'arboriculture* comprenant l'arboriculture d'ornement et l'arboriculture fruitière qui nous donne pommes, poires, pêches, etc...

*La culture forcée* en serre ou sur couche qui emploie des sources de chaleur naturelles ou artificielles pour avancer la récolte des produits donnés par l'une des trois autres branches.

La clef du succès

épandue en pluie par des appareils automatiques qui remplacent les anciennes lances.

La question de l'eau se trouvant ainsi tranchée, il ne reste guère de trop pénibles que les travaux à la bêche ou à la pioche, mais, outre que ces travaux sont encore compatibles avec certaines impotences, lorsqu'un jardin a été une fois correctement défoncé, la terre s'assouplit et se façonne avec moins de peine. Même un amputé de l'avant-bras peut manœuvrer bêche ou pioche grâce à la main de travail construite à cet effet par le docteur Boureau. Ce premier pas franchi, on conçoit que beaucoup de travaux de jardinage puissent vous rester permis. Le tracé des rayons au cordeau, le dressage d'un carré au râteau, le repiquage des plants demandent surtout de l'adresse, une main, même veuve d'un ou deux doigts, pourvu qu'elle ait le pouce, peut manœuvrer serpette ou sécateur, faire la cueillette des fruits et des légumes, pincer les pouces gourmandes, bref, exécuter la plupart des opérations que comporte le métier de fin jardinier.

Beaucoup de travaux se font presque sur place, à terre, et sans entraîner de mouvements accentués, les impotences ou amputations des membres inférieurs peuvent donc n'y pas mettre obstacle; cependant toute suite de blessure empêchant la flexion sur les genoux constitue une gêne parfois sérieuse, il vaut alors mieux avoir à s'occuper de travaux d'arboriculture, ces derniers n'étant pas incompatibles avec la station verticale et le fait d'être appareillé d'une jambe de bois n'interdisant pas toujours l'ascension des échelles à barreaux plats. La conduite d'un chauffage de serre, les rempotages et bouturages vous sont souvent accessibles; plus difficile est la confection d'une couche de fumier, mais si par hasard un travai



Photo. Centre de physiothérapie  
du Grand-Palais.}

BINAGE EXÉCUTÉ PAR UN AMPUTÉ  
DE LA JAMBE DROITE MUNI DU  
SABOT DE CULTIVATEUR DE GOUGET.

dépasse vos moyens, il sera en général assez limité pour ne pas vous empêcher de passer outre avec le concours d'un voisin complaisant.

### **Arboriculteur.**

L'arboriculture n'est qu'une des branches du jardinage, nous ne pouvons pas dans bien des cas l'en séparer. La taille des arbres peut être pratiquée avec une seule main qui manœuvre le sécateur ; le greffage par contre nécessite une main valide pour tenir le greffoir et exige que l'autre ait conservé l'opposabilité du pouce avec un ou deux doigts afin de pouvoir saisir la tige à greffer. La main de viticulteur du docteur Boureau permet cependant aux amputés de l'avant-bras de maintenir la tige qui doit recevoir le greffon. Le palissage des arbres en espaliers demande les mêmes aptitudes que le greffage, il peut être pratiqué par des amputés d'une jambe, car les murs d'espaliers ne sont généralement pas très hauts. Les sulfatages et soufrages, la cueillette des fruits n'ont en général rien de pénible et il vous est facile de vous rendre compte que de nombreux mutilés peuvent les pratiquer. Tous ces travaux sont un peu la spécialité du jardinier à la journée de qui nous avons signalé et recommandé le métier, ils lui assurent un très honorable gagne-pain et s'exécutent avec un matériel très réduit.

A côté de l'entretien et de la mise à fruit par la taille des arbres en production, la formation même des arbres en pépinière peut attirer votre attention, cependant nous ne l'envisageons pour vous qu'à titre exceptionnel parce qu'elle exige de multiples transplantations de plants en mottes, c'est-à-dire le maniement de poids lourds ; le succès d'une pépinière nécessite la parfaite exécution d'un défoncement profond que peut seul faire sans trop de peine un homme en possession de ses quatre membres.

### **Horticulteur.**

L'horticulteur donne ses soins au jardin d'ornement. L'ornement implique quelque chose de fin et d'harmonieux demandant un coup d'œil sûr et du doigté pour présenter de façon gracieuse

fleurs et arbustes ; l'adresse ici tout spécialement l'emporte sur la force, beaucoup d'hommes mutilés ou même affaiblis physiquement par la guerre pourront encore s'adonner à la culture des fleurs ou à la conduite des arbustes.

L'horticulteur travaille généralement en journée ou plus



Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

MUTILÉS DIVERS TAILLANT LA VIGNE.

souvent encore il prend à forfait l'entretien des jardins. Quelquefois enfin il produit sur son terrain des fleurs et des arbustes d'ornement pour les vendre. De toutes façons nous devons faire remarquer que c'est un art extrêmement délicat qui pour être pratiqué lucrativement exige de celui qui s'y livre une très grande habileté et des connaissances très étendues

### Viticulteur.

La qualité d'un vin dépend du *cépage*, c'est-à-dire du plant qui porte les raisins, du *sol* qui les nourrit et du *climat* qui les mûrit en leur donnant leur bouquet. Nous avons en France la collection des cépages la plus belle qui soit au monde, notre sol est l'un des plus favorables à la vigne et notre climat incomparable ne se retrouve nulle part ailleurs. On peut donc dire sans se tromper que l'avenir de la viticulture française est assuré.

Tout concourt chez nous à l'obtention de vins supérieurs ; leur production atteint souvent plus du tiers de la production mondiale estimée, bon an mal an, entre 150 à 180 millions d'hectolitres et leur débouché ne laisse aucun doute.

On boit en France de plus en plus de vin parce que le travail imposé par la guerre en fait pénétrer l'usage dans des foyers

qui jusqu'ici l'avaient ignoré. Nos Alliés, en le goûtant, apprécient chaque jour davantage l'excellence du pinard français ; enfin des mesures sont prises pour préserver le viticulteur honnête contre la concurrence déloyale des produits frelatés qui n'ont du vin que le nom : autant de motifs qui peuvent vous engager à vous occuper de la culture de la vigne une fois votre pension liquide.

Cependant, si justement soucieux de ne pas vous engager à la légère dans une voie

peut-être nouvelle pour vous, vous recherchez comment il faut s'y prendre pour obtenir un bon vin, vous remarquez bien vite que la vigne pour être productive demande des soins très nombreux : il faut lui donner des engrains, labourer ou piocher le sol de diverses manières, tailler les sarments, les accolter aux échalas ; le vigneron, pulvérisateur ou soufreuse en main, doit défendre la grappe de sa naissance à la maturité contre les maladies et les insectes malfaisants.

Tout cela ne va pas sans dépenses et, préoccupé de ne pas



Photo Ecole Sandar-Limonest.

AMPUTÉ DU BRAS GAUCHE SULFATANT LA VIGNE.

voir la recette couvrir des frais aussi élevés, vous êtes tenté de renoncer au projet qui vous avait séduit. Ne vous découragez pas : certes le vigneron ne doit pas épargner sa peine et il lui faut compter avec les mauvaises années, mais une grosse partie des dépenses est représentée par la rémunération du travail. Il s'en suit que si vous faites ce travail vous-même au lieu de le confier à un ouvrier, vous vous en assurez le bénéfice et pouvez être certain que la culture de la vigne est très avantageuse à condition d'en être soi-même l'artisan.

La rareté de la main-d'œuvre est pour vous une garantie du succès : nombreux sont les vignobles qui, faute de bras, ne peuvent recevoir de soins, et fourniront un champ à votre activité et à celle de votre famille.

Vos camarades vignerons vous diront que le produit est infiniment variable ; les grands crus donnent à l'hectare quelques hectolitres d'un vin qui n'a pas de prix, tandis que sur la même surface on a vu des cépages communs donner jusqu'à 300 hectolitres au prix de 7 à 8 francs l'hectolitre. A titre d'indication : en 1913, des vignobles de l'Hérault plantés de cépages à grands rendements, mais de qualité moyenne, ont récolté de 80 à 100 hectolitres de vin à 30 francs l'hectolitre, soit un produit brut de 2.400 à 3.000 francs. La même année, dans d'autres départements, la récolte à l'hectare s'est élevée à 30 ou 40 hectolitres de vin à 50 ou 60 francs, soit un produit brut de 1.500 à 2.400 francs. Ce sont là des chiffres intéressants, ôtez-en la valeur des fumures et des produits anticryptogamiques et insecticides, seuls éléments que vous ayez à acheter dans le cas que nous avons supposé où vous cultivez vous-même, ils laissent place aux beaux bénéfices que nous vous annonçons et que l'élévation des cours actuellement plus que doublés rendra peut-être meilleurs dans l'avenir.



CL. *Vie Agricole et Rurale*.  
MAIN DE VITICULTEUR  
DU DR BOUREAU.

Deux considérations pourraient donc seulement vous empêcher de vous livrer à la culture de la vigne : votre invalidité d'une part et la difficulté de devenir propriétaire, fermier ou métayer d'autre part.

Votre impotence, d'abord, peut vous mettre dans l'impossibilité d'effectuer certains travaux. Les tableaux des pages 16 à 18 vous renseignent à ce sujet, nous ajouterons même que dans le cas où vous travaillez chez vous, soit comme propriétaire, fermier ou métayer, vous pouvez encore vous livrer à la viticulture bien qu'atteint des impotences désignées par les numéros III, IV, V, VI, VII, votre rendement en travail sera moins bon que celui d'un homme valide, mais cela n'aura que peu d'importance puisque vous n'êtes pas payé à la tâche.

Certains appareils de prothèse, telle par exemple la main de viticulteur du docteur Boureau dont vous voyez la photographie ci-jointe, permettent aux amputés de l'avant-bras (IV) de se livrer aux divers travaux de taille, palissage, soufrage, récolte. Si le travail à la houe est rendu impossible par votre impotence, certaines machines, attelées ou non, permettent à beaucoup de blessés des bras de faire les binages, buttages ou décaillonnages. En définitive, peu nombreuses sont donc les invalidités qui interdisent d'une façon absolue de se livrer à la culture de la vigne; certaines, qui sont indiquées sur les tableaux des pages 16 et 18, permettent de faire ces travaux sans diminution de rendement, d'autres, que nous venons de vous énumérer, laissent encore la possibilité de les exécuter, mais avec un rendement diminué.

Il ne faudrait pas non plus que la question de devenir propriétaire, fermier ou métayer vous embarrasse. Nous vous avons en effet indiqué plus haut que, grâce au crédit agricole, il vous est loisible d'acquérir une maison et un vignoble dont la valeur peut s'elever jusqu'à 8.000 francs et d'acheter le matériel, les engrains et les semences qui vous seront nécessaires. D'autre part beaucoup de fermiers et métayers qui exploitaient un vignoble ont, hélas, disparu et c'est par centaines que vous trouverez des fermes ou des métairies à reprendre dans des conditions fort avantageuses pour vous.

Si donc votre impotence vous autorise à vous livrer à la viti-culture et que vous soyez attiré de ce côté par vos goûts personnels, rien ne vous empêche de vous y consacrer et de voir à un automne prochain mûrir dans le vignoble les grappes vermeilles, fruits de vos soins assidus.

### Culture de l'osier et Vannerie.

La culture de l'osier et les travaux de vannerie ne sont pas, comme certaines personnes semblent le croire, des occupations accessoires sans intérêt pratique, bonnes tout au plus pour des femmes ou des romanichels. Pour la plupart des rouleurs de grands chemins qui viennent camper à l'entrée de nos villages où, avec juste raison, ils sont en général assez mal vus, l'exercice de la vannerie n'est guère qu'un trompe-l'œil destiné à masquer la paresse ou la rapine ; ceux qui réellement se font un moyen de vie de la confection des paniers sont l'exception et encore ne font-ils qu'acheter quelques paquets d'osier d'ordinaire non écorcé ; ils ne le cultivent pas et le débouché qu'ils ouvrent aux producteurs est insignifiant. Ce sont de petits agriculteurs paysans ou des osiériculteurs de métier qui, seuls, restent pratiquement les artisans de la vannerie, leur rôle n'est pas mince et il n'est pas dévolu à quelques isolés dont le nombre grandissant cesserait de rendre intéressante l'honorable profession.

Actuellement, en effet, d'après M. Eugène Leroux, directeur de l'Ecole nationale d'Osiériculture et de Vannerie de Fayl-Billot (Haute-Marne), bien qualifié pour fournir des renseignements sérieux et désintéressés, il reste en France à peine 5.000 hectares d'osiers, alors que nous devrions en cultiver 70.000 pour subvenir aux besoins de notre consommation ; il y a donc 65.000 hectares à planter et, comme un travailleur à qui des capitaux limités ne permettent pas les grandes plantations trouve à s'occuper utilement avec les produits d'une oseraie d'une trentaine d'ares, des milliers de mutilés peuvent tirer de la culture de l'osier et de la vannerie leurs moyens d'existence. Si, d'autre part, on tient compte des vides que cause la guerre, 15.000 vanniers au moins vont manquer pour la mise en œuvre des produits. En vous con-

seillant de vous tourner du côté de l'osier nous ne vous engageons donc pas dans une voie sans issue ; vous avez le plus grand intérêt à retourner dans votre pays natal et à cultiver, à côté d'un carré de jardin potager, une petite oseraie qui vous fournira dans d'excellentes conditions et sans aucun attirail de culture la matière première à une industrie rémunératrice, surtout si vous la complétez par l'élevage de quelques volailles et l'entretien d'un rucher.

L'osiériculture présente pour les mutilés le grand avantage qu'une fois la plantation faite il n'y a plus à donner à l'oseraie que des soins d'entretien, binages et épandage d'engrais, et à récolter les brins ; tous ces travaux, peu exigeants sous le rapport des aptitudes physiques, sont permis aux mutilés dont nous avons



Photo. René Dage.

AMPUTÉ DE LA JAMBE GAUCHE FAISANT DE LA VANNERIE  
A MAISON-BLANCHE.

désigné les impotences par les numéros : I, II, III, IV, V, VI, VII, IX. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, une oseraie d'une trentaine d'ares suffit à alimenter un vannier en matière première ; aussi, pour vous montrer le bénéfice que vous êtes en droit d'attendre de l'osiériculture, nous avons pris l'exemple d'une oseraie de trente ares. L'entretien de ce petit champ vous prendra 50 jours par an et vous donnera un rendement moyen de 1.000 kilos d'osier décortiqué, ce qui, à raison de 60 francs les 100 kilos, représente une valeur de 600 francs. Les frais de production n'atteignent même pas 100 francs puisqu'ils se réduisent

à l'entretien de vos outils et à l'achat de quelques engrais chimiques, vous-même fournissant le travail. *Il vous restera donc une somme de cinq cents francs à répartir sur 50 jours, ce qui fera ressortir votre journée de travail à dix francs.*

Si, préparé par un séjour dans une bonne école de vannerie et aidé par votre femme, vous voulez produire de l'osier non seulement pour alimenter votre travail mais aussi pour la vente, il vous est possible de cultiver une surface deux, trois, même six fois plus grande et alors le bénéfice dont nous parlions plus haut est à multiplier par deux, par trois ou par six. Vous voyez donc que la culture de l'osier est susceptible de bien faire vivre ceux qui ont résolu de lui consacrer leurs soins.

Mais en dehors des bénéfices que vous procure la culture de l'osier, elle a l'avantage de vous laisser des loisirs pour élever des volailles, conduire un rucher et surtout mettre en œuvre les brins souples que vous récolterez sur votre terrain. La vannerie est une industrie qui permet à un mutilé, même gravement atteint, de gagner dans sa famille un joli salaire sans avoir à quitter sa petite maison. Si vous décidez de vous y adonner nous pouvons vous laisser espérer pour vos débuts un gain journalier minimum de 3 fr. 50. C'est modeste, direz-vous, mais vous n'êtes pas sans avoir entendu dire qu'il existait différentes sortes de vannerie. La grosse vannerie livre au commerce les mannes pour le transport des légumes, du poisson, etc... L'osier souvent n'est même pas écorcé; ce sont ces articles solides mais rustiques et surtout bon marché qui ne peuvent être payés cher à leur fabricant. Celui-ci, généralement débutant et encore inhabile, doit se contenter du salaire peu élevé auquel nous avons fait allusion. Vient-il à prendre de l'assurance en acquérant la pratique du métier ? Il aborde la vannerie fine, celle qui prépare en osier blanchi des malles et paniers de voyage; le salaire s'élève alors pour atteindre six, sept, huit et dix francs par jour; enfin l'ouvrier, passé maître, fait sortir de ses doigts des chefs-d'œuvre de vannerie de luxe, celle-ci atteint des prix élevés qui n'ont de limite que la fantaisie de l'acheteur, et le gain journalier du fabricant peut dépasser douze ou quinze francs. Nous avions donc raison de vous dire qu'un bon vannier pouvait, sans quitter son

champ et son modeste atelier, éléver très honorablement sa famille sous le ciel même qui l'a vu naître.

Nous vous ferons remarquer que l'osier donnait en France avant la guerre des produits particulièrement appréciés que nos voisins savaient venir chercher pour les expédier chez eux à raison de 15 ou 20.000 quintaux par an. Ils s'assuraient ainsi, les Allemands surtout, le bénéfice de leur mise en œuvre et nous revendaient un bon prix le matériel que nous aurions dû fabriquer nous-mêmes. Un tel état de choses doit avoir pris fin du jour où nos biens ont été volés et où tout respect a cessé pour les parents que beaucoup d'entre nous ont malheureusement laissés en pays français momentanément envahis, il vous appartient de trouver l'aisance en vendant vous-même ce qu'autrefois il vous fallait acheter. La chose vous est permise et ne présente pas toutes les difficultés qu'au premier abord vous pourriez voir à sa réalisation.

Trois considérations peuvent vous arrêter :

1<sup>o</sup> La nature de votre blessure et la compatibilité de votre impotence avec la culture de l'osier ou la pratique du métier de vannier ;

2<sup>o</sup> L'importance de la mise de fonds ;

3<sup>o</sup> La question des débouchés.

Sur chacun de ces différents points nous pouvons, dans une large mesure, calmer les appréhensions que vous seriez tenté d'avoir.

La perte d'un pied, celle d'une jambe, ne vous empêche pas de vous livrer à la culture de l'osier et encore moins aux travaux de vannerie. Êtes-vous privé d'un membre supérieur partiellement ou même complètement ? La culture vous est encore permise, par contre la vannerie vous est rendue plus difficile à moins que les lésions n'intéressent que deux doigts et permettent aux trois doigts restant, dont le pouce demeure opposable, de saisir les brins d'osier. *Pour la vannerie la perte de la vue n'est pas un obstacle, les écoles forment des vanniers aveugles et elles en ont déjà placé qui sont fort bien payés.* Donc de nombreuses blessures ou mutilations vous laissent encore accès au métier que nous recommandons tout particulièrement à votre attention ; les lésions

des membres inférieurs qui interdiraient la station debout ou simplement les quelques pas nécessaires pour s'acquitter des soins à donner aux osiers et faire la récolte des brins, ne gênent en rien le tressage et la préparation de l'osier, or ces travaux de vannerie proprement dite sont ceux où il y a le plus à gagner.

Si, pour aborder le second point, nous envisageons maintenant la question soulevée par les premiers débours à faire, nous pensons que vous admettrez assez facilement avec nous que cette question se pose à peine. Si vous êtes simple vannier rural, nous serions en effet bien surpris que vos employeurs, au vu des garanties données par votre passage dans les écoles professionnelles, ne vous fassent pas l'avance

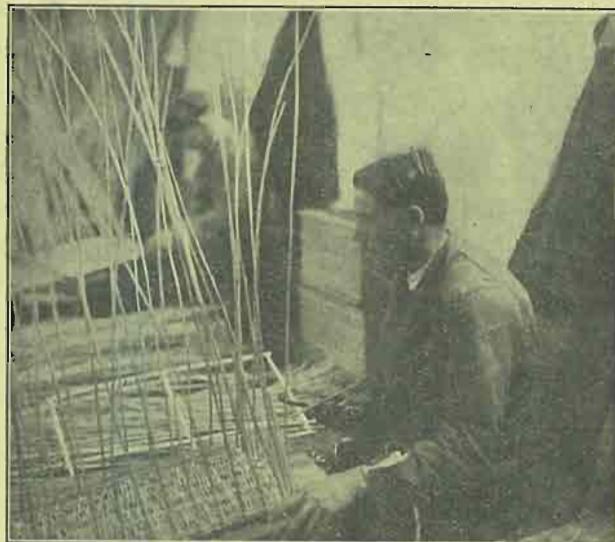


Photo. René Dage.

AMPUTÉ DES DEUX JAMBES, HAUT DE GUISSES, FAISANT DE LA VANNERIE.

des premiers stocks de matières premières dont ils se rembourseront peu à peu sur le paiement des commandes que vous leur livrerez. Si, au contraire, vous faites la culture de l'osier en même temps que la vannerie, la mise de fonds n'est pas très considérable. Elle peut à la rigueur se réduire à l'acquisition des boutures, soit 170 francs pour 30 ares de terrain à planter, et la location du sol, soit de 25 à 30 francs payables généralement après la première récolte. Quelquefois vous voudrez vous assurer une production meilleure en qualité et en quantité et vous ferez l'achat d'engrais chimiques à mélanger au sol au moment de sa mise en état pour la plantation, vos

débours seront alors majorés d'une centaine de francs et il vous faudra enfin compter 150 francs, à raison de 5 francs l'are, si vous prenez un aide afin de vous rendre moins pénible le béchage de défoncement. En mettant ainsi les choses au pire pour votre bourse, la dépense totale qui vous donnera les meilleures chances de succès ne dépassera pas 500 francs. C'est une somme que le crédit agricole vous procurera moyennant un faible intérêt et que vous pourrez rembourser sans avoir à rien aliéner de votre pension.

Il vous est enfin possible, si vous n'osez faire cette première mise de fonds, de vous livrer à la culture de l'osier en métayage. Dans ce cas, le propriétaire apporte le sol, l'oseraie, la moitié des engrais et vous fournissez votre travail et l'autre moitié des engrais, les produits sont partagés en deux parts égales.

Vous pourriez vous trouver très embarrassé si, une fois votre première récolte d'osier obtenue, vous ne saviez où la vendre, ou si, vos premiers paniers en mains, vous ignoriez où les porter pour en recevoir un bon prix et acheter de nouvelles matières premières. Cette préoccupation ne doit pas vous faire reculer, car les osieristes français ont su s'en affranchir. Eux aussi, avant vous, ont eu à lutter, il leur a fallu conjurer en particulier les manœuvres de l'étranger qui, profitant de l'inexpérience des petits producteurs encore mal outillés, draînaient à vil prix hors de France les osiers de marque. Ils y sont parvenus par l'association et la création d'une *Chambre syndicale des Osiéristes français*, qui prend en mains tous les intérêts de la corporation, qu'il s'agisse de conseils sur la culture proprement dite où sur ses débouchés.

Adressez-vous à la Chambre syndicale, elle vous évitera toute fausse manœuvre, d'ailleurs les écoles qui vous auront instruits, celle de Fayl-Billot notamment, ne vous abandonneront pas après avoir guidé vos débuts ; d'ores et déjà leurs précautions sont prises pour assurer un travail fécond à leurs anciens élèves ; par elles le salaire minimum de 3 fr. 50 par jour est assuré et ce n'est qu'un point de départ.

N'ayez donc aucune crainte, une fois que vous aurez appris à cultiver l'osier et à bien faire de la vannerie vous pourrez ren-

trer chez vous assuré d'avoir en mains un métier auquel vous pourrez intéresser votre femme et vos enfants et qui vous permettra de les faire vivre.

### Conducteur d'appareils de culture mécanique.

La guerre a privé l'agriculture d'une grande partie des bras qui lui étaient nécessaires, aussi a-t-on eu recours dans une large mesure aux appareils de culture mécanique pour pouvoir continuer à faire produire au sol les moissons destinées à assurer le ravitaillement du pays.

Nos usines uniquement occupées à la fabrication des munitions n'ont pu construire les machines dont nous avons besoin et ce sont les Etats-Unis qui nous ont fourni les tracteurs automobiles dont ils se servaient déjà depuis plusieurs années dans les grandes plaines où l'on cultive les céréales. La conduite de ces machines est simple, s'apprend vite, n'exige pas beaucoup de force et procure d'assez jolis salaires variant de 6 à 9 francs par jour, non nourri, autant de raisons qui ont conduit beaucoup de mutilés à s'orienter de ce côté.

Vous serez peut-être étonné de voir que nous n'avons indiqué comme pouvant conduire un tracteur que les blessés dont les impotences sont désignées par les numéros II et IX, qui peuvent faire ce travail aussi bien qu'un homme valide et nous voulons vous donner sur ce point quelques indications. D'autres invalidités permettent bien de conduire un tracteur, mais occasionnent une diminution de rendement. Or, si vous n'avez pas à craindre la concurrence pendant la guerre, il n'en sera pas de même après ; beaucoup de vos camarades agriculteurs des vieilles classes ou du service auxiliaire, ont été versés dans les formations automobiles où ils ont acquis une grande expérience de la conduite des voitures et aussi des soins à leur donner ; quand ils reviendront, il est probable que beaucoup d'entre eux se tourneront du côté de la culture mécanique. Si votre impotence II ou IX ne vous met pas en état d'infériorité sur eux, vous n'avez rien à craindre de leur concurrence, mais il n'en est plus de même si votre invalidité diminue votre rendement en travail, car le nombre des appareils

de culture mécanique sera très inférieur à celui de vos camarades agriculteurs qui reviendront de la guerre sachant bien conduire.

Nombreux sont au cours de l'année les jours de gelées, de pluies et de trop grande sécheresse pendant lesquels il est impossible d'aborder les terres avec la charrue, le mécanicien ne pourra pas rester sans rien faire pendant ce temps et il emploiera ses journées à conduire la batteuse, à réparer les machines, à ferrer les chevaux et les bœufs, tous ces travaux ne peuvent guère être pratiqués que par les blessés présentant les impotences désignées par II et IX, disons tout de suite que ces derniers sont nombreux.

### **Entrepreneurs de battages et de culture mécanique. — Mécaniciens ruraux.**

Nous venons d'envisager le cas d'un mécanicien attaché à une grande exploitation agricole qui peut l'employer et le payer toute l'année. Les places de ce genre sont limitées aux grandes exploitations et par suite peu nombreuses, ce dont il faut vous méfier en raison d'un encombrement possible. Au contraire dans les pays de moyenne propriété la question se présente d'une autre façon ; là, les petites entreprises de battage et de culture mécanique ont beaucoup d'avenir parce qu'elles permettent d'occuper lucrativement au cours de l'année celui qui s'y livre. Il faut, par exemple, faire l'acquisition d'un tracteur qui coûte de 12 à 16.000 francs et d'une batteuse de 2 à 4.000 francs, soit une mise de fonds pouvant varier de 14 à 20.000 francs. C'est évidemment une grosse avance à faire.

Mais il est *possible*, il est même *probable* que des sociétés d'entreprise de culture mécanique ou des syndicats feront l'achat de matériels de culture et de battage qu'ils exploiteront soit en régie, soit peut-être même en métayage ; dans l'un et l'autre cas, vous trouveriez à vous employer sans avoir d'avances à faire mais en fournissant simplement votre travail. Si l'exploitation se fait en régie, vous avez comme régisseur le même travail à

faire qu'un entrepreneur particulier, seulement le matériel appartient à une société, à un syndicat ou à un capitaliste qui vous donne un traitement analogue à celui que reçoivent les conducteurs dont nous avons parlé plus haut. Vous avez tous les avantages de la situation sans en avoir les risques.

Si l'exploitation se fait en métayage, la société ou le syndicat

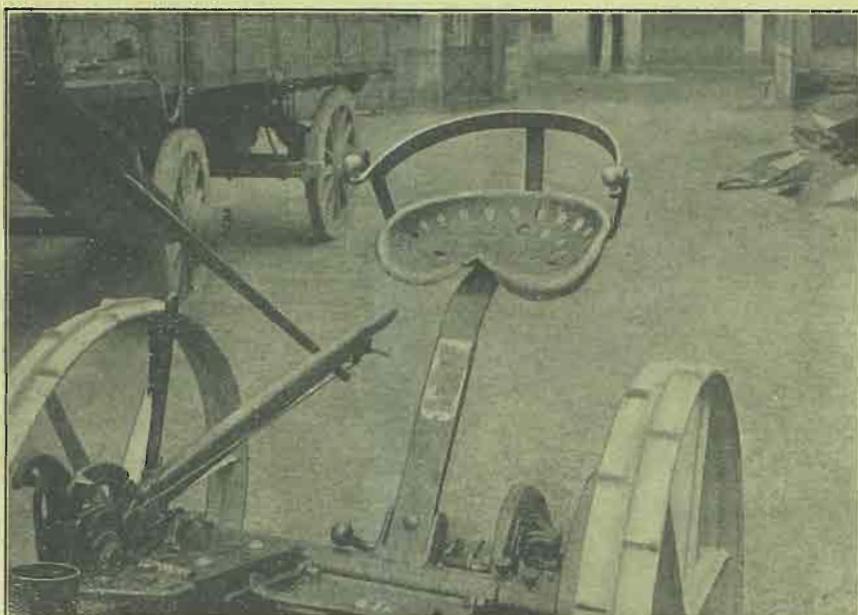


Photo. Centre d'appareillage de rééducation de Lyon.

SIÈGE DE FAUCHEUSE MODIFIÉ PAR M. DOR POUR AMPUTÉS DU MEMBRE SUPÉRIEUR.  
DOSSIER A POIGNÉES DE DOR POUR LE MAINTIEN DES RÈNES.

apportent le matériel, et le métayer, vous en la circonstance, se charge de la conduite, les bénéfices sont partagés par moitié. Tout ce que nous venons de vous dire est à titre d'indication, car la culture mécanique n'en est encore qu'à ses débuts et nous ne pouvons vous parler que de probabilités.

Enfin, nous ne serions pas complets si nous ne vous disions pas un mot des mécaniciens ruraux. Vous savez que l'emploi des machines agricoles de toutes sortes se généralise beaucoup et le besoin de mécaniciens sachant les réparer se fait de plus en plus sentir dans nos campagnes. Le mécanicien rural devra savoir

ferrer les chevaux et les bœufs, forger, braser, souder, tourner, connaître aussi un peu le travail du bois. Son installation ne sera pas coûteuse : un petit atelier avec une forge, une enclume, un étau, une machine à percer, si possible un tour, un établi, des outils. S'il est habile il ne tardera pas à se faire une belle clientèle dans les environs de chez lui et dans sa cour des machines éclos-



Photo. Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.

FAUCHEUSE MUNIE D'UN SIÈGE A GOUTTIÈRE DE DOR POUR AMPUTÉ DE CUISSE GAUCHE.

pées se presseront nombreuses attendant que viennent leur tour de passer entre les mains du « rebouteur ».

Nous vous entendons déjà vous demander : « Oui, mais combien ce métier que vous nous vantez tant pourra-t-il me rapporter ? » Nous vous répondrons que cela dépend uniquement de l'homme qui le pratique et que c'est à vous-même qu'il convient de répondre à cette question, car seul vous êtes à même de juger si vous avez les goûts et l'adresse voulus pour bien réussir dans cette voie.

Et puis il n'y a pas que la réparation des machines qui puisse vous rapporter ; votre métier vous met en rapports avec les

cultivateurs des alentours, si bien que vous êtes l'homme le mieux désigné du village pour être représentant de constructeurs de machines agricoles ou agent d'assurances. Un beau jour le père François, votre voisin, vous amènera à la veille des semaines de blé un semoir fort mal en point et vous lui direz : « Père François, je vais encore vous le retaper un coup ; il fera vos blés, mais il vous en faudra un autre pour le prochain printemps, je vous aurai un chic instrument dans de bonnes conditions. » Le lendemain, ce sera le père Michu que vous trouverez en train de fumer la pipe tout en bottelant de la paille dans sa grange et vous saisirez l'occasion pour lui dire : « Père Michu un de ces soirs vous allez mettre le feu à la baraque, et, comme vous n'êtes pas assuré, le lendemain matin vous vous réveillerez avec vos yeux pour pleurer ; faut tout de suite me signer une police d'assurance. »

Et ce n'est pas tout encore : vos nombreuses occupations vous laisseront bien le loisir de conduire un rucher et de soigner poules et lapins.

Mécanicien, réparateur, représentant de machines agricoles, agent d'assurances, aviculteur. Si avec ça vous ne trouvez pas moyen de vous faire des rentes, qu'est-ce qu'il vous faut !!!

### **Élevage de bestiaux, herbager, vacher.**

L'on disait jadis que « le bétail est un mal nécessaire », les agriculteurs pensent tout autrement aujourd'hui et estiment avec juste raison que l'élevage et l'engraissement sont les sources des bénéfices les plus abondants de leur exploitation.

Vous pouvez donner vos soins aux bêtes à cornes soit en vue d'en retirer du lait, soit pour élever de jeunes reproducteurs ou de jeunes bœufs, soit encore pour les engrasper.

La production du lait peut donner de jolis bénéfices lorsque la ferme n'est pas éloignée d'une grande ville ou se trouve dans une région où l'on fait du beurre et des fromages. Le litre de lait se paie actuellement, pris à la ferme, de 20 à 25 centimes, aussi une vache qui donne 2.000 litres par an, ce qui est une moyenne plutôt inférieure, peut donc vous rapporter de 400 à 500 francs. Si

même vous êtes au voisinage d'une ville de quelque importance et pouvez aller porter vous-même le lait aux particuliers en leur donnant toutes garanties de pureté et de propreté, vous obtiendrez six ou huit sous du litre et vous voyez tout de suite qu'une vache fera dans ce cas tomber chaque année dans votre bourse de 600 à 800 francs sans compter le produit de la vente du veau



Photo. Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.

PAUCHAISON D'UNE PRAIRIE A LA FAUX PAR QUATRE AMPUTÉS DU MEMBRE SUPÉRIEUR  
ET UN HOMME PRÉSENTANT UNE PARALYSE  
RADIALE TRAVAILLANT AVEC UNE GAINÉE ANTIBRACHIALE ET PORTE-OUTIL.

qui peut varier de 30 à 50 francs à huit jours. Il est vrai que vous aurez quelques frais à déduire pour l'achat de tourteaux et autres aliments, mais ils seront bien minimes si vous produisez sur votre petit domaine les fourrages, betteraves, topinambours ou pommes de terre nécessaires. Il vous suffit du reste de faire porter vos soins sur trois hectares de terre pour pouvoir nourrir une ou deux bonnes vaches.

Vous allez tout de suite demander si votre invalidité vous permettra encore de traire. Nous ne pouvons mieux faire, pour

vous renseigner à ce sujet, que de vous dire que M. Duchein, directeur de l'Ecole d'agriculture d'Ondes, qui a déjà vu passer à son école de nombreux blessés, estime :

1<sup>o</sup> Que les blessés dont les impotences sont désignées par les numéros II, VII et IX peuvent traire tout aussi bien qu'un homme valide ;

2<sup>o</sup> Ceux dont les impotences sont désignées par les numé-



Cl. *Journal d'Agriculture Pratique*.

MUTILÉS DIVERS CHARGEANT UN TOMBÉEAU DE FUMIER A SANDAR-LIMONEST.

ros I, III, IV, V, VI, X peuvent encore traire, mais avec une certaine difficulté et un moindre rendement ;

3<sup>o</sup> Enfin, ceux dont les impotences sont désignées par les numéros VIII et XI ne peuvent absolument pas traire.

Si vous êtes chez vous et n'avez que quelques vaches à traire ou s'il vous est possible de vous faire aider pour la traite, vous pourrez très bien vous livrer à la production du lait quoique appartenant à la deuxième catégorie. Mais nous ne conseillerons pas à ceux d'entre vous qui appartiennent à cette seconde caté-

gorie de se placer comme vacher dans une exploitation où ils auraient à traire quinze ou vingt vaches, ils feront mieux d'entrer dans une ferme où l'on pratique l'élevage ou l'engraissement.

L'élevage des reproducteurs ou des bœufs rapporte beaucoup. Pour pouvoir s'y livrer, il s'agit moins d'avoir tous ses membres en bon état que de posséder le flair du connaisseur, grâce auquel d'un coup d'œil on sait juger de la valeur d'une jeune bête et voir si elle pourra profiter des soins qui lui seront donnés.

De même l'engraisseur n'a pas besoin d'avoir ses deux bras intacts ou d'être très ingambe, il lui faut par contre savoir bien

acheter en foire les bêtes maigres, les soigner intelligemment et enfin bien les vendre.

Les bêtes à cornes peuvent être entretenues soit à l'herbe, soit à l'étable. Lorsqu'elles sont presque toute l'année au pré elles demandent fort peu de soins.

L'*herbager* est celui qui s'occupe de l'engraissement des bœufs au pâturage ; il se contente d'apporter à ses bêtes un supplément de foin et de tourteaux lorsque l'herbe se fait rare, de faucher les refus laissés par le bétail, d'étendre les taupinières et les bouses, d'entretenir les haies vives et, enfin, de faire passer les



Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

AMPUTÉ DU BRAS DROIT \* FOURCHANT \*  
DU FUMIER AVEC UN  
PORTE-OUTIL JULIEN DIT \* AGRICULTEUR \*

animaux d'un enclos à l'autre à mesure que l'herbe est tondue. Ces soins divers peu compliqués n'ont rien de pénible et sont compatibles avec nombre d'impotences ; ils laissent du temps libre pour le jardinage, le rucher ou le poulailler.

S'agit-il de vaches laitières entretenues au pâturage, le travail est le même avec la traite en plus.

Lorsque les animaux sont entretenus à l'étable, les soins à leur donner sont plus compliqués, il faut, en effet, leur apporter tous les fourrages, préparer la provende, faire la litière, curer la vacherie. Le plus dur de ces travaux est le curage de l'étable et encore il peut être exécuté sans aucune difficulté par les blessés rentrant dans le cas IX. Les mutilés dont les impotences sont désignées par : I, II, III, IV, V, VI, VII, X peuvent encore curer la vacherie, mais avec moins de facilité qu'un homme valide; il n'y a guère que les impotences VIII et XI qui interdisent ce travail. La profession de vacher peut donc être adoptée par un très grand nombre de blessés de guerre. C'est un métier qui présente un très grand intérêt, car le vacher voit ses bêtes profiter rapidement des bons soins qu'il leur donne. Les salaires sont variables suivant les régions et les connaissances de l'homme, nous pouvons toutefois vous dire que 60 francs par mois, nourri et logé, est un minimum, 75 francs est un prix courant; un vacher connaissant bien son métier trouve à se placer aujourd'hui pour 180 francs par mois, non nourri, avec maison et jardin, sa femme étant payée en plus si elle travaille à la ferme. Il faut ajouter à cela les petits profits qui sont nombreux : pièces de un à deux francs pour chaque veau vendu gras ou à élever, épingle de deux à cinq francs pour les reproducteurs ou bêtes de boucherie ven-



Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

AMPUTÉ DU BRAS DROIT MUNI  
DU PORTE-OUTIL JULIEN CULTIVATEUR à  
CHARGEANT DU FUMIER,

dus, primes pour le rendement en lait ou en beurre. Ces chiffres méritent de retenir votre attention et vous montrent que l'élevage ou l'engraissement du bétail et la production du lait peuvent vous donner de jolis bénéfices, soit que vous vous y livriez comme propriétaire, fermier, métayer, bordier, herbager ou vacher.

### **Eleveur et engrisseur de porcs.**

Le porc peut donner de sérieux profits même sur des domaines de très faible étendue. Il fait son apparition dès que le ménage livre une quantité appréciable d'eaux grasses et que le jardin laisse plus de déchets qu'il n'en faut pour nourrir les lapins. Il donne lieu à deux genres d'opérations : *engraissement* et *vente des porcelets au sevrage*. L'engraisseur conduit jusqu'au poids de 120 à 130 kilos des animaux achetés après sevrage et les fait sacrifier pour les livrer à la consommation. La production des jeunes exige des connaissances plus considérables ; soins au mères et aux petits, vente aux bonnes époques de sujets nombreux qui, autant que possible, ne doivent pas dépenser autre chose que le lait de leurs mères.

Les raisons qui font que le métier d'engraisseur de porcs est lucratif sont : la certitude de débouchés rémunérateurs, — le peu de mois que dure l'opération pour chaque animal, — l'admirable assimilation que les porcs font des aliments les plus divers et souvent sans valeur, enfin la facilité d'obtenir ces aliments en raison même de leur diversité. Il est certain que la viande est trop rare depuis la guerre pour ne pas trouver preneur à de hauts prix, qu'elle soit de bœuf, de mouton ou de porc, mais une nourriture de choix se paie cher et réduit largement le bénéfice, tandis que les aliments plus ordinaires et relativement bon marché permis par le robuste appétit des porcs laissent place à un beau profit.

En dehors de l'hygiène et de la propreté, qui sont indispensables, le succès réside dans l'habileté avec laquelle on amène les animaux au point où commence l'engraissement : les sous-produits de la laiterie, les déchets d'abattoirs, les épluchures, le pâaturage favorisent beaucoup l'opération en permettant de

réduire au minimum l'usage des denrées coûteuses, telles que tourteaux, maïs et pommes de terre. Des rations bien combinées livrent, aux cours actuels, le kilogramme de viande à 1 fr. 90 ou 1 fr. 95, comme, sur les marchés de province, le prix de vente s'établit aux environs de 2 fr. 40 le kilogramme vif, vous pouvez apprécier le bénéfice qu'il est possible de retirer de l'engraissement des porcs.

L'élevage est aussi très rémunérateur. Une truie bien soignée donne généralement trois portées en deux ans, comptant en moyenne six petits chacune, soit 9 porcelets par an. Les jeunes sont vendus au sevrage vers l'âge de 2 mois 1/2 à 3 mois, ils pèsent alors de 30 à 50 kilos et valent de 35 à 75 francs suivant les sujets. Le produit argent d'une truie oscille donc autour de 500 francs par an.

L'élevage et l'engraissement du porc ne nécessitent pas l'exécution de travaux de force, aussi la plupart des mutilés peuvent-ils s'y consacrer ainsi que vous avez pu le constater en lisant les tableaux qui se trouvent au début de ce petit livre. Il n'est pas nécessaire que vous soyez propriétaire, fermier, métayer ou bordier pour pouvoir vous y adonner ; il existe en effet dans beaucoup de régions de France de grandes porcheries industrielles où vous pouvez trouver des places de porcher très rémunératrices. Souvent ces établissements sont installés d'une façon très moderne, la nourriture est distribuée presque automatiquement dans les auges, des distributions d'eau sous pression permettent de faire tous les lavages avec une lance, en sorte que le travail se trouve réduit au minimum et n'exige que de faibles aptitudes physiques de la part des blessés qui peuvent trouver à y gagner très largement leur vie.

### L'élevage du mouton.

Peut-être, avant la guerre, vous asseyant à la table familiale, avez-vous voulu servir à vos amis un morceau de mouton au lieu du boeuf et du lard habituels ; votre femme en réglant le boucher a trouvé la note très élevée, bien qu'on fût alors au printemps qui, dit-on, fait voir tout en rose. Plus tard, le froid revenu, il a

fallu mettre sur les épaules du gars en route pour l'école le chaud capuchon de laine, envelopper la fille d'un bon chandail ou préparer les langes pour un nouvel arrivé ; cette fois encore la ménagère, en rentrant au logis, ses acquisitions faites, vous a montré avec tristesse la bourse vide et, dans les regards échangés, vous avez pu lire non sans quelque anxiété cette question : « Un gain même meilleur nous permettra-t-il en face des dépenses grandissantes de continuer à habiller la nichée ? »

Vous êtes-vous cependant demandé pourquoi laine et viande devenaient aujourd'hui hors de prix ? Sans doute n'y avez-vous pas songé parce que, tout occupé de votre travail, vous n'aviez alors guère le temps de penser à autre chose, mais aujourd'hui en causant avec les camarades vous avez très probablement appris que si le mouton et ses produits sont si chers en France, c'est que notre troupeau diminue dans des proportions considérables : de 17 millions de bêtes, il y a trois ans, il est tombé à environ 10 millions et celà, non seulement parce qu'on a sacrifié beaucoup de moutons pour les besoins de l'alimentation, mais aussi, et nous dirons surtout, parce qu'il n'y a plus de bergers pour soigner les moutons qui restent et les faire reproduire.

Si nous voulons remédier à un mal qui n'existe pas seulement chez nous et qui menace de supprimer la laine pour nos vêtements d'hiver, il importe de rendre à un élevage à tort négligé la faveur dont il jouit encore auprès des cultivateurs qui veulent bien réfléchir. C'est votre intérêt d'y aider d'autant plus que votre impotence vous laisse très souvent la force et la liberté de mouvements nécessaires à la direction lucrative d'un troupeau de moutons.

Supposez que vous soyez à la tête d'une petite exploitation, quelle difficulté y a-t-il pour vous à entretenir quelques moutons, ne fût-ce qu'un seul ? Mis au piquet par les enfants le long des chemins au cours de la belle saison, ces quelques moutons se nourrissent sans rien coûter pendant plusieurs mois, le coin de pré où la vache a vécu leur laisse à l'automne un regain d'herbe que la bête laitière n'a pu brouter ; l'hiver, un peu de foin, quelques betteraves sarclées par votre femme, des navets obtenus à l'arrière-saison sur les chaumes où vous avez levé la moisson,

quelques épluchures de pommes de terre et de légumes achèvent d'assurer leur subsistance ou leur engrangement. Hormis le semis des betteraves, vous n'avez aucune peine à prendre pour tous ces soins d'alimentation et la réalisation des produits ne vous est pas plus coûteuse. Bien souvent, vous pouvez vous-même effectuer la tonte, très rarement votre intervention est nécessaire pour aider un agnelage difficile et, s'il s'agit de traire les brebis [pour la confection de fromages, votre femme est généralement là pour le faire.

En échange d'une peine très minime vous obtiendrez chaque année quelques toisons, deux ou trois animaux gras sacrifiés pour la boucherie après avoir fait trois agneaux si ce sont des brebis, enfin ceux des agneaux que vous n'élevez pas et vendrez au sevrage 15 ou 20 francs et même davantage sans qu'ils vous aient coûté autre chose que le lait de leurs mères.

L'opération qui était déjà très fructueuse avant la guerre l'est encore plus aujourd'hui, les prix des produits ayant doublé de valeur au cours de ces dernières années.

Sans doute ne serez-vous pas seul à saisir l'intérêt d'un élevage ainsi compris qui fait nettement ressortir l'avantage du retour à la terre : vos voisins vous imiteront et vous-même chercherez à accroître le nombre des bêtes qui sont d'un aussi bon rapport. Un enfant bientôt ne pourra plus conduire la troupe agrandie et encore moins mettre au piquet les animaux comme il le faisait quand il s'agissait de brebis isolées ; vous devrez prendre en mains la garde du troupeau et vous faire aider d'un



Photo. R. de Saint-Maurice.

LE BERGER ET SA TROUPE.

ou deux bons chiens. Insensiblement, à votre métier d'éleveur vous ajouterez les talents de berger et, ce qui n'était d'abord pour vous qu'un travail accessoire, deviendra la tâche principale où vous ne tarderez pas à vous faire remarquer de ceux de vos voisins qui auront suivi votre exemple. Nous pouvons supposer que plusieurs d'entre eux, tout en désirant, eux aussi, s'assurer un beau bénéfice, préféreront rester à leur charrue ; vous, au contraire, aimerez mieux vous décharger sur autrui des labours lorsque ceux-ci seront peu compatibles avec votre blessure ; une association s'en suivra féconde pour les deux parties ; vous réunirez tous les moutons et leur garde collective vous procurera une rémunération, fixée en général à tant par tête, particulièrement intéressante pour vous. Vous pouvez, en effet, l'arrondir par votre habileté, mais, même modeste, elle vient en supplément des produits de votre exploitation que vous gardez pour occuper votre femme et vos enfants.

Dans le cas que nous venons d'envisager, nous sommes partis de l'élevage familial pour arriver au troupeau commun. Ce troupeau supposé créé, vous pouvez en solliciter la direction sans avoir vous-même contribué à sa création. Pour donner satisfaction à votre demande, comme les propriétaires conservent souvent les soins de l'agnelage et de la reproduction que chacun gouverne à sa guise, on vous demandera surtout de savoir vous faire obéir des chiens afin d'éviter les dégâts aux récoltes sur pied, votre apprentissage sera rapide et votre nouveau métier sera ainsi d'autant plus capable de vous séduire que son exercice, compatible avec bien des impotences, laisse des heures disponibles pour le jardin et la basse-cour.

Toutefois, précisément parce que ce simple métier de conducteur de troupeau, *communal* s'il est payé par la commune et relève de la municipalité, *commun* s'il dépend directement d'un groupe plus ou moins nombreux de cultivateurs, n'est pas très absorbant ni difficile, le salaire qu'il comporte est quelquefois modeste, cinq à six cents francs par an avec quelquefois en plus le logement et un jardin. Si, dans ces conditions vous désirez mieux, vous cherchez à vous mettre aux gages d'un patron propriétaire de la troupe qu'il exploite en vue de l'élevage ou de

l'engraissement, les places ne vous manqueront certainement pas.

Dans certaines régions, riches en pacages de médiocre valeur, la conduite d'un troupeau particulier se rapproche de celle dont nous venons de vous entretenir ; la garde dans la plaine occupe la plus grande partie du temps, l'alimentation à la bergerie est réduite au minimum, les animaux viennent surtout y faire du fumier la nuit pour la fertilisation des terres en culture. Il est toutefois nécessaire de savoir assurer la fécondation des brebis tout en ménageant le bêlier, intervenir dans le cas d'un agnelage laborieux, châtrer les agneaux et pratiquer la tonte. Pour ces deux derniers points il existe bien des professionnels spéciaux, mais si vous permettez à votre patron de se passer de leur concours, votre salaire sera très avantageusement augmenté.

Ailleurs, l'engraissement à la bergerie prend le dessus sur l'entretien des mères, il subsiste seul ou s'allie avec la naissance des jeunes agneaux vendus à quelques mois.

Ces opérations prennent place dans les pays de culture intensive et se pratiquent pour une bonne part à la bergerie. *Tout à l'heure c'étaient surtout vos jambes qui avaient besoin de travailler, maintenant ce sont vos bras, d'où une indication précieuse pour fixer votre choix selon votre impotence.* Vous apercevez bien que l'engraissement comporte des soins délicats et qu'il faut savoir distinguer l'animal qui profite de celui qui consomme les aliments sans prendre de poids, les choses se compliquent encore si, au lieu de bêtes à engrasser, il s'agit de reproducteurs à faire naître et à élever. C'est un art véritable, et, si vous n'en connaissez pas déjà les notions principales, il vous faut les apprendre à l'Ecole de rééducation d'abord, puis, avec un traitement de débutant, auprès des maîtres bergers. Les éleveurs sont tout prêts à vous faciliter cet apprentissage qui doit vous mettre à même de recevoir des gages élevés, parce qu'ainsi que nous vous le disions, beaucoup d'entre eux ne savent pas comment ils remplaceront leurs vieux serviteurs quand ceux-ci viendront à leur manquer.

La guerre a provoqué dans les salaires une hausse très sen-

sible ; il est encore trop tôt pour l'apprécier, mais les prix pratiqués vers 1910, réunis dans un petit livre fort instructif sur *la manière de gagner de l'argent avec les moutons*, donnent un aperçu des salaires auxquels vous pouvez prétendre. En 1910, les bergers avaient en Seine-et-Oise : 110 francs par mois, — deux soupes par jour, — la boisson, — 20 francs par 100 moutons et 50 francs par 100 agneaux, dits agneaux blancs, vendus gras, — 15 francs par 100 moutons et 10 francs par 100 agneaux tondus, — les agneaux jumeaux et une chèvre.

Dans le Cher, le berger qui s'occupait de 260 moutons recevait 730 francs par an, logement, chauffage et nourriture, 0 fr. 10 par agneau sevré ou mouton vendu, 5 francs par producteur vendu.

Dans l'Eure, les bergers nourris étaient payés 55 francs par mois avec 0 fr. 25 pour chaque mouton livré à la boucherie et 1 franc par bétail loué ; non nourris, ils obtenaient 1.200 francs par an, le logement, une prime de 0 fr. 30 à 0 fr. 50 par animal vendu et quelques avantages, tels que la boisson, le pain pour la nourriture de leurs chiens et la jouissance des jumeaux.

Dans d'autres régions les bergers-chefs qui dirigent des troupeaux d'élevage ont jusqu'à 100 francs par mois et même plus, une maison pour leur famille avec un jardin attenant et un porc gras chaque année d'une valeur de 250 à 270 francs ; enfin une prime de 5 francs par tête pour les ventes de bétails et de brebis, si bien que ce que reçoit le berger peut se résumer de la manière suivante :

Salaire fixe . . . . .	1.200 francs
Loyer . . . . .	110 —
Porc . . . . .	260 —
Primes diverses . . . . .	150 —
Total . . . . .	1.720 francs

Dans l'Aisne, avant la guerre, un berger connaissant bien son métier touchait un salaire de 130 à 150 francs par mois, non nourri, mais avait la jouissance d'une maison avec un jardin attenant, ainsi que d'un potager de 2 ou 3 ares en plaine, le tout représentant un loyer de 8 à 10 francs par mois, soit de 96 à

120 francs par an. Il touchait en plus une prime de 0 fr. 25 par bête tondue, 0 fr. 25 par mouton vendu, et le marchand de laine lui donnait une pièce de un centime par kilogramme de laine vendue. Il avait enfin l'autorisation d'entretenir avec le troupeau deux ou trois chèvres susceptibles de fournir tout le lait nécessaire à la consommation familiale. Le gain annuel de ce berger de l'Aisne était donc le suivant :

Salaire moyen . . . . .	1.600	francs
Loyer . . . . .	110	—
Primes. . . . .	100	—
Produits des chèvres. . . . .	50	—
Total . . . . .	1.860	francs

A tous ces profits il faudrait ajouter les petits bénéfices procurés par l'élevage et le dressage de quelques chiens.

Vous voyez, d'après les exemples qui précédent, tous les avantages que présente pour vous la situation de berger. Si vous voulez vous donner la peine de bien apprendre la pratique de cet intéressant métier, vous ne tarderez pas à avoir la direction d'un troupeau ; vous et votre famille serez logés dans une maison entourée d'un jardin qui produira les légumes nécessaires à la consommation familiale, deux ou trois chèvres vous donneront leur lait, souvent un porc fournira la chair et le lard dont vous aurez besoin, si bien que les primes diverses suffiront à couvrir les frais d'épicerie, de boulangerie, de boucherie et d'habillement, de telle sorte que votre salaire fixe sera tout profit pour vous et pourra être mis de côté. Votre femme, du reste, en dehors des soins du ménage, pourra s'occuper avec vous aux heures de loisirs, du jardin, de la basse-cour et même de l'entretien d'une petite oseraie, car rien ne vous empêche d'employer les longues soirées d'hiver à faire avec les brins d'osier flexibles de jolis paniers dont la vente rapportera encore quelques pièces blanches.

N'est-ce pas le rêve de vivre ainsi avec votre femme et vos enfants dans une maisonnette, au milieu des fleurs et de la verdure, une vie large et douce en pratiquant un métier plein d'intérêt et qui ne demande pas d'efforts physiques ? Réfléchissez-y

bien et vous penserez comme nous que de ce côté vous êtes assuré de trouver le bonheur parfait.

### Élevage de la chèvre.

Nous ne saurions trop vous conseiller d'avoir deux ou trois chèvres qui assureront le lait pour la consommation familiale au cours de toute l'année. Ces animaux ne vous coûteront rien comme entretien, vous les mettrez au piquet sur le bord des chemins pendant la belle saison, et l'hiver vous leur donnerez, avec le foin récolté sur un petit carré de luzerne ou de sainfoin, des betteraves venues dans un coin du jardin ainsi que les épluchures de cuisine qui seront pour elles un régal sans pareil.

La chèvre est presque toujours exempte des maladies contagieuses qui atteignent les vaches, aussi son lait vous donnera-t-il toutes garanties au point de vue hygiénique ; il a en outre la propriété d'être fortifiant et de rendre vigoureux les enfants qui en boivent. Sa production est d'autant plus intéressante que, déjà avant la guerre, le lait de vache commençait à faire défaut et que la quantité en est devenue depuis tout à fait insuffisante. Une bonne chèvre donne de 1 litre et demi à deux litres de lait par jour et si vous ne faites pas de fromage avec celui qui dépasse les besoins de la consommation familiale en nature, certainement vous trouverez sans peine à le vendre un prix égal à celui du lait de vache, soit de 20 à 25 centimes le litre.

Mais vos chèvres ne vous fourniront pas seulement un aliment très sain, chacune d'elles vous donnera un, voire même deux chevreaux tous les ans, chevreaux que vous pourrez vendre facilement une quinzaine de francs pièce à six semaines, soit pour l'élevage, soit pour la boucherie, car non seulement la viande en est fort estimée, mais la peau est très recherchée par la ganterie et par l'industrie de la chaussure.

### Élevage des volailles et des lapins.

L'élevage du lapin et des oiseaux de basse-cour est malheureusement très négligé dans nos fermes françaises. Le clapier est

souvent placé en quelque obscur local et nettoyé seulement au départ de ses locataires pour la casserole. Quant au poulailler, on n'y entre guère que pour lever les œufs, il voit le balai à peine une fois ou deux par an et, en fait de soins, les volailles ne reçoivent de la fermière que quelques poignées de grain : blé, avoine, vesces ou maïs, distribuées au petit bonheur dans la boue ou dans la poussière. Ainsi conduite la basse-cour coûte fort cher à entretenir et ses produits ne paient pas toujours le grain consommé.

Nos amis les Anglais ont des « fermes à volailles », spécialisées dans la production des œufs, des volailles de table ou des producteurs. Ces fermes comportent quelques ares de terre sur lesquels on récolte les aliments nécessaires aux pensionnaires : grains, verdures, pommes de terre et betteraves; une maisonnette pour le fermier et sa famille, enfin les parquets plantés d'arbres fruitiers où sont logés les volailles... Simples sont les logements : cabanes en bois construites par le fermier lui-même, faciles à nettoyer, à désinfecter complètement, voire même à démonter pour les changer de place.

Passés maîtres dans l'art de sélectionner les reproducteurs, les Anglais savent à merveille préparer les rations économiques où figurent des déchets de viande et de poisson, du sang desséché qui en varient la composition et en abaissent le prix de revient tout en augmentant la production. Ils excellent surtout à présenter pour la vente les volailles mortes : ce point est capital. Une volaille bien vidée garde plus longtemps sa fraîcheur, bien troussée, elle séduit l'œil auquel elle montre bien en évidence d'épais filets de viande tendre, elle flatte l'acheteur qui voit qu'il n'y aura plus rien à retoucher à un plumage parfaitement correct sans écorchure de la peau comme aussi sans tuyaux oubliés... Les grands restaurateurs, les marchands de comestibles la paient sans hésiter deux ou trois francs de plus qu'une pièce que rien ne met en valeur, et cette aubaine supplémentaire est quelquefois le prix de quelques minutes de travail qui suffisent à doubler, sinon plus, les bénéfices de l'entreprise.

Imitez l'exemple de nos Alliés, apprenez à connaître nos belles races d'animaux de basse-cour, à les bien soigner et surtout à les bien vendre, vous tirerez sans peine de leur élevage les

profits que nous allons vous indiquer en vous parlant successivement des lapins, des poules, des dindes, des oies et des canards.

**LE LAPIN.** — Nous vous avons déjà parlé du lapin et du profit que vous pourriez tirer de son élevage pratiqué pour ainsi dire à moments perdus au cours des loisirs que vous laissent vos autres occupations. N'allez pas croire que dans notre esprit le lapin est l'animal rêvé qui permet à un ouvrier travailleur de devenir millionnaire sans bourse délier. Un animal aussi précieux n'existe pas encore, mais si vous savez vous y prendre, une mère lapine vous donnera facilement au cours d'une année trois portées de cinq petits, soit quinze jeunes qu'au cours actuel vous vendrez, entre quatre et cinq mois, environ cinq francs pièce. C'est un produit de 75 francs qui est presque entièrement net car vous pouvez l'obtenir à peu près exclusivement avec les déchets du jardin potager, les plantes dites mauvaises herbes, sarclées dans un carré de légumes, et l'herbe fauchée dans un coin de pré ou cueillie par les enfants au bord des routes. Quelques betteraves, des carottes, si les épluchures de légumes ne suffisent pas, sont fournies par votre petit domaine pour les rations d'hiver ; tout au plus vous faut-il acheter quelques kilos de son ou de tourteaux, plus rarement une poignée d'avoine. La condition du succès réside dans l'hygiène et la propreté ; l'une et l'autre sont beaucoup plus faciles à pratiquer avec quelques animaux choisis et bien soignés qu'avec un clapier trop nombreux où l'agglomération excessive des individus favorise le développement des maladies contagieuses. Pour avoir voulu faire trop grand, certains éleveurs, non seulement n'ont pas gagné d'argent, mais encore ont vu mourir tous leurs lapins. Nous vous conseillons donc de débuter modestement avec un père et cinq ou six mères qui seront entretenus sans gêner en rien vos autres travaux. Si, l'opération marchant bien, vous décidez de donner à votre affaire une forme plus industrielle, vous vous acheminerez progressivement vers cette forme nouvelle et, instruit par l'expérience des précautions à prendre pour garder vos bêtes en bonne santé, vous mettrez dans votre jeu les meilleurs atouts.

Cinq mères, rapportant par leurs petits 75 francs par an,

font rentrer dans la caisse familiale 375 francs, soit un peu plus de 1 franc par jour, cela seul vaut la peine qu'on s'y arrête.

Mais la production des jeunes pour la viande n'est pas le seul profit à tirer de l'élevage des lapins; la peau, vu la rareté et la cherté croissante du cuir de nos grands animaux, est chaque jour plus appréciée pour la confection des chaussures dans leurs parties appelées à une faible fatigue, ce n'est d'ailleurs que son usage le plus humble, lorsque provenant de lapins de races communes, elle se présente avec un poil dur, mal planté, de couleur incertaine, sans valeur en un mot. Ce poil s'allonge-t-il ? Devient-il souple, soyeux ? De tons harmonieux rappelant les plus belles fourrures ? La peau prend tout de suite du prix, elle est exploitée comme fourrure après sacrifice de l'animal dont la viande, bien que devenue produit accessoire, vous procure cependant au moins un bon plat pour votre déjeuner; ou bien nous nous servons du poil dont nous pouvons faire sur le lapin vivant plusieurs récoltes successives au moment où, arrivé à maturité, il se détache sans effort.

Ce poil est donné par les races dites *angoras*, le plus beau est blanc de neige, la récolte atteint 350 grammes par tête et le prix du kilog qui était de 20 francs avant la guerre est monté depuis jusqu'à 50 francs. Le tissage opère dans de petites filatures rurales.

Les fourrures sont fournies par les *lapins russes*, les *havanes*, les *argentés de champagne*, ces derniers du poids moyen de 4 kilos ; elles sont payées de 2 à 3 francs et même plus.

*Les géants des Flandres* et *géants normands* (5, 6 et 7 kilos) sont plus spécialement des producteurs de viande. Aujourd'hui, même pour les sortes communes, surtout si elles sont de grande taille, les prix des peaux sont bien meilleurs qu'autrefois, on peut parler de 1 franc et 1 fr. 50. D'ailleurs de grosses maisons de peauusserie organisent des achats réguliers et il y a tout intérêt à s'entendre avec leurs représentants qui donnent toute garantie d'honorabilité et de solvabilité. Il est très probable que ces acheteurs donneront une prime aux peaux bien présentées et déjà tannées; or il vous sera montré dans les centres de rééducation comment, avec de l'eau, un peu de bois ou de charbon pour la faire chauffer, de l'huile ou de l'alun et du gros sel, il vous est loisible de procéder à temps perdu à un tannage très satisfaisant.

Comme on vous apprendra aussi à varier les aliments pour hâter la croissance et l'engraissement, vous n'aurez nulle raison de ne pas vous assurer les bénéfices que donne un clapier bien tenu.

Vos blessures seront, vous l'avouerez, bien rarement un obstacle, car l'affouragement, le nettoyage des loges n'impliquent pas de dépense de force et n'exigent pas une adresse spéciale. L'adresse n'intervient qu'à pour dépouiller l'animal et préparer sommairement les peaux; pour cette partie de l'entreprise vous devez avoir l'usage, à la rigueur un peu amoindri de vos deux mains, ou bien vous vous ferez suppléer par votre femme. Quant au capital nécessaire, rarement le vit-on moins élevé. Avec une cinquantaine de francs vous vous procurerez certainement un mâle, une ou deux femelles et les caisses nécessaires à leur logement. Peu à peu vous remplacerez les casiers primitifs par des clapiers plus confortables que vous pourrez construire vous-même.

**LES POULES.** — Pour beaucoup de personnes les poules sont des oiseaux qui doivent vivre par leurs propres moyens; tout au plus faut-il les enfermer le soir dans le poulailler et le jour leur jeter quelques poignées de grains, elles trouveront toujours bien ne fût-ce que le trou à purin pour étancher leur soif. A ce régime, loin de rapporter elles sont une source de dépense, mais supprimez ces procédés d'élevage défectueux, elles deviennent d'excellents instruments de production.

Vous pouvez entretenir des poules soit dans le but de vendre les œufs pour la consommation, soit pour faire couver les œufs et vendre à trois semaines les poussins qui en sortiront, soit pour élever les poussins et les vendre comme reproducteurs ou une fois engrangés. Il vous est encore loisible d'acheter des poussins à trois semaines et de les élever pour les engranger, ce qui vous dispense d'acheter et d'entretenir des reproducteurs et de courir les aléas des couvées.

Avez-vous décidé de vous livrer à la production des œufs ? S'il est bon d'en avoir beaucoup il est mieux encore de les obtenir au moment où, rares sur le marché, ils se vendent pièce quelques centimes plus cher. Pour cela il faut non seulement bien nourrir vos poules, mais encore les protéger du froid; il faut, aussi et

surtout, utiliser des poulettes nées au début du printemps dont la première saison de ponte arrive normalement dès l'automne qui suit leur naissance. Si vous commencez votre entreprise avec un coq et une dizaine de poules, quitte à la développer plus tard selon le temps, l'espace et la nourriture dont vous disposerez, la dépense à engagera sera d'environ 120 ou 150 francs pour l'achat des reproducteurs et si vous ne les renouvez pas vous-même, chaque année, vous vous procurerez 20 à 25 poussins nés en mars parmi lesquels vous choisirez les trois ou quatre sujets de remplacement nécessaires, les autres, mis en chair et engrangés, iront à la broche vers cinq ou six mois. L'opération, que ne gêne à peu près aucune blessure, est très simple et donne des résultats analogues à ceux-ci :

## PRODUITS :

1.500 œufs à 0 fr. 18 . . . . .	Fr.	270	"
Trois poules réformées à 5 francs pièce . . . . .		15	"
18 poulets gras à 6 francs pièce . . . . .		108	"
Plumes et duvets . . . . .		5	"
<b>Total . . . . .</b>		<b>398</b>	<b>"</b>

## DÉPENSES :

25 poussins à 1 franc 50. . . . .	Fr.	37	50
Amortissement d'un capital de 150 francs pour 1 <sup>er</sup> achat . . . . .		30	"
Nourriture des reproducteurs . . . . .		100	"
Nourriture des jeunes volailles pendant 5 mois . . . . .		112	50
<b>Total . . . . .</b>		<b>280</b>	<b>"</b>

Ce qui fait ressortir le bénéfice net à 118 francs.

La production des jeunes poussins vendus à trois semaines exige que vos blessures vous aient laissé dans les mains assez de liberté pour pouvoir manier les œufs dans la couveuse, les mirer, etc. ; elle laisse un bénéfice qui nous paraît supérieur à celui de l'opération précédente, mais elle nécessite une mise de fonds un peu plus élevée; en effet, si les poulettes convenablement soignées veulent bien pondre pendant l'hiver, elles se refusent à couver tant que la saison froide n'est pas sur son déclin ; il s'en suit que pour obtenir le poussin de mars qui fait prime sur le marché, il faut recourir à la couveuse artificielle ou aux dindes

couveuses qui prennent le nid dès février. Les dindes coûtent environ 20 francs pièce et mènent à bien 25 à 30 poussins, une couveuse du modèle courant de 120 œufs livre 90 à 100 poussins dont l'éducation s'achève par un séjour de trois semaines à l'élevage, le débours à faire est de 180 à 200 francs rapidement payés par la plus-value des poussins.

Nous avons calculé que pour obtenir en bonne saison quatre couvées de 100 œufs avec la couveuse artificielle il fallait une vingtaine de poules. Les 350 poussins menés à bien vaudront 525 francs, les œufs et la vente des poules réformées rapporteront environ 400 francs, soit un produit brut total de 925 francs. Il en faut déduire les frais d'amortissement du matériel et des reproducteurs, la nourriture de ces derniers et l'alimentation des poussins pendant trois semaines, représentant en chiffres ronds 500 francs, laissant un bénéfice de 425 francs.

L'opération peut se concevoir aussi en achetant des œufs à couver sans s'imposer l'entretien des poules pondeuses.

Si vous préférez acheter des jeunes poulets qui à trois semaines vous coûteront 1 fr. 50 pièce et les revendre gras à l'âge d'environ 5 mois, opération compatible elle aussi avec la plupart des mutilations, vous obtiendrez certainement de vos poulets gras un minimum de 6 fr. 50 pièce, soit 650 francs pour 100 volailles ; il vous faudra déduire le prix d'achat de 410 poussins à 1 fr. 50, en admettant un déchet de 10 % et les frais de nourriture ensemble 590 francs, le bénéfice ressort au minimum à 60 francs.

Combiné à l'élevage, l'engraissement de vos 350 poussins vous rapporterait brut 2.750 francs pour une dépense d'environ 1.050 francs, soit net 1.700 francs par an ; mais, si intéressants que soient déjà ces chiffres, il est certain que si vous portez la perfection de votre élevage au point de pouvoir vous livrer à la production des reproducteurs, l'opération deviendra tout autrement avantageuse ; un jeune coq réussi se vend facilement 25 francs et une poulette de 12 à 15 francs. Les sujets de deuxième rang couvrent à eux seuls et au delà tous les frais.

Etudiez donc cette question de l'entretien d'un poulailler ; nous sommes bien certains que, sous une forme ou sous une autre, vous trouverez comme nous qu'elle mérite de retenir votre

attention, car en elle vous avez un bon moyen d'arrondir votre pension en vous livrant à un travail peu fatigant. Si vous voulez faire de l'engraissement n'oubliez pas toutefois de bien apprendre à présenter, emballer et vendre vos volailles mortes, l'école de rééducation vous donnera sur ces points délicats tous les renseignements nécessaires.

**LES DINDONS.**—Au contraire de ce qui se passe pour les poules qui demandent à être limitées dans leurs ébats pour bien utiliser la nourriture économique que nous vous avons conseillé de leur donner, et surtout pour ne pas disséminer leurs œufs dans les granges où ils sont perdus, le dindon, qui est un animal relativement voisin de l'état sauvage, a besoin pour prospérer d'une liberté aussi grande que possible. Aussi bien ne recherchons-nous plus ici les œufs mais seulement la chair des jeunes volailles sacrifiées à sept ou huit mois. Inutile d'essayer cet élevage si vous ne pouvez faire garder par vos enfants vos dindons sur les bruyères et les chaumes où ils trouvent à glaner une bonne partie de leur nourriture, ou si vous ne disposez pas d'un verger où quelques sujets trouveront encore assez d'espace pour se développer rapidement.

L'air pur et l'hygiène sont les conditions indispensables du succès ; grâce à eux on arrive à traverser la crise du rouge que doit subir tout dindonneau prenant ses caroncules, c'est-à-dire les excroissances charnues qui garnissent la tête. Nous vous conseillons donc d'entreprendre cet élevage lorsque vous disposerez d'un espace suffisant et quand vous pourrez vous procurer à bon compte, par exemple en les faisant pousser sur votre exploitation, les aliments nécessaires à l'engraissement qui se pratique en liberté.

Les allures libres de l'animal indiquent suffisamment que peu de blessures de guerre sont susceptibles d'apporter un obstacle à son éducation ; toute l'habileté consiste à savoir, en dehors de l'hygiène, relever par une nourriture tonifiante le moral abattu aux heures de crise et à modeler ensuite l'alimentation sur les besoins des dindons, de façon à éviter les dépenses qui absorberaient le bénéfice. C'est là un art auquel quelques leçons pra-

tiques initieront ceux d'entre vous qui ne le connaissent pas. Il a peu de secrets pour tout bon Solognot et tout pâtre du Gers, de la Haute-Garonne ou de l'Ariège.

Un de nos meilleurs éleveurs, M. Arnould, estimait avant la guerre que 8 dindes et 1 coq coûtaient environ 200 francs et évaluait ainsi qu'il suit la dépense nécessitée par leur entretien et celui des jeunes auxquels ils donnent naissance :

Nourriture des reproducteurs . . . . .	Fr.	55
Nourriture des jeunes, savoir :		
Pour les huit premiers jours : œufs, mie de pain, vin . . . . .	15	
Pour l'élevage jusqu'à la fin de la sixième semaine, 300 kilos de pâtée et 40 litres de grain . . . . .	45	
Pour l'élevage jusqu'à cinq mois et demi, 4.400 kilos de pâtée. . . . .	220	
Pour l'engraissement d'une durée de vingt et un jours à raison de 500 gr. de pâtée par tête et par jour, soit 1.320 kilos de pâtée. . . . .	115	
Total. . . . .	Fr.	<u>450</u>

Les produits sont :

120 dindonneaux de 5 kilos à 0,90 le demi-kilo. . . . .	Fr.	1.080
Plumes. . . . .		260
Guano . . . . .		60
Total. . . . .		<u>1.400</u>

Il reste donc un bénéfice de 950 francs, ce n'est pas à dédaigner. L'amortissement des reproducteurs à raison de 50 francs pour les quatre premières années le réduit à 900 francs, et peut-être aurez-vous aussi à tenir compte de l'installation de la dindonnerie, mais comme nous estimons que vous pourrez facilement construire vous-même le hangar à moitié ouvert nécessaire pour abriter les dindons, nous pensons que l'avance d'argent qu'il vous faudra faire ne vous entraînera pas loin. En mettant les choses au pis aller, sur le produit brut de 1.400 francs, 700 francs resteraient pour faire bouillir votre marmite.

**LES OIES.** — L'élevage des oies a l'avantage sur celui du dindon que les jeunes sont exposés à une moindre mortalité une fois passés les quelques jours qui suivent leur naissance. Il suffit pour leur faire franchir sans encombre cette période critique

de les protéger de la pluie qui leur collerait au corps le duvet naissant et de les stimuler par une nourriture composée d'un hachis d'orties, d'œufs durs et de croûtes de pain ; bientôt les oisons ainsi nourris circulent librement autour de la maison, puis vers six semaines sont joints au troupeau des adultes pour aller paitre l'herbe des prés et glaner les grains dans les chaumes à l'arrière-saison. Ce régime ne coûte pas cher, il demande seulement à être complété de quelques pâtées aux pommes de terre et aux farineux en mélange avec des verdures diverses dont l'ortie est la meilleure pour hâter la formation d'une chair succulente et, si l'on veut parfaire l'engraissement en vue d'obtenir de beaux foies, le maïs en grains ou mieux en pâtons vient figurer dans les rations.

Le logement ne sert que pour la nuit ; un hangar en planches construit par vous suffit ; l'essentiel est de le tenir propre en renouvelant fréquemment la litière. Dans un compartiment séparé vous mettrez à la disposition des mères à l'époque de la ponte les matériaux nécessaires à la formation de nids grossiers et, lorsque les oies commenceront à couver, vous les isolerez avec un panneau de bois pour assurer la tranquillité et la réussite des couvées que vous pouvez aussi mener à bien avec la couveuse artificielle. L'emploi de celle-ci prolonge la ponte et, chez les bonnes espèces, il est possible d'obtenir 50 et 60 œufs d'une femelle qui, retenue par l'élevage de sa jeune famille, n'en donnerait que 15 à 20.

Il faut un mâle ou jars pour cinq ou six oies ; avec les soins voulus chacune d'elles donne par an une vingtaine d'oisons et, si vous exploitez des sujets de la race de Toulouse qui est l'une des meilleures au point de vue rapport, les jeunes sacrifiés à huit ou neuf mois pèsent jusqu'à 12 ou 15 kilos. Au prix de 1 fr. 60 le kilo le revenu brut pour les vingt oisons issus d'une même mère est d'au moins 300 à 350 francs, auxquels il faut ajouter le produit de la vente du duvet. Celui-ci fournit par tête en trois plus-maisons environ 100 à 150 grammes, soit au prix de 20 francs le kilo un produit de 3 francs par bête, lequel est grossi de la valeur des plumes. Quelquefois la peau garnie de son duvet est enlevée des animaux de couleur blanche qui sont sacrifiés et

elle est vendue jusqu'à 3 et 4 francs sous le nom de peau de cygne.

En somme une petite troupe de six reproducteurs, dont un mâle, rapporte brut 1.500 à 1.800 francs si vous réussissez dans votre élevage la série complète des opérations : naissance, élevage, engrangement, exploitation du duvet. Mais vous pourrez aussi partager la tâche avec vos voisins en faisant naître les oisons que vous vendrez à 15 jours, en élevant ces oisons jusqu'au moment de l'engraissement, ou encore en engrasant seulement les oisons élevés. Cette division du travail existe souvent dans les départements du sud-ouest. Bien que nous pensions que la même personne a avantage à conduire les oies depuis l'œuf jusqu'à la broche ou au pot de « confit d'oeies », comme pour le gavage à l'entonnoir nécessaire à l'obtention des foies gras, il est presque obligatoire que vous ayez conservé l'usage de vos deux mains; au cas où cet usage vous serait interdit sans que vous ayez le moyen de vous faire aider par votre femme, il vous resterait la possibilité de pratiquer l'incubation et l'élevage.

La production des jeunes donne un profit analogue à celui que vous pouvez obtenir de la production des poussins, le prix un peu plus élevé des oisons naissants compense leur nombre moindre.

L'élevage, si vos enfants peuvent faire la garde du troupeau le long des accotements gazonnés des routes, puis dans les châumes après la moisson, est presque tout bénéfice, vous n'avez comme dépense que les pâtes aux pommes de terre et aux betteraves ; la triple récolte du duvet vous appartient.

L'engraissement proprement dit dure six semaines. Les oies soumises à une alimentation de plus en plus copieuse et habituées au repos absolu de l'épinette sont généralement gavées au maïs trempé à l'eau salée et additionné d'eaux grasses. C'est la période de leur existence durant laquelle elles prennent le plus de valeur notamment par le développement du foie, qui arrive à peser communément de 500 grammes à 1 kilo, et quelquefois vaut à lui seul plus de cinq francs. A cette plus-value s'oppose la dépense de maïs dont chaque animal absorbe une trentaine de litres au cours de l'engraissement, le résultat final est d'autant plus avan-

tageux que vous êtes vous-mêmes producteur des aliments.

Nous vous recommandons l'élevage des oies parce que si vous ne faites pas la vente de vos animaux en chair ou gras, vous pouvez les préparer chez vous une fois tués et les convertir en conserves dont vous trouvez un facile débouché. La préparation des confits d'oie, qui suppléent le porc salé, et de la graisse utilisée à la place du saindoux et du beurre est bien connue des cultivateurs toulousains ; ils y trouvent une source de jolis profits qu'il ne tient qu'à vous de vous assurer lorsque vous connaîtrez leurs méthodes. Le métier n'est pas fatigant et si, comme nous vous le disions, il est quelquefois contrarié par des amputations ou des mutilations des membres supérieurs, il est rare qu'une blessure aux jambes y mette obstacle.

**LE CANARD.** — Enfin vient le canard que nous avons conservé pour « la bonne bouche ». Un sage a dit que *la chèvre est la vache du pauvre*, on pourrait dire tout aussi bien que *le canard est le cochon du pauvre*. De même que le porc accepte des aliments très variés et de faible valeur, de même le canard se nourrit de déchets qui sans lui seraient inutilisés : épluchures de légumes, mauvaises herbes, orties hachées, vers de terre, limaces, escargots, betteraves, pommes de terre, petit lait, restes de pain, etc..., etc... Cet oiseau utilise à merveille tous ces aliments et les transforme en chair avec une rapidité prodigieuse. Lorsque vous mettez un œuf de cane à couver vous pouvez vous dire que trois mois après paraîtra sur la table une belle et bonne volaille pesant dans les environs de deux kilos si vous avez eu soin de choisir une race précoce.

Nous ne saurions mieux faire que de vous décrire l'organisation et le fonctionnement d'un élevage de canards en vous indiquant les bénéfices qu'en retire celui qui l'a entrepris. M. Louis Brechemin rapporte qu'un éleveur a fait établir deux parcs à canards au bord desquels se trouve un bassin de quatre mètres de long sur un mètre de large et soixante-dix centimètres de profondeur. Ce bassin est séparé, au milieu, par la séparation même des deux parcs. Ceci est inutile si l'on ne tient qu'une seule race. Dans le petit élevage en question il est tenu dans chaque parc

six canes et un canard des races de Rouen et de Pékin. Le bassin est vidé tous les quatre jours par un tuyau d'écoulement qui joint un puisard. Tous les trois mois les canards sont poussés dans un parc voisin, leurs cabanes en planches déplacées et le parc qu'ils occupent habituellement est retourné à la profondeur d'un fer de bêche et semé d'avoine. Trois semaines après les canards sont réintégrés dans leur ancien parc qu'ils retrouvent frais et sain.

Dans ce petit élevage si modestement compris, les canes pondent de 90 à 110 œufs par an ; ils sont presque tous fécondés. Les mâles, livrés à la reproduction, ont toujours au moins deux ans ; ils sont gardés jusqu'à quatre ans ainsi que les femelles ; passé cet âge, ils deviennent trop gras et la proportion des mauvais œufs augmente.

Tous les œufs sont mis à couver soit sous des poules, soit au moyen de couveuses artificielles. Les éclosions atteignent une proportion très élevée, presque 90 %. Ce résultat est un peu dû à la nourriture toute spéciale qui est donnée à partir du premier janvier jusqu'au mois de juillet, et qui est constituée avec des aliments très azotés et surtout par une nourriture spéciale dont la base est le hareng d'Islande. Ces harengs sont expédiés par petits barils d'une trentaine de kilos et sont considérés comme déchets ; ils sont salés et se conservent indéfiniment. Quand on veut s'en servir on les fait dessaler pendant vingt-quatre heures, puis après les avoir égouttés, on les jette dans l'eau bouillante où on les fait séjourner dix minutes ; après les avoir de nouveau fait égoutter, on les passe au hache-viande avec deux fois leur poids de pommes de terre cuites.

Voilà le secret d'un aliment de premier ordre pour la nourriture des canes pondeuses. Pour les poules, il y aurait à craindre que cette nourriture donne un mauvais goût aux œufs, mais, dans la présente circonstance, les œufs n'étant pas destinés à la consommation, ce détail n'a aucune importance.

Comme graines, les canards reçoivent de l'avoine et du sarrasin.

La personne dont nous parlons dans cet exemple livre bon an mal an à la consommation 900 canards de deux mois à

deux mois et demi, lui laissant un bénéfice total de 1.800 francs. Le bénéfice net varie suivant la saison ; il va de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 la pièce ; ces canetons sont tous expédiés dans un seul restaurant de Paris, qui en fait une très grande consommation.

Et encore nous ferons remarquer que ces chiffres datent d'avant la guerre ; les canards ont atteint depuis des prix tels que les bénéfices seraient beaucoup plus élevés aujourd'hui.

Les frais de premier établissement d'un semblable élevage, d'achat du matériel et des reproducteurs seraient à peu près les suivants :

Etablissement des parquets . . . . .	Fr.	100
Deux cabanes à canards . . . . .		50
Deux couveuses à 160 francs chaque . . . . .		320
Une éleveuse . . . . .		150
Achat de 2 canards et 12 canes . . . . .		168
Menu matériel. . . . .		12
Total. . . . .	Fr.	<u>800</u>

Toute l'installation vous reviendrait donc à 800 francs, somme que vous pourrez demander au crédit agricole.

Mais, à moins que vous ne vous sentiez très sûr de vous-même, nous vous conseillerons de vous monter progressivement. La première année vous achèterez six canes et un canard de la race de Rouen, qui est la meilleure de toutes, et parmi les jeunes que vous en obtiendrez vous conserverez six canes et un canard, en sorte que la seconde année vous aurez douze canes pouvant reproduire. Les frais d'établissement de la première année seront beaucoup moins élevés :

Etablissement des parquets . . . . .	Fr.	100
Une cabane à canards . . . . .		25
Une couveuse . . . . .		160
Une éleveuse . . . . .		125
Achat d'un canard et 6 canes . . . . .		84
Menu matériel. . . . .		12
Total. . . . .	Fr.	<u>506</u>

Si vous êtes économie vous pourrez mettre cette somme-là de

côté pendant que vous serez à l'école de rééducation et n'aurez même pas à faire appel au crédit agricole.

Afin de tirer d'un semblable élevage tous les profits qu'il est susceptible de donner, il faudra que non seulement vous sachiez bien soigner vos oiseaux, mais aussi que vous soyez en état de les sacrifier comme il faut, de les plumer, de les flamber, de les vider, trousser et emballer ainsi que l'exigent les consommateurs ; si vous savez pratiquer tous ces tours de mains, les grands restaurants de Paris s'arracheront vos produits que vous serez à même de vendre à des prix très élevés.

Mais que vous éleviez poules, oies, dindons ou canards, si vous savez tirer de beaux bénéfices de votre petite entreprise vos voisins se diront que tout de même vous êtes un malin et ils voudront, eux aussi, avoir comme vous des volailles de bonne race. Aussi chaque année vous choisirez parmi les jeunes quelques-uns des plus beaux sujets et vous les élèverez pour les vendre comme reproducteurs, certain d'en tirer au moins de 10 à 15 francs pièce et même beaucoup plus si vous arrivez à avoir des prix dans les concours.

Vous voyez donc, en somme, qu'il ne faut pas traiter les volailles comme une quantité méprisable, elles méritent bien que vous leur consaciez quelques heures tous les jours, car ces heures-là vous seront bien payées.

### Apiculture.

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi », disait avec raison le vieux fabuliste, et si la mouche à miel est le plus petit des serviteurs de l'homme, elle est certainement un de ses auxiliaires les plus précieux. Beaucoup de cultivateurs ne voient dans l'abeille qu'une farouche bestiole piquant impitoyablement quiconque approche de la ruche et ils ne voudraient, pour rien au monde, lui prodiguer leurs soins. Or, elle ne se sert de son dard que contre le maladroit qui fait des mouvements brusques et n'a pas su prendre la précaution de se munir d'un voile et d'un enfumoir. Ce petit insecte travailleur, économique et prévoyant, récolte pendant les beaux jours les richesses infinies que renfer-

ment les fleurs dans leurs calices, et il livre son trésor à celui qui veut bien lui assurer le logement et la nourriture. Nous disons « son trésor » et le mot est juste, car un bon rucher est une fortune ainsi que le prouvera l'histoire vraie que nous allons vous conter.

Cette histoire est celle d'un pauvre cantonnier qui, comme celui de la route de Louviers, cassait des tas de cailloux, mais le brave homme, à ses heures de loisirs, soignait avec amour quelques ruches qu'il avait placées dans son jardinet, et il fit tant et si bien que chaque année voyait doubler ou même tripler le nombre de ses colonies. Huit ans passèrent ainsi et son rucher lui donna de tels profits qu'il laissa là le métier de cantonnier pour donner tous ses soins à ses abeilles, à sa basse-cour et à son jardin. Il vécut heureux pendant de longues années et mourut riche.

Vous n'avez qu'à saisir l'occasion qui se présente à vous d'apprendre ce qu'il faut connaître pour faire comme le cantonnier de l'histoire et même encore mieux que lui. Il n'avait en effet que des ruches en paille ou faites avec de vieilles caisses ; on vous apprendra à l'école de rééducation à construire des ruches à cadres perfectionnées, susceptibles de vous donner chacune 15 à 20 kilogrammes de miel que vous pourrez vendre au moins 1 fr. 50 le kilo, soit un produit en argent qui varie pour chaque ruche de 22 à 30 francs. Ce sont des moyennes que nous vous donnons là, nous connaissons un apiculteur champenois, maître de l'art il est vrai, dont les 80 ruches rapportent, bon an, mal an, trois mille francs.

L'apiculture n'est donc pas seulement un passe-temps agréable, c'est un art qui procure de gros revenus à celui qui sait le pratiquer intelligemment. Mais, pour ce faire, il faut que vous appreniez à connaître les habitants de la ruche : *la reine-mère* qui ne fait que pondre, et a, du reste, fort à faire puisque pendant la miellée elle dépose jusqu'à 3.500 et 4.000 œufs par jour dans les alvéoles ; les *mâles* qui ne servent qu'à féconder la reine-mère, enfin les *ouvrières* qui se partagent tout le travail. Lorsque jeunes et faibles encore elles sont « exemptes de service extérieur » et chargées de faire les « corvées de quartier », ce sont les *nettoyeuses*, les *ventileuses* qui provoquent un courant d'air en

battant des ailes, les *sentinelles* qui prennent la garde à l'entrée de la ruche, les *cirières* qui construisent les rayons, enfin les *nourrices*, véritables « cuistots », auxquelles incombe le soin de préparer la nourriture de la reine et des jeunes larves. Lorsque les ouvrières sont plus âgées et plus fortes, elles sont appelées à faire du « service en campagne » ; les unes, les *butineuses*, sont chargées de la « corvée d'ordinaire », d'autres ayant à faire la « corvée d'eau ». Et, ce qu'il y a de merveilleux, c'est que chacune fait son travail sans qu'aucun ordre lui soit donné, sans qu'il soit besoin de caporal et de sergent de semaine.

Une fois que vous connaîtrez les ouvrières, vous étudierez comment elles aménagent leur usine qui est la ruche, et vous apprendrez à donner aux colonies les soins qu'elles demandent pour pouvoir se développer et récolter beaucoup de miel.

Les travaux que doit exécuter l'apiculteur au cours de l'année sont peu nombreux ; au printemps il faut passer la visite de chaque ruche pour voir si elle a encore sa reine, si elle n'est pas atteinte par des maladies, enfin si elle possède encore suffisamment de miel, de façon à la nourrir jusqu'à l'apparition des premières fleurs au cas où sa provision serait complètement épuisée. L'apiculteur se contente ensuite de surveiller le rucher et de recueillir les essaims qui pourraient sortir. Puis, avec l'automne, arrive le moment de la récolte et de la préparation des ruches pour l'hivernage, ce sont les deux opérations qui demandent le plus de travail.

La conduite du rucher n'occupe pas l'apiculteur toute l'année ; on peut estimer que, suivant le nombre de ruches qu'il possède, il a de 10 à 40 jours de travail par an, la journée est donc payée très cher par la vente du miel, et la direction même d'un grand rucher laisse encore de nombreux loisirs qui peuvent être employés au jardinage, à la culture de l'osier et à la vannerie, à l'élevage, etc...

Les menus travaux exigés par l'apiculture sont peu pénibles et peuvent être faits par la plupart des mutilés ainsi que vous pouvez le constater en lisant les tableaux placés au début de cet ouvrage.

Il s'agit maintenant, une fois rentré chez vous, d'installer

un rucher où vous pourrez mettre en pratique les enseignements que vous aurez reçus à l'école de rééducation. Nous vous conseillons de débuter prudemment en achetant deux ou trois ruches-paniers et deux ou trois ruches à cadres qui serviront de souche à votre rucher. *Nous vous recommandons d'adopter comme modèle de ruche à cadres la ruche horizontale de Layens*, d'abord parce que sa conduite est plus simple, son maniement beaucoup plus facile et enfin parce que son rendement en miel est meilleur que celui de la ruche à hausses. Le meilleur moment pour acheter vos ruches sera le mois d'octobre, alors qu'il n'y a plus de couvain ; les frais d'installation et d'achat du menu matériel qui vous sera nécessaire peuvent être évalués ainsi qu'il suit :

Achat de trois ruches en paille avec colonies à 10 francs l'une . . . . .	Fr.	30	»
Achat de trois ruches à cadres à 15 francs l'une . . . . .	Fr.	45	»
Achat de trois essaims à 10 francs l'un. . . . .	Fr.	30	»
Six kilos de cire gaufrée à 4 fr. 50 le kilo. . . . .	Fr.	27	»
Enfumoir Bingham. . . . .	Fr.	5	»
Eperon Voiblet. . . . .	Fr.	2	50
250 grammes de fil de fer étamé fin. . . . .	Fr.	»	75
Brosse à abeilles. . . . .	Fr.	1	25
Voile noir. . . . .	Fr.	1	50
Divers . . . . .	Fr.	7	»
Total. . . . .	Fr.	<u>150</u>	»

Il vous sera possible de réduire considérablement ces frais de premier établissement en construisant vous-même vos ruches, chose que vous apprendrez à faire et pourrez faire à l'école de rééducation. Chaque année vos ruches vous donneront des essaims que vous recueillerez et logerez dans des ruches à cadres construites pendant l'hiver et qui viendront agrandir votre rucher et, partant, vos revenus.

Le nombre de ruches qu'il est possible d'entretenir au même endroit varie avec la richesse en miel du pays et peut aller jusqu'à 80 et même 100 ruches.

La production du rucher varie beaucoup d'une année à l'autre, mais, ainsi que nous vous le disions plus haut, 15 à 20 kilos de miel par an et par rucher sont une moyenne. Le prix de vente

peut varier depuis 1 fr. 40 jusqu'à 2 fr. 50 le kilo, suivant la qualité du miel, le soin avec lequel il a été récolté, enfin, surtout, selon la façon dont il est plus ou moins bien présenté. Nous attirons d'une façon toute particulière votre attention sur ce dernier point ; le même miel qui, mis tel que dans un seau en fer-blanc se vendra 0 fr. 70 la livre trouvera facilement preneur à 1 fr. 25 la livre s'il est présenté dans un joli pot avec une étiquette indiquant l'origine. Il vous faudra évidemment faire l'avance du pot, mais cette avance sera remboursée au moment où vous vendrez car vous facturerez le verre en plus. Donc une ruche à cadres peut faire tomber chaque année dans votre porte-monnaie de 21 à 50 francs selon le prix auquel vous aurez su vendre le miel.

En dehors du miel vous récolterez de la cire dont la valeur est très élevée ; la plupart des apiculteurs que nous connaissons, et qui possèdent des ruches à cadres, estiment que la vente de la cire provenant des opérules et des fragments de vieux rayons couvre les frais généraux du rucher.

Enfin lorsque vous ne voudrez plus agrandir votre rucher les essaims qui sortiront seront précieusement recueillis et vendus de trois à douze francs suivant leur poids et l'époque à laquelle se fera la vente.

L'apiculture est donc susceptible, ainsi que vous le montrent les chiffres qui précèdent, de vous donner de très beaux bénéfices en récompense de travaux peu pénibles qui ne vous prendront seulement que quelques jours tous les ans.

### Culture de mûrier et élevage du ver à soie.

Les jeunes écoliers, pour délasser leur cerveau fatigué par les dates d'histoire dont leurs maîtres, avec un zèle inlassable, s'efforcent de leur bourrer le crâne, s'enfoncent souvent dans leurs pupitres où, protégés par le couvercle savamment relevé, ils se livrent à un élevage des plus intéressant ; sans doute cet élevage est-il mieux connu des écoliers du midi et de la vallée du Rhône où le climat favorise l'entreprise. C'est un vrai bonheur de voir les vers à soie entamer largement de leurs puissantes mâchoires les tendres feuilles de mûrier ; de temps en temps ils s'arrêtent,

les voici immobiles à demi dressés, ils sont devenus trop gros pour leur enveloppe, celle-ci se crève et le ver, heureux d'avoir fait peau neuve, franchit une nouvelle étape. Avec quelle anxiété ne suit-on pas la période de crise ; l'animal va-t-il supporter la mue ? Va-t-il, au contraire, impuissant, rester enserré dans la gaine qui l'étouffe ? Enfin, quatre fois il a sans encombre changé de vêtement, il quitte son lit de verdure, grimpe dans des rameaux disposés avec art par le jeune éducateur et s'enveloppe du fin réseau soyeux où, à l'abri des regards, il deviendra nymphe d'abord, puis papillon : le cocon est formé. Quelle joie si l'élevage atteint cette phase ultime qui en est le couronnement ! Quel plaisir de trouver le bout de fil soyeux et d'en faire le dévînage !

Ce n'est qu'un jeu d'enfant, mais sorti du pupitre de l'écolier pour s'épanouir dans les salles doucement chauffées et convenablement aérées des magnaneries, ce jeu devient une industrie profitable, celle qui crée une des plus belles sources de richesses de notre France. En grand comme en petit le principe est le même, et il vous est facile de vous rendre compte que, même fortement *amoché*, vous pouvez vous livrer à l'élevage du ver à soie. La seule chose qui vous soit nécessaire est d'avoir conservé assez de liberté dans vos mouvements pour pouvoir manipuler les vers sur leurs claies d'élevage et pratiquer la cueillette des feuilles de mûrier.

Les bonnes méthodes d'élevage visent d'ailleurs aux simplifications progressives. Autrefois il fallait pour récolter les feuilles de mûrier se servir d'une petite échelle, on a depuis conduit les arbres en cépées taillées rez de terre et, au lieu d'employer les feuilles détachées, on utilise les rameaux feuillus. Main-d'œuvre non seulement plus aisée mais réduite de 40 %, aliments économisés dans la proportion de 20 %, hygiène meilleure des vers et meilleur rendement en cocons, réduction de la surface nécessaire à l'élevage d'une chambrée, possibilité d'entretenir à moindres frais une propreté plus grande, telles sont les conséquences du progrès.

Aujourd'hui, comme autrefois, le succès de l'élevage est lié à la possession d'un logement clair, bien aéré, suffisamment

vaste et facile à chauffer si la température s'y abaisse au-dessous de 22 degrés, mais il exige un nombre de claires moins considérable et au lieu de ne pouvoir soigner par vos seuls moyens que les vers provenant d'une once de graines, soit 30 grammes, vous en pouvez mener à bien une quantité double ou triple. L'amélioration de votre revenu est sensible, d'abord, en raison de l'accroissement des produits et, en second lieu, en raison de la diminution du prix de revient par suite d'un meilleur emploi de votre temps.

L'once de graine coûte de 8 à 10 francs, bien conduite, elle donne de 80 à 85 kilos de cocons vendus après étouffement des chrysalides de 6 à 7 francs le kilo ; le revenu brut est de 500 francs, il demande pour être obtenu un mois de travail sérieux surtout lorsque, prêts à monter aux bruyères pour filer leurs cocons, les vers absorbent journellement une grande quantité de feuilles. Cette période d'activité est précédée de la mise en incubation des œufs et suivie des soins à donner aux cocons ; l'ensemble de l'opération dure environ deux mois, du 10 avril au 10 juin. Les aléas sont peu nombreux depuis que l'on sait, grâce aux travaux de Pasteur, choisir une graine saine donnant des vers vigoureux sélectionnés pour la qualité de la soie qu'ils fournissent. 500 francs ou 1.000 francs ramenés au logis dans une aussi courte période méritent de retenir votre attention, d'autant plus que la sériciculture n'exclut pas les soins du vignoble ou l'entretien d'un jardin maraîcher.

Les avances à faire sont presque nulles si vous avez la chambre et le plant de mûriers ; « mais, direz-vous, comment se procurer ces bonnes graines qui doivent m'assurer le succès ? » Vous pourriez les produire vous-même en conservant quelques cocons jusqu'à éclosion des papillons et en surveillant l'accouplement puis la ponte de chaque femelle. Mais, mieux vaut vous adresser à un *graineur* de métier qui vous vendra dans les meilleures conditions de prix des graines sélectionnées et exemptes de maladies.

### Industries rurales.

De plus en plus nombreuses sont les industries rurales qui, dans les centres mêmes de production, préparent les produits

agricoles en vue de la vente et de la consommation. Elles offrent aux mutilés certains emplois qui peuvent leur procurer des salaires avantageux.

**LAITERIES.** — Vous n'êtes pas sans savoir qu'autour des villes, dans un assez grand rayon, la plupart des cultivateurs entretiennent des vaches pour la production du lait. De grandes laiteries industrielles, coopératives ou non, « ramassent » le lait chez les producteurs, le centralisent pour le pasteuriser, le mettre en bidons et l'expédier sur les centres de consommation. Elles emploient des *ramasseurs* qui vont en voiture de ferme en ferme pour charger les pots et les amener à la laiterie; là, un ou plusieurs hommes conduisent le pasteurisateur, un autre surveille le refroidisseur, d'autres employés sont chargés de laver les bidons, de les remplir avec le lait pasteurisé et de les plomber. Enfin, des *contrôleurs* ont pour mission de faire de temps à autre des tournées avec les ramasseurs pour s'assurer que les cultivateurs donnent bien la quantité de lait indiquée et ne mettent pas d'eau dedans.

Les *ramasseurs* de lait doivent avoir conservé la liberté de leurs mouvements afin de pouvoir monter et descendre de voiture, charger et décharger les bidons de lait, conduire les chevaux. La conduite du pasteurisateur de même que la mise en bidons peuvent être faites par les mutilés dont les impotences sont désignées par les numéros II, III, IV, V, VII, IX, X. Quant aux fonctions de contrôleur de laiterie elles demandent encore moins de force et peuvent être remplies par les blessés II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, qui auront appris à connaître et à pratiquer les méthodes permettant de vérifier la pureté du lait.

Dans beaucoup de régions, où l'on entretient de nombreuses vaches laitières dans les prairies naturelles, on fait du lait concentré ou du lait en poudre. Les usines qui préparent ces produits emploient, comme les laiteries dont nous venons de parler, des ramasseurs et des contrôleurs, et aussi des hommes chargés de conduire les machines servant à concentrer ou à dessécher le lait. Ces derniers emplois pourront être tenus par les blessés dont

les impotences sont désignées par les numéros II, IV, V, VII, IX, X.

**BEURRERIE.** — Lorsque les régions productrices de lait sont trop éloignées des grandes villes, le lait y est souvent transformé en beurre dans des beurrieries industrielles. Celles-ci emploient non seulement des ramasseurs et des contrôleurs de lait, mais elles font aussi travailler à l'intérieur de l'usine des *mécaniciens* pour la conduite des moteurs et des machines frigorifiques, des *écrémeurs*, des *baratteurs*, des *metteurs en pains* et des *emballageurs*.

Dans toutes ces industries rurales : laiterie, beurserie, fromagerie, les ouvriers doivent pouvoir travailler à plein rendement de manière à n'avoir pas à craindre la concurrence de leurs camarades valides, aussi n'indiquons-nous comme pouvant remplir les différents emplois, que les blessés atteints d'impotences qui permettent de faire les travaux sans diminution de rendement. C'est ainsi que nous ne conseillerons le métier de mécanicien de beurserie industrielle qu'aux blessés dont les impotences rentrent dans les catégories II, VII et IX. Pourront remplir l'emploi d'écrémeur ceux dont les invalidités sont désignées par II, V, VII, VIII, IX, X et se placer comme baratteur ou metteur en pains II, IV, V, VII, IX, X.

Très souvent ces grandes beurrieries industrielles retirent la caséine du petit lait. A cet effet elles emploient deux ou trois hommes au réchauffage et au présurage du petit lait ainsi qu'au filtrage et pressage de la caséine. Pour pouvoir faire ce travail sans être gênés, les blessés doivent rentrer dans les catégories suivantes : II, IV, V, VII, IX, X. La caséine est ensuite desséchée dans des étuves spéciales qui peuvent être conduites par les hommes appartenant aux catégories II, IV, V, VI, VII, IX, X.

**FROMAGERIE.** — La fabrication des fromages donne lieu à un commerce considérable. Dans certains pays, en Normandie par exemple, elle se fait dans de véritables usines et nous ne donnerons le conseil de s'employer dans des fromageries industrielles qu'aux blessés dont les impotences sont désignées par les numéros II, IV, V, VII, IX, X.

Il en va tout autrement de la fabrication des fromages à la ferme. C'est alors une petite industrie familiale qu'il vous est possible de pratiquer très fructueusement même avec une diminution de rendement en travail, car dans ce dernier cas vous n'êtes pas à la tâche et n'avez pas à craindre la concurrence des ouvriers valides ; votre temps vous est payé par la différence de prix entre le lait en nature et le fromage fabriqué. Le bénéfice ainsi réalisé peut être important.

A côté de la fromagerie, il y a la fabrication des emballages pour les fromages qui peut permettre à un très grand nombre de blessés de gagner largement leur vie tout en travaillant chez eux. Les fromages du Cantal sont empaquetés dans des paniers faciles à confectionner et qui peuvent l'être par tous les mutilés des jambes, voire même par beaucoup de blessés des bras. Les fromages de Gruyère sont emballés dans des sortes de baquets en bois que beaucoup de blessés pourront faire chez eux avec un matériel très simple.

Enfin les Camembert et les Pont-L'Évêque, qui sont produits en quantités considérables, sont emballés dans la classique « boîte à fromage ». La fabrication de ces boîtes à fromages a donné naissance à une véritable industrie rurale ; généralement les fonds et couvercles de boîtes ainsi que les lamelles qui constituent les côtés sont découpés dans de grandes scieries ; ces fonds, couvercles et lamelles sont ensuite envoyés chez des habitants des villages environnants qui, à l'aide d'outils ou de machines spéciales, agrafent les côtés sur les fonds et collent ensuite sur les couvercles les étiquettes historiées portant la marque du producteur auquel les boîtes sont destinées. Cette fabrication à domicile des boîtes à fromage peut permettre à beaucoup de mutilés de gagner de jolis salaires.

### Métiers ruraux.

**TONNELLERIE.** — Cette question des emballages nous amène tout naturellement à vous parler de la tonnellerie. Le transport des vins, des alcools, de la bière et du cidre nécessite une quantité considérable de futailles, or, beaucoup de tonneliers ont été mobi-

lisés, beaucoup ont disparu et il y a, hélas! de nombreuses places à prendre. Ce métier rapporte beaucoup à un artisan habile et peut être pratiqué par presque tous les blessés des jambes. *Beaucoup d'aveugles en ont aussi appris la pratique et vous pouvez dire à ceux de vos camarades qui ont perdu la vue à la suite de blessures ou de brûlures par jets de liquides enflammés, qu'il leur permettra de réaliser de beaux bénéfices.*

**VANNERIE.** — Beaucoup d'emballages sont aussi faits en osier et nous profitons de l'occasion qui s'offre à nous pour vous rappeler que la vannerie est une industrie facile à pratiquer chez vous et de laquelle il vous est possible de retirer jusqu'à 12, 15 francs par jour et plus si vous êtes un véritable artiste. Le métier de vannier peut être exercé même par des amputés ou paralysés des deux jambes et aussi par des aveugles.

**BOURRELLERIE.** — Le métier de bourrelier peut être exercé par tous les blessés des jambes, l'apprentissage en est facile et rapide, pour le pratiquer il suffit d'avoir un outillage simple et peu coûteux. Un homme qui connaîtrait bien à la fois la bourrerie et la réparation des machines agricoles se ferait de très belles journées dans son village natal.

**TAUPIER, RATIER, SAIGNEUR DE PORCS.** — Vous savez quels dégâts font les taupes dans les terres en culture et dans les prés. Les cultivateurs absorbés par les travaux des champs n'ont généralement pas le temps de se livrer à la destruction de cet animal nuisible et ils s'adressent pour cela à un spécialiste, le *taupier*, qu'ils paient à raison de tant l'hectare ou tant par pièce prise, quelquefois 25 centimes par taupe capturée. Si vous connaissez bien les mœurs de ce gibier souterrain et réussissez à vous assurer une clientèle groupée, il vous sera possible de prendre un nombre de taupes tel que vos revenus s'en trouveront sensiblement augmentés. Les peaux soigneusement préparées par vos soins seront vendues un bon prix aux fourreurs.

Le *ratier* est le taupier de l'intérieur, tandis que le taupier à la plaine pour domaine, il a, lui, pour terrain de chasse la cour

et les bâtiments. Nous nous contentons de vous signaler ce métier parce que nous croyons que son avenir est compromis par l'emploi bien compris de produits ou virus avec lesquels on communique aux rongeurs des germes de maladies contagieuses qui leur sont spéciales. La nouvelle méthode étant supérieure à l'ancienne, celle-ci disparaîtra peu à peu et a par cela même peu d'intérêt pour vous.

Il en va tout autrement avec le métier de *saigneur de porcs*.

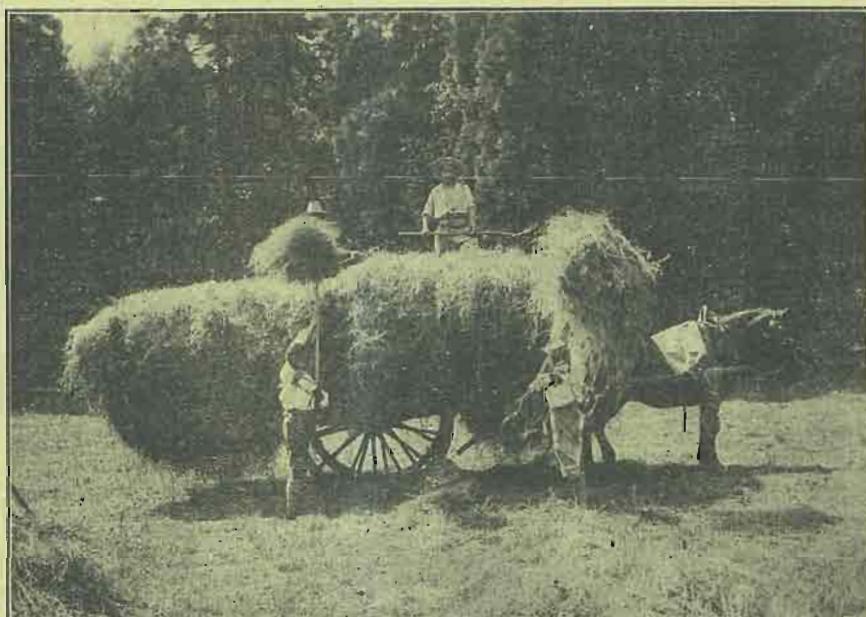


Photo. Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.

AMPUTÉ DU BRAS DROIT ET AMPUTÉ DU BRAS GAUCHE « FOURCHANT »  
UNE VOITURE DE FOIX.

Le tueur de cochons a au village un gagne-pain assuré du jour où il a su se faire apprécier de sa clientèle par son adresse et sa propreté. Pour réussir, savoir sacrifier l'animal, le flamber et le vider rapidement ne sont pas l'unique condition à réaliser ; vous devez connaître aussi l'art de fabriquer saucissons et boudins et de confectionner avec le foie des pâtés délicats, enfin, lorsque tous les morceaux découpés ne sont pas mis au saloir, on vous demande quelquefois d'amorcer la préparation de jambons et

jambonneaux. Vous recevrez alors pour votre peine une pièce rondelette, vous ferez un confortable déjeuner, car la mise à mort du cochon est toujours l'occasion d'une petite fête de famille, et enfin vous remporterez encore à la maison quelques grillades, aunes de boudin et saucissons.

**SABOTIER.** — Signalons pour terminer que la fabrication des sabots dans les régions forestières permet à beaucoup de mutilés des jambes de bien gagner leur vie.

---

# LES PROFESSIONS AGRICOLES

pouvant être exercées

par les mutilés dans différentes régions de France

---

Nous vous conseillons vivement de choisir, parmi les professions que nous venons de passer en revue, celle qui, compatible avec votre impotence, conforme à vos goûts, peut être pratiquée fructueusement dans votre pays natal. Par ce qui précède vous avez pu voir quels sont les métiers ruraux que vos blessures vous permettent d'exercer ; les renseignements que nous vous avons ensuite donnés sur chacun d'eux vous ont permis de choisir, parmi ceux que vous pouvez encore pratiquer, les plus en rapport avec vos goûts et vos aptitudes, nous voulons maintenant vous mettre à même d'arrêter votre choix sur celui qui peut être exercé le plus avantageusement dans votre pays d'origine.

Il est bon, dit-on, « d'avoir plusieurs cordes à son arc », or justement beaucoup d'occupations rurales se complètent mutuellement l'une l'autre et peuvent être pratiquées concurremment de telle façon que vous pouvez vous assurer la somme des bénéfices qu'il est possible de retirer de chacune d'elles. Vous montrer quels sont, pour chaque pays de France, les métiers ruraux les plus avantageux et comment ils s'associent entre eux, tel est le but de ce chapitre que nous vous conseillons de lire très attentivement surtout en ce qui concerne le pays qui vous a vu naître.

Lorsque, après mûre réflexion, aidé de ce petit guide vous aurez décidé de choisir telle ou telle profession qui vous permettra de réaliser un beau profit, avant de vous établir il faudra mettre tous les atouts dans votre jeu et apprendre ce qu'il vous faut connaître pour bien réussir dans la vie. C'est pourquoi nous

avons indiqué, pour chaque région, les centres de rééducation agricole où vous pourrez, dès votre blessure cicatrisée, venir vous soigner en attendant votre réforme tout en apprenant la manière de vous faire de belles rentes lorsque vous serez de retour au foyer.

Êtes-vous déjà réformé ? Vous pouvez entrer à l'école de rééducation agricole pour y apprendre la pratique du métier que vous aurez choisi, il ne vous en coûtera rien, vous continuerez à toucher votre pension, serez nourri et logé cependant que vous apprendrez comment il vous est possible d'avoir à la campagne une vie large, saine, agréable, confortable.

### Bretagne.

Dans la région côtière la *culture maraîchère* rapporte beaucoup et peut être pratiquée par nombre de mutilés. L'*horticulture fruitière* (cassis, groseilles, framboises) donne également de beaux profits.

Beaucoup de Parisiens viennent pendant l'été sur les plages de la côte bretonne et achètent de bons prix les œufs, les volailles, le beurre, le miel : l'expédition des légumes, des fruits, des champignons, des œufs sur Paris et sur l'Angleterre nécessite de nombreux paniers. La *culture de l'osier* et la *vannerie* ont donc une place tout indiquée. En les combinant au *jardinage*, à l'*élevage des volailles*, à l'*apiculture*, il vous est possible de gagner beaucoup d'argent par les ventes faites sur place l'été et continuées l'hiver par l'*envoi de colis agricoles*.

Dans la région de l'intérieur on élève beaucoup de chevaux, bœufs et vaches, on cultive le blé, le sarrasin, le seigle, l'avoine, les choux fourragers, les betteraves, le trèfle, le chanvre, auxquels s'ajoute le tabac dans l'Ille-et-Vilaine. *Les propriétaires, fermiers, métayers* savent bien que pour les battages leurs voisins leur viennent en aide à charge de revanche, s'il est quelques travaux qu'ils ne peuvent plus faire, les mêmes voisins leur donneront un coup de main en échange d'autres petits services.

La région est très riche en miel, les abeilles butinent sur le sarrasin, les bruyères, les châtaigniers, les pommiers, etc..., et

donnent en abondance un miel brun qui est très recherché pour la fabrication du pain d'épice, pour la pharmacie et aussi pour la consommation. *L'apiculture* rapporte beaucoup.

*La culture de l'osier* mérite de se répandre, car les vallées de Bretagne lui conviennent très bien et elle y donne de très bons profits. La *vannerie* à elle seule peut nourrir largement son homme.

La basse-cour est très négligée en Bretagne, la *production des volailles de table et des reproducteurs* est cependant susceptible de rapporter beaucoup à un homme connaissant son métier.

Comme nous l'avons dit précédemment, *l'apiculture, l'élevage des volailles, la culture de l'osier et la vannerie* se complètent merveilleusement.

Nous signalerons comme métiers ruraux pouvant être exercés avec beaucoup de profit : la *tonnellerie, la bourrellerie, la vannerie*, enfin même le métier de taupier-ratier, ainsi que celui de saigneur de porcs.

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION AGRICOLE.

Vous pourrez apprendre la pratique de ces diverses branches de l'agriculture :

1<sup>o</sup> A l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes (Ille-et-Vilaine) ;

2<sup>o</sup> A l'Ecole d'agriculture pratique de Grandjouan, par Nozay (Loire-Inférieure) ;

3<sup>o</sup> A l'Office central des œuvres agricoles du Finistère à Landerneau.

#### Normandie.

1<sup>o</sup> LA HAUTE-NORMANDIE, qui comprend la Manche, l'Orne et le pays de Vire, est une région de cultures variées : céréales, sarrasin, trèfle, betteraves, choux fourragers, etc..., on y élève beaucoup de chevaux, des bêtes à cornes, des moutons du côté d'Avranches et de Sainte-Mère-Eglise.

En dehors de la culture proprement dite, les blessés peuvent trouver à pratiquer avantageusement : *l'aviculture, l'apiculture, la culture de l'osier et la vannerie*. *L'élevage du mouton* peut rapporter beaucoup dans l'Avranchin et dans les environs de Sainte-

Mère-Eglise, soit que vous l'entrepreneiez à votre compte personnel, soit que, comme *berger*, vous conduisiez le troupeau d'un propriétaire.

*L'élevage des bêtes à cornes, l'entretien des vaches laitières,* vous offrent également beaucoup de débouchés. Il existe dans certaines localités des laiteries qui peuvent employer des mutilés.

Signalons aussi les métiers de : *tonnelier, vannier, bourrelier, saigneur de porc*, etc.

2<sup>o</sup> LA BASSE-NORMANDIE comprend deux régions : les régions de culture (plaine de Caen, plateaux du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Inférieure, du Pays de Caux) où la culture proprement dite offre des situations variées : *chef d'exploitation* (propriétaire, fermier, métayer), *charretier, bouvier*. Il y a beaucoup de places de *vachers* à prendre et aussi et surtout, des places de *bergers* qui sont bien payées dans la plaine de Caen, l'Eure et le Pays de Caux. Il est probable que dans la plaine de Caen on emploiera des tracteurs.

Les *abeilles* y donnent d'excellentes récoltes de miel, les *chapons* de la plaine de Caen sont justement renommés ainsi que les poules de la race de Crèvecoeur; on élève beaucoup de dindes qui sont expédiées pour la Noël en Angleterre, enfin les canards de Rouen ont une réputation mondiale. Ici encore nous ferons remarquer que *l'apiculture jointe à l'élevage des volailles, à la culture de l'osier et à la vannerie* permet de réaliser de très jolis bénéfices.

Comme métiers ruraux nous signalerons : *la réparation des machines agricoles, la bourrellerie, la vannerie*.

En second lieu la Basse-Normandie comprend des régions d'herbages (pays d'Auge, vallées diverses, Isigny, pays de Bray). Dans le fond de la vallée d'Auge, on engraisse les bœufs ; sur les coteaux de ladite vallée et dans les vallées de l'Eure et de la Seine-Inférieure, on entretient des vaches laitières. Beaucoup de débouchés sont offerts aux mutilés qui peuvent être : *herbagers, vachers, employés de laiteries, de fromageries, de fabriques de lait concentré et en poudre*.

On produit aussi en grandes quantités des *œufs* et des *volailles*

pour la table : canards et dindes ; enfin signalons l'élevage du *lapin angora* qui a une très grande importance et permet, grâce au poil qu'il produit en abondance, d'alimenter de petites filatures rurales.

Nous rappellerons que la *fabrication des boîtes à fromage* peut être dans cette région une source sérieuse de bénéfices pour beaucoup de mutilés.

La *tonnellerie* peut aussi offrir des débouchés très avantageux. Il y a enfin des places de jardiniers de maison bourgeoise et de gardes-chasse.

#### CENTRE DE RÉÉDUCATION.

Centre de rééducation des mutilés de la guerre, hôpital des convalescents de la Délivrande à Douvres, Calvados :

#### Maine-Anjou.

Le Maine-Anjou comprend la Mayenne, une grande partie de la Sarthe et une partie du Maine-et-Loire. La culture y est extrêmement variée, les petites exploitations sous le régime du fermage ou du métayage ne manquent pas et souvent leur étendue ne dépasse pas vos forces.

On y pratique *l'élevage des bêtes à cornes* et *l'engraissement à l'herbe et à l'étable des bovins*, *l'engraissement des veaux*, *l'élevage et l'engraissement des porcs*.

Les *poulardes* du Mans et de La Flèche sont justement réputées, leur production ainsi que celle des œufs et des lapins donne lieu à un commerce très important. Des cultivateurs s'entendent avec des personnes habitant la capitale pour leur envoyer chaque semaine des paniers de provisions. Nous ne saurions donc trop recommander dans cette région *l'élevage des volailles et des lapins*, *l'apiculture*, *le jardinage*, *la culture de l'osier et la vannerie*.

Comme métiers ruraux nous signalerons : *la tonnellerie*, *la vannerie*, *la bourrellerie*, *la réparation des machines agricoles*, le métier de saigneur de porcs, jardinier de maison bourgeoise, garde-chasse.

### Vallée de la Loire.

La vallée de la Loire comprend les départements du Loiret, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de Loir-et-Cher et de la Loire-Inférieure. Cette région, que l'on appelle « le Jardin de la France », est caractérisée par la *culture de la vigne*, la *culture maraîchère*, par des *cultures de graines* de trèfle, luzerne, betteraves, lin et chanvre, qui donnent de très gros profits. La *culture de l'osier* y a une grande importance, elle peut être faite par presque tous les mutilés et leur procurer de beaux revenus. La *vannerie* mériterait de se développer beaucoup dans cette contrée, le commerce des vins, des graines et des fruits exigeant une grande quantité de paniers.

*L'aviculture, l'apiculture, le jardinage, la culture de l'osier et la vannerie* forment ici encore un ensemble de petites entreprises que vous pourrez mener de front avec grand profit. Il y a des places très avantageuses de *jardinier et de garde-chasse*.

*Le bordage* est très usité en Loir-et-Cher et assez répandu dans la région de la vallée de la Loire ; ainsi que nous vous l'avons dit, il vous permet de vous établir facilement.

### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole pratique d'agriculture de Grandjouan, par Nozay (Loire-Inférieure).

Centre de rééducation des mutilés à Saint-Cyr, près de Tours (Indre-et-Loire).

### Région du Nord.

Cette région de grande culture industrielle comprend les départements suivants : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, partie des Ardennes.

Les places sont nombreuses dans cette région : *contremaître, charretier, bouvier, vacher, berger, mécanicien de ferme, homme de cour*.

La *culture de l'osier* pratiquée un peu partout est surtout

répandue dans l'Aisne et dans l'Oise où elle procure de très beaux profits. La *vannerie* est assurée d'avoir un écoulement avantageux des objets manufacturés.

L'apiculture très développée en Eure-et-Loir peut donner des bénéfices appréciables. *L'élevage des volailles* est aussi très développé.

*Nous vous conseillons encore ici d'allier à l'apiculture, l'élevage des volailles, le jardinage, la culture de l'osier et la vannerie.*

La *culture du houblon*, qui était très répandue dans le Nord, peut fournir du travail aux mutilés.

Nous recommandons tout spécialement les places de *berger* et de *vacher* qui sont très bien payées dans cette région ainsi que celles de *jardinier et de garde-chasse*.

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole de Grignon (Seine-et-Oise).

Ecole d'horticulture de Versailles.

Ecole de l'Union des Colonies Étrangères en France à Juvisy-Champagne (Seine-et-Oise).

Ecole des bergers de Rambouillet (Seine-et-Oise), bergers, jardiniers, vanniers.

Ecole de rééducation de l'Institut de Beauvais (Oise).

Asile Saint-Maurice et Vacassy à Saint-Maurice (Seine).

Ecole de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), mécaniciens.

Ecole d'aviculture de Gambais (Seine-et-Oise).

Ecole de rééducation professionnelle de l'Union des Colonies étrangères de la Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise).

#### Région du Nord-Est.

Cette région comprend les départements suivants : Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Marne, Haute-Saône et Doubs. Dans toute cette région il vous sera très facile de devenir propriétaire, fermier ou métayer.

En dehors des céréales, des prairies naturelles et temporelles, des pommes de terre et des betteraves, nous y trouvons la vigne, le houblon et surtout l'osier. *La culture de l'osier occupe*

une très large place et donne des brins très estimés qui se vendent à des prix élevés, la *vannerie* est pratiquée sur une grande échelle, nous vous conseillons vivement de vous y adonner.

Dans les Vosges, la Haute-Saône et le Doubs on trouve des *cultures fruitières* : mirabelles, cerises, quetsches, dont les produits sont livrés à la distillation.

Beaucoup d'exploitations entretiennent des vaches dont le lait sert à la *fabrication de fromages* de gruyère.

L'apiculture donne de très bons rendements notamment dans la Haute-Marne et les Vosges.

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole nationale d'osiériculture et de vannerie de Fayl-Billot (Haute-Marne).

Ecole pratique d'agriculture de Tomblaine, près Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Ecole nationale de laiterie de Mamirolle (Doubs).

Ecole nationale de laiterie de Poligny (Jura).

Ecole d'agriculture de Besançon.

### Champagne.

La Champagne comprend les départements de la Marne et de l'Aube. A côté des vignobles célèbres se trouvent de vastes plaines où l'on cultive les céréales et où paissent de grands troupeaux de moutons. Cette région présente pour vous un intérêt très grand, vous pouvez en effet y devenir très facilement propriétaire d'une maison et de terres que vous pourrez cultiver par la méthode Jean de Bru avec un cultivateur à siège.

De nombreuses places de *charretiers*, *vachers* et surtout de *bergers* s'offrent à vous.

L'*apiculture* est d'un très bon rapport et, dans les vallées des petites et grandes rivières, l'*élevage des canards* et des oies, celui des dindons dans la plaine, procurent de beaux bénéfices. Dans toutes les vallées se rencontrent des terrains très favorables à la *culture de l'osier*, et la *vannerie* trouve dans l'industrie des vins de Champagne des débouchés illimités pour ses produits.

Il est possible d'y pratiquer avec avantage les métiers d'*entrepreneur de battages et réparateur de machines agricoles*, de *tonnelier* dans les régions viticoles, de *bourrelier*. Il y a aussi des places de *jardiniers* et de *gardes-chasse*.

### **Yonne, Nièvre, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Allier.**

Cette région présente des cultures très variées. En Saône-et-Loire, dans la Nièvre et l'Allier beaucoup d'*herbagers* se livrent à l'engraissement des bœufs. Dans l'Yonne, la Côte-d'Or et la Nièvre, on pratique l'élevage du mouton et vous pourrez y trouver des places de *berger* très avantageuses. Les *volailles* sont produites en grande quantité en Saône-et-Loire, notamment, et ont une excellente réputation sur le carreau des Halles de Paris.

La *culture de la vigne* peut être entreprise par un grand nombre de mutilés et elle donne dans cette contrée des produits excellents.

Enfin l'*osier* est très cultivé en Saône-et-Loire et dans la Côte-d'Or et ses produits fournissent du travail à un grand nombre de *vanniers*.

Comme métiers ruraux nous pouvons citer : *mécanicien-réparateur de machines agricoles, tonnelier, vannier, bourrelier...*

#### **CENTRES DE RÉÉDUCATION.**

Ecole pratique d'agriculture de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Ecole pratique d'agriculture de la Brosse (Yonne).

Ecole pratique d'agriculture de Fontaines (Saône-et-Loire).

### **Cher, Indre, Vienne (partie).**

Dans cette région on cultive les *céréales*, la *vigne*, on pratique l'*élevage du mouton, l'élevage des bêtes à cornes*.

Il y a beaucoup de places de bergers très avantageuses dans la Sologne et le Berry. Place de *bordiers* en Sologne.

On rencontre beaucoup de petites exploitations pouvant très bien convenir à des blessés et à leur famille.

Dans les grandes propriétés vous pouvez trouver des situations avantageuses de *contremaîtres, conducteurs d'appareils de culture mécanique, gardes-chasse, jardiniers*.

Cette région produit du miel en abondance, on y élève en grand le célèbre dindon bronzé de Sologne, enfin dans beaucoup de vallées la culture de l'osier et la vannerie donnent de très larges profits. Ici encore *l'association de l'apiculture, de l'élevage des oiseaux de basse-cour, avec la culture de l'osier et la vannerie* peut occuper tout votre temps au cours de l'année et vous procurer de jolis bénéfices.

Comme métiers ruraux nous vous citerons la *bourrellerie, la réparation des machines agricoles, etc...*

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Fermé-école de Montlouis (Vienne).

Section de rééducation à Bourges.

### Région de l'Est.

La région de l'Est groupe, en totalité ou en partie, les départements de l'Ain, du Jura, du Rhône, de la Loire, de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Hautes-Alpes.

*La culture de la vigne* y tient une large place, *l'élevage des bêtes à cornes* y réclame vos soins, on y entretient beaucoup de vaches laitières dont le lait est employé à la confection de fromages. Les fromagères ou « fruitières » du Jura, de l'Isère et de la Savoie peuvent employer des mutilés.

Nous trouvons aussi dans cette région la *culture du mûrier* et *l'élevage du ver à soie* qui conviennent à la plupart des blessés même les plus gravement atteints.

*La culture de l'osier et la vannerie* sont très répandues dans l'Ain et dans l'Isère, elles méritent de se propager dans les autres départements.

L'élevage des volailles, la production des œufs et des poulaillères ont une grande importance surtout dans l'Ain et la Bresse dont les chapons sont très renommés.

Enfin, dans la montagne surtout, les ruchers sont d'un très

bon rapport et donnent en abondance un miel fin, aromatique, très estimé des connaisseurs et qui se vend à de hauts prix.

Nous conseillons donc dans cette région de pratiquer à la fois *l'élevage du ver à soie, la culture de l'osier et la vannerie, l'aviculture et l'apiculture.*

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole nationale de laiterie de Poligny (Jura).

Ecole nationale de laiterie de Mamirolle (Doubs).

Ecole pratique d'agriculture d'Ecully, près Lyon (Rhône).

Institut agricole de mutilés à Sandar-Limonest (bureau de l'Union, 21, rue d'Algérie, à Lyon).

Station horticole de Saint-Étienne (Loire).

Ecole de Cellard (Loire).

Ecole d'agriculture de Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie).

### **Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze, Haute-Vienne.**

Les exploitations sont généralement de faible étendue, dans la Haute-Vienne notamment où le *bordage* et le *métayage* sont très usités, autant de conditions favorables à votre établissement comme *chef d'exploitation*.

*La culture de la vigne* se rencontre dans le Puy-de-Dôme, la Corrèze et la Creuse.

*La culture de l'osier et la vannerie* ont une assez grande importance dans la Corrèze et pourraient s'étendre à la Haute-Vienne et au Puy-de-Dôme.

*L'élevage et l'engraissement du gros bétail et des porcs* sont pratiqués dans tous ces départements.

#### CENTRE DE RÉÉDUCATION.

Ecole pratique d'agriculture de Genouillac (Creuse).

### **Cantal, Haute-Loire, Lozère.**

Dans ces départements on se livre à *l'élevage des bêtes à cornes* et à *l'élevage du mouton* ; vous pouvez donc vous y adonner, soit pour votre compte, soit pour celui d'un propriétaire comme

*vacher ou berger*, places qui sont payées très cher dans le pays. Nombreuses sont les *fromageries* qui emploient du lait de vaches ou du lait de brebis.

Nous vous signalons la *culture du mûrier et l'élevage du ver à soie*, la *culture de l'osier*, la *vannerie* (fabrication des paniers servant à l'emballage des fromages du Cantal).

#### CENTRE DE RÉÉDUCATION.

Ecole pratique d'agriculture d'Aurillac (Cantal).

### Région de l'Ouest.

Cette région est formée par les départements suivants : Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Inférieure. C'est un pays de moyennes et petites exploitations affermées ou données en métayage. La *laiterie coopérative* et le *vignoble* sont les caractéristiques de cette région où les sous-produits de la laiterie sont employés à l'*engraissement industriel des porcs*, et où l'on rencontre aussi des cultures maraîchères et fruitières.

*La culture de l'osier et la vannerie* ont une importance assez grande en Vendée et mériteraient de se répandre dans les autres départements.

L'*apiculture* et l'*aviculture* y donnent de bons produits. Nous signalerons comme métiers ruraux : la *bourrellerie* et surtout la *tonnellerie*.

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole pratique d'agriculture de Pétré (Vendée).

Ecole pratique d'agriculture de l'Oisellerie par La Couronne (Charente).

Ecole professionnelle de laiterie de Surgères (Charente-Inférieure).

Ecole de tonnellerie de Saintes (Charente-Inférieure).

### Vallée de la Garonne.

La Vallée de la Garonne comprend les départements du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne, partie

du Gers et de la Gironde. Le fleuve coule au pied de *vignobles* renommés par leurs vins et leurs raisins de table, arrose d'importantes *cultures maraîchères et florales*, des cultures de tabac et voit fleurir de nombreux *vergers*. La culture des céréales y a également sa place et vous ouvre des places de conducteurs de tracteurs ou de cultivateurs à siège, des situations de *régisseurs* et de *métayers*.

Nous vous recommandons les *abeilles* et surtout *l'élevage des volailles* : dindons du Gers, oies de Toulouse ; la *culture du mûrier et l'élevage des vers à soie*.

Comme métiers ruraux nous vous signalerons la *bourrellerie* et la *tonnellerie*.

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole pratique d'agriculture de Blanquefort, Bordeaux (Gironde).

Ecole nationale d'agriculture d'Auch, Beaulieu (Gers).

Ferme-école de la Hourre (Gers).

Ecole pratique d'agriculture d'Ondes (Haute-Garonne).

### Landes et Gironde (partie Sud).

Cette région est la patrie des pins maritimes dont vos bles-sures vous permettront quelquefois de récolter la résine. On y trouve aussi la *vigne* et la culture des céréales à laquelle s'adonnent de *petits métayers*.

L'élevage du mouton a une assez grande importance et vous pouvez y trouver de bonnes places de *berger*.

Les *ruchers* sont nombreux dans les Landes et donnent de bons produits.

Les *industries du bois et de la térébenthine* vous offrent beaucoup de places.

#### CENTRE DE RÉÉDUCATION.

Ecole d'agriculture de la Réole (Gironde).

### Basses et Hautes-Pyrénées, Gers (plateau de Lannemezan), Ariège.

Cette région est accidentée, à petites exploitations, fermes ou métairies, dont l'étendue ne dépasse pas les moyens de beaucoup de mutilés. *L'élevage* sous presque toutes ses formes vous est accessible : *chevaux, vaches laitières, porcs, moutons et chèvres, volailles*, sont l'objet des soins des cultivateurs. Sur les plateaux les moutons sont parfois réunis en grandes troupes réclamant des *bergers*.

Mention doit être faite de la *vigne* et des *cultures fruitières*.

#### CENTRES DE RÉÉDUCATION.

Ecole nationale d'agriculture d'Auch, Beaulieu (Gers).  
Ferme-école de la Houre (Gers).

### Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard.

Cette région est caractérisée par la *culture de la vigne*. Nombre de places de *métayers, maîtres-valets, païres* seront à prendre. Beaucoup de mutilés sont encore susceptibles de faire tous les travaux réclamés par la vigne.

On trouve aussi de petites exploitations où l'on fait la culture des céréales. Depuis plusieurs années dans la plaine de Carcassonne, un agriculteur a complètement remplacé la charrue par un *cultivateur à siège* et s'en trouve très bien. Sa méthode de culture consiste, dès la moisson enlevée, à passer dans les chaumes avec le cultivateur, plusieurs fois de suite, à 8 ou 10 jours d'intervalle, en attaquant la terre de plus en plus profondément. Lorsque l'époque des semaines est arrivée, on adapte un semoir à la volée sur le châssis du cultivateur. Les terres sont extrêmement propres, très bien ameublies et les rendements sont excellents. Cette méthode de culture permet aux blessés des jambes de faire eux-mêmes tous les travaux des champs : préparation du sol, semaines, récolte sans avoir à marcher et avec deux seuls instruments : le cultivateur pourvu de son semoir et la moissonneuse.

*L'horticulture fruitière* a aussi une grande importance dans cette région et peut occuper des mutilés. La *culture du mûrier* et *l'élevage du ver à soie* y sont florissants.

*L'élevage du mouton* se fait en grand dans l'Aude et dans



CL. *Journal d'Agriculture Pratique*.

CULTIVATEUR JEAN CONDUIT PAR UN AMPUTÉ DU BRAS GAUCHE A SANDAR-LIMONEST.

l'Hérault sur le plateau du Larzac, il emploie de nombreux *bergers*.

Comme métiers ruraux nous signalerons la *bourrellerie* et surtout la *tonnellerie*. Il y a aussi des places de *contremaîtres* dans les chais importants.

#### CENTRE DE RÉÉDUCATION.

Ecole nationale d'agriculture de Montpellier (Hérault).

#### Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes.

C'est la région par excellence de la *culture du mûrier* et de *l'élevage du ver à soie*. On y pratique aussi la *culture de la vigne*,

*l'horticulture fruitière (olivier).* Les abeilles y donnent en abondance un miel d'excellente qualité.

CENTRE DE RÉÉDUCATION.

Ecole d'Ecully, près Lyon

**Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var,  
Bouches-du-Rhône.**

Ici les cultures de primeurs : légumes, fleurs, fruits, tendent

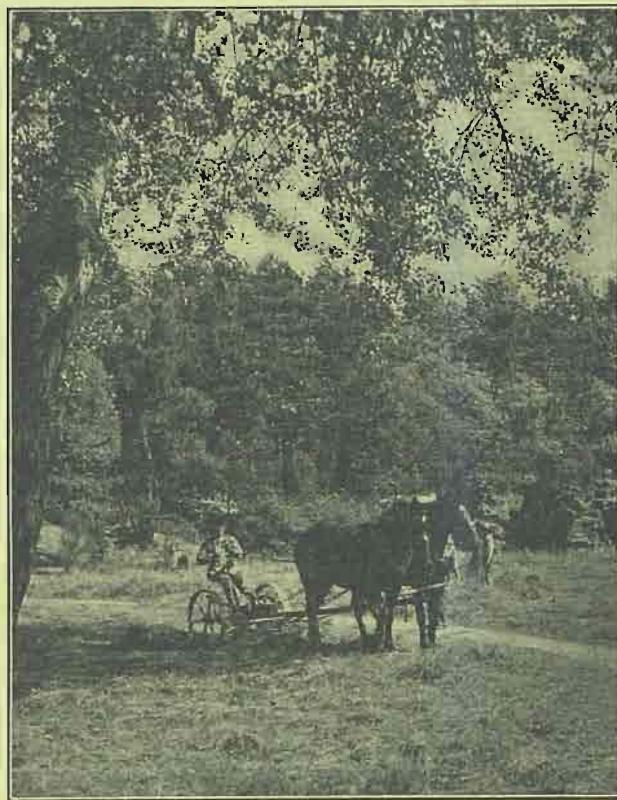


Photo. Centre de rééducation et d'appareillage de Lyon.  
AMPUTÉ DE LA JAMBE GAUCHE CONDUISANT UNE FAUCHEUSE.

à prendre la place prépondérante et peuvent être pratiquées par beaucoup d'invalides, car elles n'exigent pas beaucoup de force

de la part de celui qui s'y livre. L'horticulture *fruitière* est également très répandue.

La culture des plantes à parfums alimente des distilleries qui préparent des *essences de fleurs* et peuvent employer des mutilés.

*La culture de l'osier et la vannerie* se rencontrent surtout dans les Bouches-du-Rhône.

*L'apiculture* donne de très bons rendements.

Signalons pour terminer *la culture du mûrier* et *l'élevage du ver à soie*.

### **Corse.**

La Corse est un pays de petite propriété. Vous pourrez y cultiver la *vigne*, les *oliviers*, les *orangers*. *La culture du mûrier et l'élevage du ver à soie* peuvent vous occuper au printemps. Enfin, autour des centres un peu importants, vous vous livrerez avec avantage à la culture maraîchère.

---

## CE QUE VOS CAMARADES ONT FAIT

---

### Une petite " ferme à volailles ".

Un de vos camarades, enfant de la terre champenoise, était parti avec le 20<sup>e</sup> corps le premier jour de la mobilisation; blessé grièvement au Grand-Couronné il dut être amputé de la jambe gauche un peu au-dessous du genou. Les longues journées d'hôpital lui donnèrent le temps de réfléchir; loin de se décourager, il pensa, avec juste raison, que sa terre natale lui permettrait bien encore de vivre et de faire vivre sa famille. Il forma le projet d'acheter une maison qu'il connaissait bien, située dans une petite vallée, non loin d'une rivière aux eaux fraîches et limpides, quelques ares de prés traversés par le ruisseau, un jardin et quelques champs, le tout d'une surface d'environ un hectare et demi. Ce garçon intelligent vit tout de suite le parti que l'on pouvait tirer de la petite propriété. Les terres proches du cours d'eau étaient fraîches et conviendraient très bien à la culture de l'osier, il y créerait une oseraie d'une trentaine d'ares qui fournirait assez de brins flexibles pour lui permettre d'occuper ses loisirs en faisant de la vannerie; 8 ares seraient réservés à des parquets destinés à recevoir les uns des canes et canards, un autre des oies, un dernier des poules. Un petit pré de 12 ares fournirait du foin pour deux ou trois chèvres et serait pâturé à l'arrière-saison. Le jardin de 50 ares donnerait des légumes et des fruits pour nourrir sa petite famille et de quoi porter au marché de nombreux paniers. Sur 50 ares de terres il récolterait le grain nécessaire pour les volailles, les betteraves et le foin composant la ration d'hiver des chèvres. Un rucher serait enfin installé au bout du jardin.

Sorti de l'hôpital, le brave garçon mit son projet à exécution et demanda au crédit agricole à long terme l'argent nécessaire à

l'achat de la petite propriété et à son aménagement. Cette somme fut la suivante :

Achat de la maison entourée de 1 hectare 1/2 de terre et prés . . . . .	Fr. 4.500
Réparations. . . . .	800
Défoncement de 30 ares d'oseraie à 2 fers de bêche. . . . .	150
Plant d'osier . . . . .	170
Installation des parquets . . . . .	380
Total. . . . .	<u>6.000</u>

Il désire rembourser cette somme en dix ans, afin d'être propriétaire au bout de cette période, et devra pour cela payer chaque année 668 *francs*. Il pourrait ne se libérer qu'en quinze ans, il lui suffirait en ce cas de verser 467 francs tous les ans.

Le crédit agricole à moyen terme, d'autre part, lui a fourni l'argent nécessaire à l'achat des volailles, poulaillers, abris, couveuses, graines, etc., etc... achat ayant entraîné la dépense suivante :

Un poulailler . . . . .	Fr. 110
Deux cabanes à canards. . . . .	50
Une cabane pour les oies. . . . .	30
Un clapier. . . . .	50
Une couveuse. . . . .	160
Une éleveuse . . . . .	150
Achat de 12 canes et 2 canards. . . . .	170
— 5 oies et un jars. . . . .	120
— 6 poules et un coq. . . . .	90
— 4 lapines et un mâle. . . . .	60
— 10 ruches avec leurs colonies. . . . .	250
— 3 chèvres. . . . .	100
Outils et menu matériel. . . . .	100
Achat de semences. . . . .	60
Total. . . . .	<u>Fr. 1.500</u>

Les 1.500 francs sont prêtés à six pour cent environ, c'est-à-dire moyennant un loyer de 90 francs par an et devront être remboursés dans les cinq ans. Notre éleveur veut se libérer complètement au bout de la quatrième année en versant 500 francs au bout de la seconde année, 500 francs au bout de la troisième

et les derniers 500 francs à la fin de la quatrième année, il aura pour ce faire, en tenant compte du loyer de l'argent, à payer :

90 francs	à la fin de la première année.
590 —	à la fin de la seconde —
560 —	à la fin de la troisième —
530 —	à la fin de la quatrième —

Il sera ainsi complètement libéré de son prêt et devenu propriétaire des animaux et du matériel.

Les frais qu'il aura à supporter seront donc :

668 + 90 =	758 francs la première année.
668 + 590 =	1.258 — la seconde —
668 + 560 =	1.228 — la troisième —
668 + 530 =	1.198 — la quatrième —

puis 668 francs depuis la cinquième jusqu'à, y compris, la dixième année, après quoi il sera bel et bien propriétaire de son exploitation.

Voici maintenant quels sont les bénéfices que notre homme retire de son travail : il se livre à la production des canetons et en vend environ 900 par an qui lui procurent un bénéfice de 1.800 francs. Les oies rapportent net environ 600 francs. Les œufs des poules sont consommés par la famille et les quelques poulets vendus paient les frais de nourriture. Les dix ruches ont rapporté 300 francs net la deuxième année. L'oseraie donnera un produit net d'environ 500 francs auquel il faudra ajouter le bénéfice réalisé par le travail des brins et qu'on peut estimer au minimum à 2 francs par jour pendant 200 jours, soit 400 francs par an et, en comptant les 500 francs donnés par l'oseraie, le bénéfice total ressort à 900 francs. De telle sorte que les bénéfices se résument de la façon suivante :

Vente des canetons . . . . .	Fr. 1.800
Vente des oies . . . . .	600
Vente du miel. . . . .	300
Culture de l'osier et vannerie. . . . .	900
Total. . . . .	Fr. <u>3.600</u>

sans compter l'excédent de légumes du jardin.

Vous voyez qu'une toute petite « ferme à volailles » est susceptible de bien rapporter. Comme l'éleveur en question a en

plus une pension de 900 francs, plus 100 francs de médaille militaire, soit 1.000 francs, il entre par an dans la caisse du ménage 4.600 francs d'où il faudra déduire 758 francs la première année, 1.258 la seconde, 1.228 la troisième, 1.198 la quatrième, puis 668 francs de la cinquième à la dixième année comprise. Notre éleveur touchera donc net : 3.842 francs la première année, 3.342 la seconde, 3.372 la troisième, 3.502 la quatrième, 3.932 de la cinquième à la dizième année et ensuite l'intégralité du revenu de la propriété augmenté de sa pension soit 4.600 francs.

Nous vous ferons remarquer que votre camarade a en outre : le logement, les légumes, le lait, les œufs, une soixantaine de lapins produits sur sa petite exploitation, il n'a donc à acheter que ses vêtements, ceux de sa femme et de ses enfants, le pain, l'épicerie et un peu de viande, il lui est donc possible de faire de sensibles économies.

Pour arriver à ce résultat il lui a suffi de savoir soigner son jardin, son oseraie, ses abeilles, soigner les volailles, savoir les tuer, les plumer et les bien présenter pour les expédier à Paris. Il ne tient donc qu'à vous d'imiter son exemple.

### Une "borderie" en

**Loir-et-Cher.**

Le « bordage » dont nous avons parlé précédemment est très usité en Loir-



Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

AMPUTÉ DE LA JAMBE GAUCHE FAUCHANT À LA FAUX.

et-Cher et, pour vous montrer combien ce mode d'exploitation convient bien aux mutilés susceptibles de se livrer encore à l'élevage du bétail et des volailles mais trop gravement blessés pour pouvoir prendre les mancherons de la charrue, nous ne saurions mieux faire que de vous décrire une « borderie ».

Cette borderie, outre la maison d'habitation du bordier et de sa famille et les logements pour les animaux, comprend un jardin de 30 ares et 5 hectares 90 ares de terre se répartissant comme suit :

1 <sup>re</sup> sole. 1 hect. 30 ares	{ pommes de terre . . . . .	30 ares
plantes sarclées.	{ betteraves . . . . .	50 —
	{ trèfle incarnat. . . . .	25 —
	{ choux fourragers . . . . .	25 —
2 <sup>e</sup> sole. 1 hect. 30 ares	blé . . . . .	1 hect. 30 —
3 <sup>e</sup> sole. 1 — 30 —	{ avoine . . . . .	1 —
	{ orge . . . . .	30 —
Prairies artificielles :		
	(luzerne, trèfle, sainfoin) . . . . .	1 hect.
Prairies naturelles . . . . .		1 —
Total. . . . .		<u>5 hect. 90 ares</u>

Le propriétaire touche un loyer de 200 francs, il doit faire tous les labours et tous les charrois, il doit également semer et récolter les céréales dont les grains lui reviennent. Ses recettes sont les suivantes :

Loyer . . . . .	200
Vente de 24 quintaux de blé à 40 francs . . . . .	960
Vente de 6 quintaux d'orge à 30 francs . . . . .	180
Nourriture d'un cheval (paille, foin, avoine). Fr. .	900
Total. . . . .	<u>Fr. 2.240</u>

Ses dépenses sont les suivantes :

Main-d'œuvre. . . . .	Fr. 250
37 Journées de cheval. . . . .	95
Ferrure. . . . .	5
Entretien et amortissement du matériel. . . . .	50
Impôts. . . . .	50
Total. . . . .	<u>Fr. 450</u>

Le bénéfice du propriétaire est donc :

$$2.240 - 450 = 1.790 \text{ francs.}$$

Le bordier de son côté, moyennant paiement du loyer de 200 francs, a droit à toutes les pailles et fourrages de la borderie qui sont rendus chez lui par le propriétaire. Pour les prairies artificielles il fournit la semence et se charge de la fenaison, pour les pommes de terre, betteraves et choux fourragers, il procure



Photo. Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.

AMPUTÉ DU BRAS GAUCHE REBATTANT UNE FAUX À L'AIDE DE LA PINCE LUMIÈRE.

plants ou semences et s'occupe de tous les travaux d'entretien et de récolte. Le propriétaire fait le charroi de tous les foins et produits des plantes sarclées, il reçoit en échange du bordier le foin et la paille nécessaires à la nourriture du cheval à laquelle lui-même contribue en donnant l'avoine. C'est la valeur de cette avoine et des pailles et fourrages que nous avons comptée dans les bénéfices du propriétaire.

Le bordier a droit à la jouissance des bâtiments, du jardin et

des prairies naturelles, il doit mettre tout le fumier à la disposition du propriétaire pour que celui-ci l'emploie sur les terres de la borderie.

Avec les produits de la borderie il est possible d'entretenir deux vaches et une élève, une truie portière, d'engraisser deux porcs par an. Les deux vaches donnent chacune un minimum de 2.000 litres de lait par an, ce qui fait à 0 fr. 20 le litre, 800 francs, ce lait étant vendu en nature ou utilisé pour l'engraissement des veaux. Les deux veaux produits annuellement par les vaches sont vendus un minimum de 50 francs chaque, enfin l'élève augmente de valeur, en moyenne de 100 francs par an. La vacherie rapporte donc 1.000 francs par an.

La truie donne au minimum huit porcelets par an, deux sont élevés et engrangés pour la consommation familiale, les six



Photo. Ecole de Sandar-Limonest.

AMPUTÉ DU BRAS DROIT REBATTANT UNE FAUX A L'AIDE  
DE L'APPAREIL INVENTÉ A L'ÉCOLE SANDAR-LIMONEST.

autres sont vendus en moyenne 50 francs chaque, soit un produit de 300 francs minimum pour les porcelets. Quant aux deux porcs engrangés ils représentent une valeur de 480 francs au cours actuel. Si on ajoute à cela les produits de la basse-cour et du rucher, on peut résumer de la façon suivante les différentes recettes du bordier :

Vacherie . . . . .	Fr.	1.000
Porcherie . . . . .		300
Clapier . . . . .		100
Canards . . . . .		800
Oies . . . . .		600
Miel . . . . .		300
Total . . . . .	Fr.	<u>3.100</u>

Le bordier profite en outre du logement, des légumes et de la majeure partie des lapins, du lait et des œufs, de deux porcs gras d'une valeur totale de 480 francs.

Les frais auxquels il doit faire face sont, en premier lieu le loyer de 200 francs, en second lieu l'intérêt et l'amortissement du capital engagé dans le bétail. Ce capital se décompose ainsi :

2 vaches et 1 élève . . . . .	Fr.	2.000
1 truie portière . . . . .		300
6 canes et 1 canard . . . . .		80
5 oies et un jars . . . . .		120
6 poules et 1 coq . . . . .		90
10 ruches avec leurs colonies . . . . .		250
4 lapines et 1 mâle . . . . .		60
Menu matériel . . . . .		100
Total . . . . .	Fr.	<u>3.000</u>

En admettant que le bordier ait recours au crédit agricole à moyen terme pour faire l'achat de ce bétail s'il veut amortir en quatre annuités le capital emprunté, en tenant compte des intérêts à 6 %, les frais occasionnés par le paiement des intérêts et par l'amortissement seront :

		180 francs la première année
180 +	750 =	930 — la seconde —
135 +	750 =	885 — la troisième —
90 +	750 =	840 — la quatrième —
45 +	750 =	795 — la cinquième —

Les frais auxquels le bordier devra faire face seront donc :

200 +	180 =	380 francs la première année
200 +	930 =	1.130 — la seconde —
200 +	885 =	1.085 — la troisième —
200 +	840 =	1.040 — la quatrième —
200 +	795 =	995 — la cinquième —

et les bénéfices nets du bordier seront :

3.100 — 380 = 2.720	francs la première année
3.100 — 1.130 = 1.970	— la seconde —
3.100 — 1.085 = 2.015	— la troisième —
3.100 — 1.040 = 2.060	— la quatrième —
3.100 — 995 = 2.105	— la cinquième —

à partir de ce moment il sera propriétaire du cheptel et retirera comme bénéfice de son exploitation: 3.100 — 200 = 2.900 francs.

Le bordier dont nous venons de vous citer l'exemple est donc logé ainsi que sa famille, a tous ses légumes, des lapins, du lait, des œufs, deux porcs gras ; sur le bénéfice de 2.900 francs qu'il retire en plus de son exploitation, il n'a plus qu'à prélever de quoi s'habiller, payer le boulanger, l'épicier et quelques rôtis au boucher ; vous avouerez qu'il peut mettre de côté pour ses vieux jours et que sa situation n'est pas à dédaigner.

### Une métairie dans la Mayenne.

Nous avons dit au début de ce petit livre que le métayage est un mode d'exploitation dans lequel le propriétaire apporte la terre, les bâtiments, le cheptel en totalité ou en partie, et le métayer son travail et, s'il y a lieu partie du cheptel. Les frais et les produits sont partagés par moitié.

La métairie dont nous allons vous faire la description a une surface totale de 12 hectares qui sont ainsi répartis :

1 <sup>re</sup> sole. — Plantes sarclées	betteraves . . . . . choux fourragers . . . . . pommes de terre . . . . . 	1 hect.
2 <sup>e</sup> sole. — Blé . . . . .		50 ares
3 <sup>e</sup> sole. — Trèfle . . . . .		50 —
4 <sup>e</sup> sole. { Avoine . . . . . Sarrasin . . . . .		2 hect.
Prairies naturelles plantées de pommiers . . . . .	1 —	75 ares
Oseraie . . . . .	25 —	30 —
Jardin . . . . .	20 —	
		<u>12 hectares.</u>

Cette métairie, qui est facilement cultivée par le métayer et sa femme, permet d'entretenir deux juments poulinières, six vaches et deux élèves, deux truies portières et d'engraisser deux porcs par an.

Le capital engagé dans le bétail et le matériel est le suivant :

Matériel. — 1 charrette . . . . .	300	francs
1 tombereau . . . . .	300	—
2 charrues . . . . .	250	—
1 herse . . . . .	50	—
1 rouleau . . . . .	150	—
1 cultivateur . . . . .	200	—
Menu matériel . . . . .	400	—
	<hr/> 1.650	<hr/> 1.650 Fr.
 Bétail. — 2 juments . . . . .	2.400	—
6 vaches et 2 élèves . . . . .	6.000	—
2 truies . . . . .	600	—
8 dindes . . . . .	160	—
5 oies et un jars . . . . .	120	—
6 poules et un coq . . . . .	90	—
4 lapines et un mâle . . . . .	60	—
10 ruches avec leurs colonies	250	—
	<hr/> 9.680	<hr/> 9.680 Fr.
 Total . . . . .		<hr/> 11.330 Fr.

La part à apporter par le métayer est donc de 5.665 francs égale à celle du propriétaire.

Les recettes se composent du produit de la vente des poulains, soit en moyenne de 600 francs par an. Les six vaches rapportent 2.000 francs par leur lait, 300 francs par la vente des veaux et enfin comme on vend chaque année une vache pour la remplacer par une des élèves il en résulte un produit de 800 francs.

La vente de quatorze porcelets fait rentrer dans la caisse 700 francs et les deux porcs engrangés ont une valeur de 500 francs. Si l'on ajoute à celà les produits des récoltes et ceux de la basse-cour, les ventes peuvent se résumer de la manière suivante :

Vente des poulains . . . . .	600	francs.
Vacherie . . . . .	3.400	—
Porcherie . . . . .	1.200	—
Oies . . . . .	600	—
Dindons. . . . .	600	—
Lapins . . . . .	100	—
Rucher . . . . .	300	—
Osier . . . . .	600	—
Pommes de terre . . . . .	150	—
Blé 35 quintaux à 40 francs . . . . .	1.400	—
		<hr/>
	8.650	francs.

Les frais d'exploitation sont les suivants :

Engrais . . . . .	900	francs.
Semences . . . . .	300	—
Tourteaux, etc . . . . .	300	—
Ferrure, vétérinaire . . . . .	100	—
Impôts, assurances . . . . .	200	—
Entretien et amortissement du matériel . . . . .	250	—
		<hr/>
	2.050	francs.

Le bénéfice est donc de  $8.650 - 2.050 = 6.600$  francs.



Photo. Centre d'appareillage et de rééducation de Lyon.  
AMPUTÉ DE LA CUISSE GAUCHE CONDUISANT UNE FANEUSE A FOURCHES.

Il revient donc 3.300 *francs* au propriétaire et 3.300 *francs* au métayer.

Si ce dernier n'a pas devers lui la somme de 5.665 francs à engager dans la moitié du matériel et du bétail le propriétaire le plus souvent lui en fait l'avance à charge de payer l'intérêt à 5 %, soit 283 francs, jusqu'à ce qu'il puisse racheter sa part avec les économies qu'il a faites. Dans ce dernier cas, jusqu'à ce que le métayer ait pu se libérer de l'emprunt qu'il a ainsi contracté, son bénéfice est de 3.300 — 283 = 3.017 *francs*.

En plus de ce bénéfice, le métayer a le logement, le lait, les œufs, les légumes et les fruits du jardin et plus de pommes qu'il ne lui en faut pour faire le cidre nécessaire à la famille. Il peut enfin travailler, pendant les longues soirées d'hiver et les jours de gelées ou de pluie, la moitié des brins produits par l'oseraie et s'assurer encore 300 ou 400 francs.

Vous voyez bien que ce brave métayer pourra vivre heureux et finir ses jours dans l'aisance.



## CONCLUSION

---

Pour nous résumer, une expérience, vieille de trois ans bien-tôt, permet de dire que :

1<sup>o</sup> *Le mutilé doit éviter la concurrence de ses camarades valides, il doit vivre et travailler dans le calme et ne peut trouver ces conditions réalisées qu'à la campagne ;*

2<sup>o</sup> *Les mutilés s'adaptent beaucoup mieux aux travaux ruraux qu'aux travaux d'usine ;*

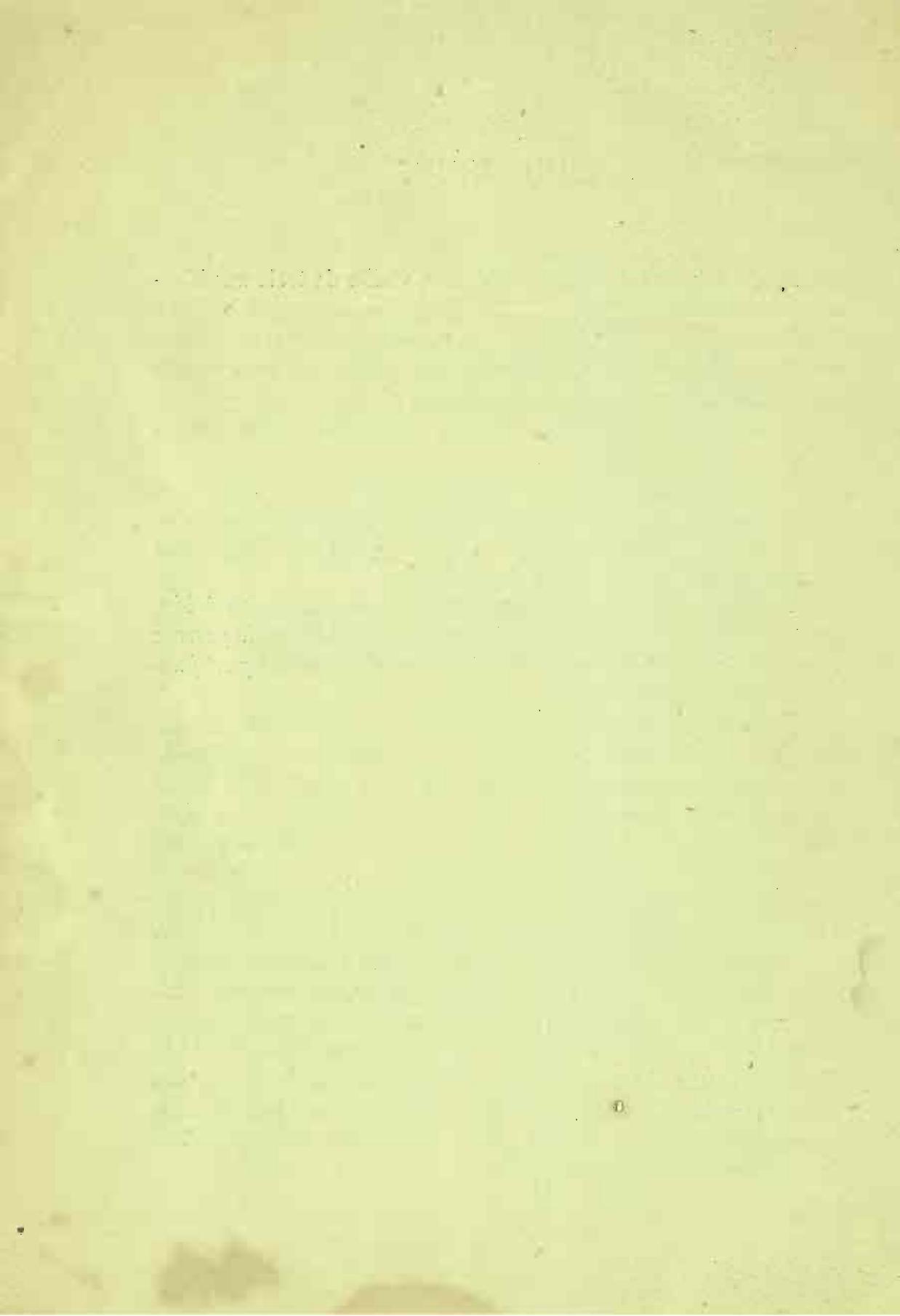
3<sup>o</sup> *Tout mutilé, quelle que soit la gravité de son impotence, peut trouver à la campagne des situations plus lucratives qu'en ville ; ce fait ressort clairement si l'on oppose les charges aux salaires dans l'une et l'autre circonstance ;*

4<sup>o</sup> *Si le mutilé apprend dans un centre de rééducation à bien pratiquer le métier qu'il a choisi, il gagnera plus qu'avant la guerre ;*

5<sup>o</sup> *Grâce à sa pension et au crédit agricole le mutilé peut facilement devenir propriétaire.*

Voilà pourquoi nous ne saurions trop vous engager à vous établir à la campagne ; vous y trouverez dans une vie douce la juste récompense de votre travail et de vos efforts intelligents et réfléchis. L'hiver, alors que dehors soufflera la bise aigre chassant le grésil ou la neige, le feu de bois qui pétille et répand dans la maison chaleur et gaité réchauffera vos membres, tandis que vos mains agiles tresseront les brins souples de l'osier ; l'été, les fraîches soirées vous délasseront des chaleurs fatigantes du jour.

Vous vivrez heureux durant de longues années et, lorsque votre tête se sera couverte de neigeux flocons, assis un soir d'hiver sous le manteau de la grande cheminée, vos petits-enfants demanderont à leur grand-père de leur conter l'histoire de la Grande Guerre. Alors, vous leur direz comment ils sont restés Français grâce à l'héroïsme de nos soldats et vous leur apprendrez aussi comment, grâce à votre travail, ils peuvent goûter le bonheur et les joies du foyer.



## TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE . . . . .	v
AUX INVALIDES DE LA GRANDE GUERRE. . . . .	11
CLASSIFICATION DES IMPOTENCES PAR RAPPORT AU RENDEMENT DU TRAVAIL RURAL . . . . .	17
LISTE DES PROFESSIONS AGRICOLES POUVANT ÊTRE EXERCÉES PAR DES MUTILÉS. . . . .	18
TABLEAU DES PROFESSIONS AGRICOLES POUVANT ÊTRE EXERCÉES PAR LES BLESSÉS SUIVANT LES DIVERSES IMPOTENCES QU'ILS PRÉSENTENT. . . . .	19
RENSEIGNEMENTS SUR LES DIVERSES PROFESSIONS AGRICOLES.	21
Chef d'exploitation (Propriétaire, fermier, métayer). . . . .	21
Comment vous pouvez devenir propriétaire. . . . .	25
Bordier. . . . .	29
Métayer . . . . .	30
Charretier-Bouvier. . . . .	32
Garde particulier (garde-chasse, garde forestier) . . . . .	33
Jardinier . . . . .	34
Arboriculteur . . . . .	40
Horticulteur. . . . .	40
Viticulteur . . . . .	41
Culture de l'Osier et Vannerie. . . . .	45
Conducteur d'appareils de culture mécanique. . . . .	51
Entrepreneurs de battage et de culture mécanique, mécaniciens ruraux. . . . .	52
Elevage des bestiaux, herbager, vacher. . . . .	55
Eleveur et engrisseur de porcs . . . . .	60
Elevage du mouton. . . . .	61
Elevage de la chèvre. . . . .	68
Elevage des volailles et des lapins. . . . .	68
Apiculture . . . . .	82
Culture du mûrier et du ver à soie. . . . .	86

Industries rurales . . . . .	88
Métiers ruraux . . . . .	91
LES PROFESSIONS AGRICOLES POUVANT ÊTRE EXERCÉES PAR LES MUTILÉS DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS DE FRANCE . . . . .	95
Bretagne . . . . .	96
Normandie . . . . .	97
Maine-Anjou . . . . .	99
Vallée de la Loire . . . . .	100
Région du Nord . . . . .	100
Région du Nord-Est . . . . .	101
Champagne . . . . .	102
Yonne, Nièvre, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Allier . . . . .	103
Cher, Indre, Vienne . . . . .	103
Région de l'Est . . . . .	104
Puy-de-Dôme, Creuse, Corrèze, Haute-Vienne . . . . .	105
Cantal, Haute-Loire, Lozère . . . . .	105
Région de l'Ouest . . . . .	106
Vallée de la Garonne . . . . .	106
Landes et Gironde (partie sud) . . . . .	107
Basses et Hautes-Pyrénées, Gers (plateau de Lannemezan)	
Ariège . . . . .	108
Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard . . . . .	108
Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes . . . . .	109
Vaucluse, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône . . . . .	110
Corse . . . . .	111
CE QUE VOS CAMARADES ONT FAIT . . . . .	112
Une petite ferme à volailles . . . . .	112
Une borderie en Loir-et-Cher . . . . .	115
Une métairie dans la Mayenne . . . . .	120
CONCLUSION . . . . .	126



PARIS  
IMP. DE VAUGIRARD  
H.-L. MOTTE, DIR.  
12-13, IMP. RONSIN